

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

INFORMATIONS INTERNES sur  
**L'AGRICULTURE**

**La consommation du vin  
et les facteurs qui la déterminent**

III. Pays-Bas

**COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

Direction Economie Agricole – Division Bilans, Etudes, Informations Statistiques

---

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée  
à la mention explicite de la source*

# LA CONSOMMATION DU VIN ET LES FACTEURS QUI LA DÉTERMINENT

## III. PAYS-BAS

Série : "Informations internes sur l'Agriculture" N° 132

Cette étude vient de paraître en langue néerlandaise.  
Les versions française et allemande sont en préparation.

Cette étude fait partie d'une série d'études concernant la consommation de vin dans les Etats membres à faible niveau de consommation.

Sur base de données statistiques ainsi que d'une enquête sur un échantillon représentatif de la population néerlandaise, ont été analysés les facteurs dominants et les habitudes de la consommation de vin et ont été faites des projections pour estimer la consommation future.

Dans un premier chapitre sont esquissés les tendances générales de la consommation de vin aux Pays-Bas ainsi qu'à titre comparatif la consommation des autres boissons importantes. Ensuite une analyse est consacrée ici à l'évolution et la composition des importations de vin depuis 1961 pour les Pays-Bas.

Le deuxième chapitre analyse le type de vin consommé aux Pays-Bas, tandis que le chapitre suivant donne des caractéristiques dominantes des consommateurs de vin, leur comportement, leurs préférences et leurs revenus.

Dans ce contexte, les auteurs ont fait référence également aux principales motivations des non-consommateurs de vin. Cette analyse est complétée par des analyses quantitatives cherchant à déterminer l'influence des revenus et des prix, un très grand facteur explicatif de la consommation du vin aux Pays-Bas.

En partant de ces données, l'étude essaie d'établir une estimation de l'évolution future jusqu'à 1980 de la consommation de vin aux Pays-Bas selon différentes méthodes.

L'étude s'achève avec une série de recommandations en indiquant les possibilités et les moyens qui pourraient être appliqués pour stimuler l'augmentation de la consommation.

En deux annexes figurent les éléments de base de l'enquête ainsi que de façon détaillée le dépouillement des réponses aux différentes questions.

---

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

INFORMATIONS INTERNES sur  
**L'AGRICULTURE**

**La consommation du vin  
et les facteurs qui la déterminent**

**III. Pays-Bas**

A V A N T - P R O P O S

=====

Le présent document constitue la troisième partie d'une série d'études dans le cadre du programme d'études de la Direction Générale de l'Agriculture des Communautés Européennes.<sup>(1)</sup> L'étude a pour but d'examiner les facteurs qui conditionnent la consommation de vin dans les pays où celle-ci est relativement faible par rapport à la moyenne communautaire. Cette troisième partie se limite aux PAYS-BAS.

Cette étude a été rédigée par Dr. J.A. HONOUT de Stichting voor Economisch Onderzoek de l'Université d'Amsterdam.

Ont participé aux travaux, les Divisions "Bilans, Etudes, Informations statistiques" et "Vin, alcools et produits dérivés" de la Direction Générale de l'Agriculture.

X

X

X

Le présent rapport ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

---

(1) Le rapport pour la R.F. d'Allemagne est publié dans la série "Informations Internes sur l'Agriculture" sous le n° 46, tandis que le rapport pour la Belgique a été publié dans la même série sous le n° 112.



2.2.1.	Les importations d'Espagne	32
2.2.2.	Les importations de France	35
2.2.3.	Les importations d'Italie	41
2.2.4.	Les importations du Portugal	45
2.2.5.	Les importations de Belgique et du Luxembourg	47
2.2.6.	Les importations d'Allemagne occidentale	49
2.2.7.	Les importations de Grèce	51
2.2.8.	Les importations en provenance d'autres pays	52
2.3.	Les exportations	56
2.4.	Production	59
2.5.	Stocks	59
2.6.	La quantité disponible	62
Chapitre 3 - STRUCTURE DE LA CONSOMMATION NEERLANDAISE DE VIN		65
3.1.	Généralités	65
3.2.	Vin tranquille	69
3.3.	Vin mousseux	73
3.4.	Sherry	75
3.5.	Porto	77
3.6.	Vermouth	79



Chapitre 4 - LES CONSOMMATEURS	81
4.1. Introduction	81
4.2. La consommation de vin	81
4.2.1. Qui n'a encore jamais bu du vin ?	82
4.2.2. Pourquoi ne boit-on pas plus souvent de vin ?	86
4.2.3. Quand boit-on du vin ?	91
4.3. La consommation de sherry	95
4.3.1. Qui n'a encore jamais bu de sherry ?	96
4.3.2. Pourquoi certaines personnes ne boivent-elles pas plus souvent du sherry ?	97
4.3.3. Quand boit-on du sherry ?	99
4.4. Le vin en cadeau	100
4.5. Secteurs de la distribution du vin	104
4.6. L'achat du vin	112
4.7. Préférence pour les pays ou régions d'origine	114
4.8. Connaissance du vin	118
4.9. Information sur le vin	120

Chapitre 5 - EXPLICATION DE LA CONSOMMATION DU VIN	124
5.1. Introduction	124
5.2. Variable à expliquer : la consommation de vin	124
5.3. Les variables explicatives	125
5.3.1. Le revenu	125
5.3.2. Le prix	126
5.4. L'analyse	126
5.4.1. Définitions	126
5.4.2. Equation de régression pour la consommation de vin (asl)	129
5.4.3. Equation de regression de la consommation de sherry	134
Chapitre 6 - LA CONSOMMATION DE VIN EN 1980	139
6.1. Introduction	139
6.2. Le revenu disponible en 1980	139
6.3. Le prix du vin (asl) en 1980	140
6.4. La consommation de vin (asl) en 1980	143
6.5. La consommation de sherry en 1980	143
6.6. Composition de la consommation de vin (asl) en 1980	149

Chapitre 7 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	153
7.1. Les consommateurs	153
7.2. Les échanges	156
7.3. Informations statistiques	157
7.4. Législation	158
ANNEXES	
I. L'enquête	162
Questionnaire	170
II. Quelques tableaux et calculs	179 à 206

## INTRODUCTION

Le but de la présente étude est de fournir une description de la consommation de vin aux Pays-Bas, de mettre en évidence un certain nombre de facteurs qui l'influencent et de prévoir quelle sera cette consommation en 1980.

Selon l'article premier de l'arrêté sur les vins (Wijnbesluit) de la législation néerlandaise sur les denrées alimentaires (Warenwet), l'appellation "Wijn" (vin) ne peut être utilisée que pour la boisson obtenue par fermentation alcoolique du jus de raisin (fruit de la *Vitis Vinifera* L.). Dans le langage courant, le mot "vin" a au moins deux acceptations aux Pays-Bas. Au sens large qui correspond pratiquement à la définition contenue dans la loi sur les denrées alimentaires, il comprend outre le vin rouge, le vin blanc, le vin rosé et le vin mousseux, des boissons telles que le sherry, le porto et le vermouth. Au sens strict, il s'agit exclusivement d'une boisson rouge, blanche, rosée ou mousseuse faite avec des raisins frais titrant jusqu'à 15°. Dans le présent rapport, le mot est utilisé indifféremment dans les deux sens. Dans la plupart des cas, il ne devrait guère y avoir d'ambiguïté, car le sens ressort clairement du contexte. Pour éviter autant que possible toute confusion, nous avons eu recours à l'artifice - peu élégant - que constitue la graphie "vin" (asl)\* lorsqu'il s'agit du sens large et au mot "vin" tout court lorsqu'il s'agit du sens strict.

Dans notre étude, nous avons utilisé entre autres, des chiffres empruntés aux statistiques mensuelles du commerce extérieur publiées par le bureau central de la statistique (CBS). Ces données ont permis de déterminer la provenance, la quantité et le prix du vin (asl) disponible pour la consommation aux Pays-Bas depuis 1961; on le trouvera au chapitre deux. Partant de quelques hypothèses sommaires acceptables, nous avons subdivisé au chapitre suivant la consommation néerlandaise de vin en : vin de qualité, vin de table, vin mousseux, sherry, porto et vermouth.

Un autre organisme nous a été précieux pour l'élaboration du présent rapport, il s'agit du (Hoofdproduktschap Akkerbouwprodukten qui publie depuis 1971 des aperçus détaillés des importations néerlandaises de vin.

---

\* abréviation de : "au sens large"

Des entretiens avec une dizaine d'importateurs néerlandais de vin nous ont permis de recueillir de nombreuses informations qui nous ont été très utiles pour l'interprétation des chiffres disponibles. Dans le choix de nos interlocuteurs nous avons été guidés par le souci de consulter autant que possible les différents types d'entreprises s'occupant de la commercialisation du vin aux Pays-Bas.

Nous n'avons pu éclairer suffisamment tous les aspects que nous souhaitons examiner dans la présente étude en utilisant les informations recueillies par d'autres.

En ce qui concerne les réponses aux questions relatives aux consommateurs néerlandais notamment, nous n'avons guère pu trouver d'information dans des sources déjà existantes. Par conséquent, il a fallu procéder nous-mêmes à une enquête dans la population néerlandaise. En annexe au présent rapport, on trouvera le questionnaire qui a été soumis au cours de la deuxième moitié de mai 1973 à 1014 néerlandais de plus de 15 ans choisis arbitrairement.

Les réponses à la première question de l'enquête devraient nous permettre de nous faire une idée des boissons habituelles aux Pays-Bas et de la place que le vin y occupe. Il apparaît clairement au chapitre premier, qui est consacré en majeure partie à cette question, qu'en dépit de la forte augmentation de la consommation de vin aux Pays-Bas au cours des dernières années, celui-ci occupe toujours une place très modeste parmi les boissons qu'on a l'habitude d'y boire. La plupart des autres résultats de l'enquête sont examinés au chapitre 4.

Au chapitre 5, nous revenons sur les quantités de vin (asl) disponibles annuellement. En nous basant sur ces chiffres, nous avons essayé d'établir une relation entre le volume de la consommation de vin, le montant des revenus et le niveau de prix relatif du vin (asl). Nous avons estimé les termes d'une équation de régression qui a permis de déduire l'élasticité revenu-prix- de la quantité de vin (asl). Cette formule a été utilisée au chapitre suivant afin d'estimer la consommation de vin en 1980 pour laquelle un certain nombre d'autres possibilités ont été calculées.

Les symboles utilisés dans les tableaux ont la signification suivante :

- . Aucune donnée
- \* Estimation

- Néant

0 Nombre inférieur à la moitié de l'unité choisie.

Les chiffres de renvoi se réfèrent aux sources citées à la fin de chaque chapitre. L'astérisque renvoie en bas de page.

## Chapitre premier - BOISSONS HABITUELLES AUX PAYS-BAS

### 1.1. Généralités

Dans un climat comme le nôtre, les besoins en liquide sont en moyenne de 3 litres environ par habitant et par jour. Cela signifie que chaque citoyen néerlandais a besoin de quelque 1100 litres de liquide en moyenne par an. Il trouve ce liquide en partie dans la nourriture et en partie dans la boisson. Nous nous intéresserons surtout aux quantités qui sont bues.

En 1972, la consommation individuelle des principales boissons - à l'exception de l'eau (1) - était aux Pays-Bas de 500 litres environ (1) dont seulement 8 litres de vin (asl) environ. Si nous comparons ce chiffre avec la consommation de vin en France et en Italie, qui est de 110 litres environ par personne, il est clair que les Pays-Bas ne peuvent guère être considérés comme un pays de grands buveurs de vin. Sans doute le vin (asl) est-il la boisson dont la consommation par tête a le plus augmenté depuis 1965 (voir tableau 1.1./1 et graphique 1/1).

En 1972, la boisson la plus bue est le lait. Chaque habitant en a bu en moyenne 150 litres environ, ce qui représente, en fin de compte, un peu moins d'un demi-litre par jour. Le café vient ensuite avec 140 litres environ par an, ce qui équivaut à peu près à une consommation journalière de 4 tasses par habitant. La bière occupe la troisième place avec 66 litres, suivie par les boissons rafraichissantes (y compris l'eau minérale) et le thé dont la consommation atteint quelque 60 litres par an. En outre, chaque habitant a bu en moyenne 7 litres environ de spiritueux (sur la base de 35° d'alcool) et un litre de vin de fruits indigène.

Dans le tableau 1.1./2, qui donne un aperçu de la fréquence de consommation des diverses boissons, nous constatons que le café vient en tête. Ceci est vraisemblablement dû en partie au fait que notre enquête s'est limitée à la population néerlandaise de 16 ans et plus, ce qui exclut les enfants qui boivent leur bol de lait chaque jour. Même dans le groupe enquêté, nous voyons d'ailleurs que la plupart des personnes qui boivent du lait quotidiennement sont les jeunes de 16 à 19 ans. L'âge semble avoir une grande influence sur les boissons habituelles, sauf pour le thé et le café. Les jeunes de 16 à 19 ans boivent

- \*) En ce qui concerne l'eau potable, on sait seulement qu'en 1970, la consommation individuelle était de 18 litres pour la préparation de la nourriture et la boisson, la quantité entrant dans la préparation des aliments étant de loin là plus importante.



par exemple plus souvent des boissons rafraîchissantes que les personnes plus âgées. En général, ils consomment plus rarement des boissons alcoolisées. De même, dans la catégorie des personnes de plus de 60 ans, nous constatons que la fréquence de consommation des boissons alcoolisées est autre que dans la catégorie de 20 à 60 ans.

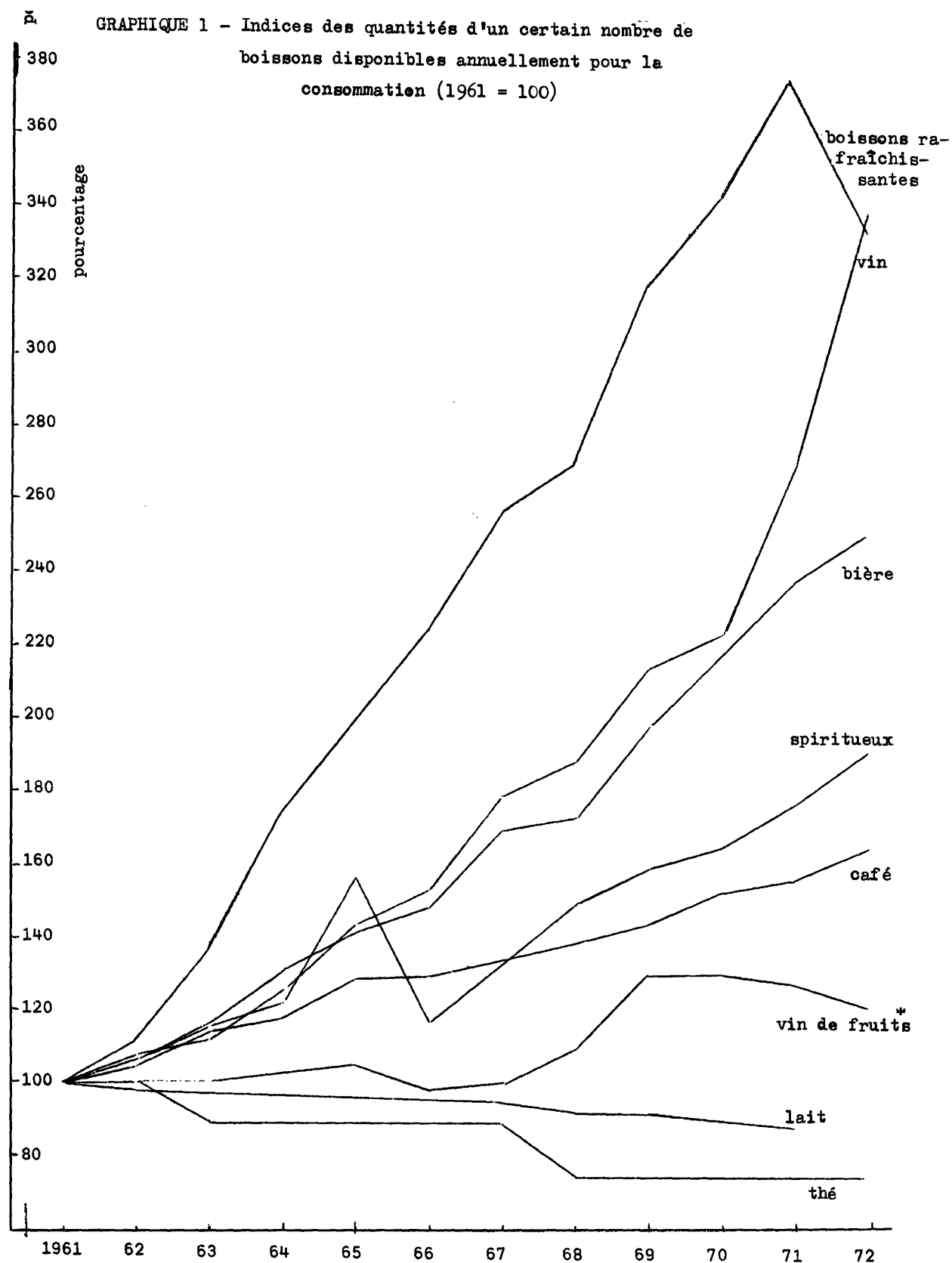
Une autre caractéristique qui paraît déterminante aussi pour les habitudes de consommation est le sexe. Les femmes boivent plus souvent des boissons rafraîchissantes, du vin, du sherry, du porto, du vermouth et du vin de fruits que les hommes. Ceux-ci ont une nette préférence pour la bière et les spiritueux.

C'est dans la fréquence de consommation de la bière que les différences régionales apparaissent le plus clairement. On boit plus souvent de la bière dans les provinces méridionales que partout ailleurs dans notre pays.

TABLEAU 1.1/1. - Quantités d'un certain nombre de boissons disponibles pour la consommation intérieure par habitant

	Lait	Café(a)	Thé	Boissons rafraîch. (b)	Bière	spiritueux	Vin (asl)
	kg	kg	kg	l	l	l à 10° alc.	l
1937	-	3,6	1,2	-	14,1	0,7	1,2
1938	-	3,6	1,3	-	14,8	0,7	1,1
1947	222	1,7	0,6	-	16,9	1,2	0,8
1948	231	1,7	0,6	-	13,6	1,6	1,1
1949	226	1,8	0,8	-	10,4	1,6	0,5
1950	214	1,3	0,8	-	10,9	1,5	0,5
1951	217	1,4	0,7	-	10,9	1,3	0,6
1952	218	1,8	0,7	-	11,2	1,1	0,6
1953	216	2,1	0,8	-	12,7	1,1	0,7
1954	206	2,1	0,8	-	13,9	1,2	0,9
1955	195	2,4	0,7	-	16,7	1,2	1,1
1956	191	2,9	0,9	-	17,3	1,3	1,4
1957	186	2,8	0,7	-	19,9	1,1	1,5
1958	178	3,2	0,8	-	20,2	1,1	1,5
1959	177	3,2	0,8	-	23,0	1,1	1,6
1960	172	3,6	0,8	-	23,9	1,1	1,9
1961	169	3,9	0,8	16	26,4	1,2	2,3
1962	167	4,2	0,8	18	27,7	1,3	2,5
1963	166	4,5	0,7	22	31,2	1,4	2,6
1964	162	4,6	0,7	28	35,0	1,5	2,9
1965	159	4,9	0,7	32	37,2	1,9	3,3
1966	157	4,9	0,7	36	39,0	1,4	3,5
1967	157	5,2	0,7	41	44,4	1,6	4,1
1968	154	5,4	0,6	43	45,4	1,8	4,3
1969	154	5,6	0,6	51	51,8	1,9	4,9
1970	150	6,0	0,6	55	57,4	2,0	5,1
1971	149	6,1	0,6	60	62,4	2,1	6,2
1972	-	6,5	0,6	54	65,9	2,3	7,8

a) café en poudre exclu - b) y compris l'eau minérale.  
Source : CBS, Statistique mensuelle du commerce intérieur.



\* un seul chiffre est connu depuis 1973 pour le vin de fruits.

Source : tableau 1.1/1 - Bureau central de la statistique (CBS)

La fréquence de consommation du vin, du sherry et du porto paraît dépendre dans une large mesure du niveau de vie. S'il s'est déjà produit une certaine démocratisation de la consommation de vin, en ce sens qu'au cours des dernières années, un nombre accru de personnes d'un niveau assez modeste se sont mises à boire du vin - c'est ce qu'on a pu déduire de la forte augmentation de la consommation de vin -, l'enquête effectuée montre cependant clairement que ce processus ne s'est encore guère développé. Nous ne disposons malheureusement pas de données antérieures nous permettant de dire si la structure de la consommation de vin que nous avons rencontrée était encore plus marquée auparavant.

Nous pouvons classer les personnes interrogées d'après un critère quelque peu arbitraire en buveurs de vin et non-buveurs de vin. Nous considérons comme buveur de vin toute personne ayant déclaré qu'elle buvait du vin et/ou du sherry et/ou du porto et/ou du vermouth en général au moins une fois par mois. Si la fréquence est inférieure à une fois par mois, nous refusons alors cette qualité à la personne interrogée. Notre enquête ne permet pas de préciser si la personne qui boit régulièrement du vin (as1) renonce pour cela à d'autres boissons. Au contraire, les buveurs de vin paraissent même boire du lait ainsi que du café et du thé un peu plus souvent que les autres (la différence est cependant à peine marquée). Leur consommation de bière et de boissons rafraîchissantes est à peu près aussi fréquente, ce qui n'exclut naturellement pas qu'il y ait de grandes différences en volume. Les buveurs de vin boivent plus souvent des spiritueux, ce qui est vraisemblablement dû au fait que la fréquence de consommation du vin comme des spiritueux dépend encore fortement du niveau de vie. Nous trouvons également un plus grand nombre d'amateurs de vin de fruits parmi les buveurs de vin que dans l'autre groupe.

TABLEAU 1.1/2 - Fréquence de la consommation d'un certain nombre de boissons

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par tri- mestre	Moins d' 1 fois par trimestre	pratique- ment jamais	Total
			<u>pourcentages</u>				
Lait	67	13	2	1	1	16	100
Thé	79	9	1	0	1	10	100
Café	94	4	0	0	0	2	100
Boissons rafraî- chissantes	43	36	6	3	1	11	100
Bière	18	30	7	3	4	38	100
Spiritueux	8	22	11	5	6	48	100
Vin	2	16	17	10	13	42	100
Sherry	7	17	10	6	8	52	100
Porto	0	4	6	4	6	80	100
Vermouth	0	6	9	5	7	73	100
Vin de fruits	1	7	7	5	6	74	100

Nous pouvons nous faire une idée de la place des différentes boissons dans l'ensemble des dépenses de consommation à l'aide des schémas de pondération que le CBS utilise pour le calcul de l'indice des prix. Le schéma le plus récent a comme année de base 1969\*.

Nous voyons dans le tableau 1.1/3 que pour le calcul de l'indice des prix on estime que 7 à 8 % du budget sont consacrés aux boissons. Le tableau souligne la place importante du lait et des autres boissons non alcoolisées dans l'ensemble de la consommation aux Pays-Bas. Le fait que les dépenses de vin aient un coefficient plus élevé pour l'ensemble de la population que pour les familles de travailleurs coïncide avec la plus grande fréquence de la consommation de vin rencontrée dans les classes les plus aisées.

TABLEAU 1.1/3 Coefficients de pondération d'un certain nombre de boissons  
===== pour le calcul de l'indice du coût de la vie.

	Population totale en 1969	Familles de travailleurs en 1969
	0/000	
Lait	192	257
Thé	22	24
Café (+ crème pour le café)	156	175
Boissons rafraîchissantes	120	131
Bière	76	82
Spiriteux	114	83
Vin	42	25
Sherry	14	8
Porto	2	2
Vermouth	2	2
Vin de fruits	-	-
Total	740	789

Source : Bureau central de la statistique.

\* le poids spécifique du lait est légèrement supérieur à celui de l'eau; 1 kg de lait est par conséquent presqu'égal à 1 litre.

## 1.2. LAIT

Le lait est une des rares boissons dont la consommation par habitant a diminué depuis la fin de la guerre aux Pays-Bas. En 1948, la consommation de lait atteignait encore quelque 231 kgs; en 1971, elle n'était plus que de 150 kg environ\*, soit une diminution de 35 % environ. A côté des autres européens, le Néerlandais est un grand buveur de lait. Il ressort d'une enquête de l'Office néerlandais du lait (Nederlands Zuivelbureau) qu'on en boit surtout au petit déjeuner et au déjeuner.

Quelque quatorze pour cent des Néerlandais boivent du lait même aux repas chauds et un même pourcentage en boit avant d'aller dormir. Pour dix-huit pour cent de la population, le lait est une boisson que l'on boit régulièrement dans le courant de la soirée (3).

Une étude non publiée de l'Institut néerlandais de la recherche agronomique (Nederlands Instituut voor Agrarisch Onderzoek) concernant les habitudes alimentaires aux Pays-Bas pendant la période 1966 - 1970 a révélé que 70 % des jeunes et 50 % des adultes buvaient du lait quotidiennement. Le pourcentage de buveurs de lait quotidiens obtenu à la suite de notre enquête est de 67 %. La différence s'explique notamment par le fait que nous n'avons interrogé que des Néerlandais de 16 ans et plus et qu'en outre, nous avons demandé la fréquence de consommation du lait, y compris le babeurre et le lait chocolaté, ce qui n'était pas le cas dans l'autre étude.

Notre enquête a également révélé l'existence d'un lien très net entre la consommation du lait et l'âge. Soixante-quatorze pour cent des jeunes de 16 à 19 ans boivent du lait quotidiennement. Pour la catégorie de soixante ans et plus, ce pourcentage n'est que de 57 %. On n'a guère rencontré de différence de consommation entre les hommes et les femmes, non plus qu'entre les catégories de revenus.

Sur le plan régional, il faut toutefois signaler de nettes différences dans la consommation de lait. Dans le Randstad (frange occidentale très urbanisée) ainsi que dans le nord et l'est du pays, 70 % de personnes interrogées boivent du lait quotidiennement, 12 % moins souvent mais cependant au moins une fois par semaine et 14 % n'en boivent jamais. Dans le Sud, nous ne rencontrons que 53 % de personnes qui boivent du lait quotidiennement et 18 % hebdomadaire-

ment. Vingt-trois pour cent de la population des provinces méridionales ne boivent jamais de lait.

Le tableau 1.2 montre que la consommation de vin (as1) ne se fait pas au détriment de la consommation de lait; en effet, on constate un pourcentage légèrement plus élevé de buveurs de lait quotidien parmi les buveurs de vin que parmi les non-buveurs de vin.

TABLEAU 1.2. - Fréquence de la consommation de lait  
=====

	prati- quement chaque jour	1 fois par maine	1 fois par mois	1 fois par tri- mestre	moins d'1 tri- mestre	pratique- ment jamais	Total
	pourcentages (nombre)						
Buveurs de vin	70	14	1	1	1	13	528
Non-buveurs de vin	63	13	2	1	1	20	486
Total	67	13	2	1	1	16	1.014

Source : SEO.

X 2 (5) = 14,1868 \*

\* Le résultat du test indique dans quelle mesure la distinction faite est pertinente pour le phénomène constaté.

### 1.3. THE

La consommation de thé par habitant aux Pays-Bas, qui était encore de 1,3 kg en 1958, était tombée à moins de la moitié en 1972. Les Pays-Bas occupent cependant toujours une des premières places en Europe pour la consommation du thé, mise à part la Grande-Bretagne, pays qui a le culte du thé et où la consommation est de loin la plus élevée avec 4 kg environ.

Notre enquête ne révèle que de faibles différences dans la fréquence de la consommation de thé entre les diverses catégories. La catégorie de revenus et la profession ne semblent guère avoir d'influence sur la consommation de thé. Il n'en va pas de même de l'âge. Le groupe de 16 à 19 ans compte 73 % de buveurs de thé quotidiens et 84 % des Néerlandais de plus de 50 ans

boivent au moins une tasse de thé par jour. Pour la consommation de thé également, nous constatons une différence relativement faible mais néanmoins significative entre les régions. Nous trouvons 72 % de buveurs de thé quotidiens dans le Sud et 81 % dans le reste du pays.

Comme le montre le tableau 1.3. la différence de consommation de thé entre buveurs de vin et non-buveurs de vin est très faible. Le résultat du test indique que la consommation de thé et la consommation de vin (asl) ne s'influencent guère mutuellement.

TABLEAU 1.3. - Fréquence de la consommation de thé  
=====

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par trimes- tre	Moins d'1 fois par trimestre	Pratique- ment ja- mais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Buveurs de vin	80	8	2	0	1	9	(528)
Non-buveurs de vin	77	9	1	1	1	11	(486)
Total	79	9	1	0	1	10	(1014)

Source : SEO

$$\chi^2_{(5)} = 4,97357$$

#### 1.4. CAFE

Avant 1940, la consommation de café aux Pays-Bas était de 3,6 kg par habitant. Après la guerre, il a fallu attendre jusqu'en 1960 pour que ce niveau soit à nouveau atteint. Le rythme s'est alors maintenu pour atteindre plus de 6 kg en 1972. Cela signifie que chaque Néerlandais boit en moyenne 4 tasses de café par jour (y compris le café soluble). Si l'on considère que pour ces calculs, on est parti de la population totale, que les jeunes enfants notamment ne boivent que peu de café et que 2 % de la population ne boit jamais de café (tableau 1.1/2), il est évident que le véritable buveur de café consomme encore un nombre plus élevé de tasses par jour.

Il ressort clairement de notre enquête que la popularité du café est répartie de façon égale entre les diverses catégories de la population. Le seul groupe pour lequel le pourcentage de buveurs de café quotidiens s'écarte de celui de la population totale est celui de 16 à 19 ans avec 82 %. Le tableau 1.4. montre qu'il y a plus de buveurs de café quotidien parmi les buveurs de vin que parmi les non-buveurs de vin, ces derniers comptant cependant plus de personnes buvant du café au moins une fois par semaine.

TABLEAU 1.4. - Fréquence de la consommation de café

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par semaine	1 fois par mois	1 fois par mestre	Moins d'une fois p.tri- mestre	Pratique- ment ja- mais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Buveurs de vin	96	2	0	0	-	2	528
Non buveurs de vin	91	6	0	0	-	3	486
Total	94	4	0	0	-	2	1014

Source : SEO

$$\chi^2_{(4)} = 12,5125$$

### 1.5. Boissons rafraîchissantes

La boisson rafraîchissante est une boisson relativement moderne pour laquelle on ne dispose encore que de données de consommation couvrant une période relativement courte - depuis 1962. Au cours de la période 1962 - 1971, la consommation de boissons rafraîchissantes (y compris l'eau minérale) par habitant est passée aux Pays-Bas de 16 à 60 litres. La qualité de l'eau potable qui laisse à désirer, la popularité croissante des consommations à l'eau (long drinks) et le plus grand pouvoir d'achat de la jeunesse sont quelques facteurs qui expliquent cette augmentation. Celle-ci marque un arrêt en 1972 et la consommation individuelle retombe même à 54 litres. L'introduction des droits d'accises sur les boissons rafraîchissantes cette année-là est considérée comme la principale cause de la cassure dans le graphique 1.1.



On constate de très grandes différences dans la fréquence de consommation de boissons rafraîchissantes entre les hommes et les femmes et entre les catégories d'âge. Quatre-vingt-quatre pour cent des femmes boivent une boisson rafraîchissante presque quotidiennement ou au moins une fois par semaine. Pour les hommes, ce pourcentage est inférieur, mais il est encore de 75 %. On trouve de beaucoup plus grandes différences si l'on examine l'âge des personnes interrogées : dans la catégorie de 16 à 19 ans, 56 % boivent une boisson rafraîchissante quotidiennement, 40 % au moins une fois par semaine et 1 % seulement n'en boit jamais. Dans la catégorie de 60 ans et plus, 25 % boivent une boisson rafraîchissante quotidiennement et un même pourcentage une fois au moins par semaine, alors que 27 % ne boivent jamais de boissons rafraîchissantes.

Le tableau 1.5. montre qu'il n'y a que de faibles différences dans la consommation de boissons rafraîchissantes entre les buveurs de vin et les non-buveurs de vin.

TABLEAU 1.5. - Fréquence de la consommation de boissons rafraîchissantes.  
=====

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par tri- mestre	Moins d'1 x pr.tri- mestre	Prati- quement jamais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Buveurs de vin	42	40	5	2	1	10	528
Non buveurs de vin	44	31	7	3	2	13	486
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>1014</b>

Source : SEO

$$\chi^2 (5) = 15,6392$$

### 1.6. BIERE

En 1947, la consommation de bière par habitant était aux Pays-Bas de 16,9 litres. Au cours des années suivantes, on enregistra une diminution qui atteignit son point le plus bas en 1949 avec 10,4 litres. Depuis, la consommation de bière n'a cessé d'augmenter à un rythme accéléré, atteignant près de 66 litres en 1972. J. Amelung a essayé d'expliquer cette évolution

de la consommation de bière au cours de la période 1951 - 1964 <sup>4)</sup>. Les variables qui expliquent cette augmentation sont selon lui les dépenses de consommation, la température diurne moyenne pendant les mois de juin, de juillet et d'août, ainsi qu'une tendance qui devrait être mise en rapport notamment avec les campagnes publicitaires en faveur de la bière.

Il ressort clairement de notre enquête que la bière est beaucoup plus souvent consommée par les hommes que par les femmes. Chez les hommes, 27 % en boivent quotidiennement, 39 % au moins une fois par semaine et 21 % n'en boivent jamais. Dans la population féminine, 9 % boivent de la bière quotidiennement et 20 % une fois par semaine. 57 % des femmes affirment ne jamais boire de bière. L'âge joue également un rôle important : 60 % de Néerlandais de plus de 60 ans ne boivent jamais de bière, 14 % en boivent une fois par semaine et 15 % chaque jour. C'est dans la catégorie de 16 à 19 ans que nous rencontrons le moins de personnes buvant de la bière quotidiennement (11 %). Le pourcentage élevé de jeunes qui affirment boire de la bière au moins une fois par semaine (38) permet de supposer que de nombreuses personnes appartenant à ce groupe boivent un verre de bière pendant le week-end. On ne rencontre guère de différences entre diverses catégories de revenus pour ce qui concerne la fréquence de consommation de bière.

La situation est toute différente si nous prenons la fréquence de consommation de bière dans les diverses régions. Dans le Sud, 24 % de la population de 16 ans et plus boivent de la bière pratiquement chaque jour, 32 % en boivent moins souvent, mais tout de même au moins une fois par semaine. Dans le reste des Pays-Bas, ces pourcentages sont respectivement de 17 et de 29 %. Si 29 % de la population de plus de 15 ans ne boivent jamais de bière dans le Sud, 40 % n'en boivent jamais dans les autres régions. La consommation de bière varie quelque peu suivant qu'il s'agit de buveurs de vin ou de non-buveurs de vin. Cependant, rien n'indique que ces deux boissons (bière et vin asl) se substituent l'une à l'autre. Nous trouvons même parmi les non-buveurs de vin plus de personnes qui ne boivent jamais de bière que parmi les buveurs de vin.

TABLEAU 1.6. - Fréquence de la consommation de bière.

	Pratique- ment chaque jour	1 fois par semai- ne	1 fois par mois	1 fois par trimes- tre	Moins d'1 fois par trimestre	Pratique- ment jamais	Total
		pourcentages (nombre)					
Buveurs de vin	18	36	6	2	3	35	528
Non-buveurs de vin	19	23	8	4	4	42	486
Total	18	30	7	3	4	38	1014

Source : SEO

$$\chi^2_{(5)} = 27,9189$$

### 1.7. SPIRITUEUX

Au cours des premières années de l'après-guerre, la consommation de spiritueux par habitant était relativement élevée, elle a baissé à partir de 1949, année où la consommation était encore de 1,6 litre (alcool à 100 %), pour atteindre 1,05 litre en 1959. L'Institut économique néerlandais (Nederlands Economisch Instituut) a fait une analyse des mutations dans la consommation de spiritueux pour la période 1951 - 1967; elle y donne comme variables expliquant ce phénomène le revenu par habitant, le rapport entre le prix des spiritueux et le coût de la vie, les conditions atmosphériques et un facteur tendanciel <sup>5</sup>. A partir de cette analyse, il s'est livré à des prévisions. La consommation en 1970 et en 1975 est estimée respectivement à 1,93 litre et 2,33 litres. Il semblerait que l'on ait été assez prudent dans ces prévisions si l'on considère que le CBS a constaté en 1970 une consommation de 2,04 litres et qu'en 1972, on s'est approché très près du chiffre prévu pour 1975, avec 2,27 litres.

Les spiritueux sont également bus plus souvent par les hommes que par les femmes. 10 % d'hommes et 5 % de femmes boivent quotidiennement un verre de boisson forte. De même, les personnes buvant des spiritueux une fois par semaine sont plus nombreuses dans la population masculine (27 %) que dans la population féminine (17 %).

Il sera réconfortant pour d'aucuns d'apprendre que personne dans la catégorie des jeunes de 16 à 19 ans n'a déclaré boire quotidiennement un petit verre. Le fait que 13 % d'entre eux boivent tout de même des spiritueux au moins une fois par semaine provoquera peut-être quelques froncements de

sourcils qui pourraient disparaître lorsqu'on apprendra que 70 % de ces jeunes n'en boivent jamais. Pour la catégorie de plus de 60 ans, le tableau est également légèrement différent de celui que présente l'ensemble de la population. Nous y trouvons 20 % de personnes qui boivent des spiritueux quotidiennement contre 51 % qui n'en boivent jamais. La catégorie de revenus a aussi une grande influence sur la fréquence de consommation de spiritueux en ce sens que plus la catégorie de revenus considérée est élevée, plus le nombre de ceux qui déclarent boire un petit verre ou une autre "boisson forte" quotidiennement ou au moins une fois par semaine est élevé. Les différences régionales de fréquence de consommation de spiritueux sont faibles.

Il est frappant de constater, à la lecture du tableau 1.7., que les buveurs de vin consomment aussi beaucoup plus souvent des spiritueux que les non-buveurs de vin. Cela est vraisemblablement dû, entre autres, au fait que la fréquence de la consommation des deux boissons est en rapport étroit avec le niveau de vie.

TABLEAU 1.7. - Fréquence de la consommation de spiritueux.

=====

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par trimes- tre	Moins d'1fois par tri- mestre	Pratique- ment ja- mais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Buveurs de vin	10	30	13	5	6	36	486
Non-buveurs de vin	6	14	9	5	6	60	528
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>48</b>	<b>1014</b>

Source : SEO

$$\chi^2(5) = 15,9743$$

### 1.8. VIN

Les chiffres publiés par le CBS pour la consommation de vin par habitant incluent le sherry, le porto et le vermouth. Selon nos conventions, le CBS publie donc des chiffres concernant la consommation de vin au sens large (asl). Avant la guerre (1937), chaque Néerlandais buvait en moyenne 1,2 litres de vin. Après la guerre (1947), il n'en buvait plus que 0,77 litre. Ce n'est qu'en 1955 que le niveau d'avant-guerre a de nouveau été à peu près atteint.

Au cours des 15 années suivantes, la consommation de vin (asl) par habitant a augmenté de façon constante pour atteindre 5,05 litres en 1970. Ce n'est qu'au cours des années 1970 que la tendance s'est affirmée. En 1972, chaque Néerlandais buvait déjà en moyenne 7,8 litres, ce qui fait du vin (asl) la boisson dont la consommation augmente le plus rapidement aux Pays-Bas. Par approximation on peut dire qu'il s'agit pour un peu plus de 60 % de vins tranquilles d'une teneur en alcool inférieure à 15° (voir également 3.2.).

La fréquence de la consommation de vin est en rapport étroit avec la catégorie de revenus comme le montre le tableau 1.8/1. Près de 70 % des Néerlandais de la catégorie de revenus la plus élevée boivent un verre de vin au moins une fois par mois. Dans la catégorie la plus basse, ce pourcentage n'est que de 15 %. Plus de 60 % de cette dernière catégorie ne boivent jamais de vin. Le tableau montre on ne peut plus clairement que boire du vin n'est pas courant dans toutes les couches de la population.

TABLEAU 1.8/1 - Fréquence de la consommation de vin par catégories de revenus  
=====

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par tri- mestre	Moins d'1 fois par trimestre	Pratique- ment ja- mais	Total
	pourcentages (nombre)						
Revenus très élevés	6	32	31	10	7	14	103
Revenus élevés	4	23	22	11	11	29	326
Revenus moyens	1	10	12	9	14	54	446
Bas revenus	0	4	11	7	16	62	139
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>43</b>	<b>1014</b>

Source : SEO

$$\chi^2_{(15)} = 153,213$$

La conclusion que le CBS tire de son enquête sur les budgets de 1963-1965 (voir tableau 1.8/2), à savoir que les vins sont surtout bus par des personnes ayant un revenu très élevé, semble toujours valable. (\*).

TABLEAU 1.8/2 - Dépenses moyennes de consommation de vins en 1963/64 dans  
 =====  
 un certain nombre de ménages-types distingués par catégories  
 de revenus.

Revenus bruts en milliers de flo- rins.	7,5 à 9	9 à 10,5	10,5 à 12	12 à 16	16 à 20	20 à 25	25 à 30	30 et plus
Travailleurs agri- coles et travail- leurs manuels	8	12	11	19	37	-	-	-
Travailleurs in- tellectuels	-	11	20	27	38	42	37	77
Agriculteurs	16	9	9	11	25	17	-	-
Autres indépen- dants	16	12	19	29	17	44	73	96

Source : Bureau central de la statistique.

Nous ne constatons guère de différences de fréquence de consommation de vin entre catégories d'âge et sexes. On distingue par contre des différences régionales assez nettes. Si l'on additionne les pourcentages du tableau 1.8/3 concernant les personnes buvant du vin tous les jours, une fois par semaine et une fois par mois, nous obtenons 45 % pour le Ranstad et 27 % pour les deux autres régions.

TABLEAU 1.8./3 - Fréquence de la consommation de vin par régions.  
 =====

	Pratique- ment cha- que jour	Une fois par se- maine	Une fois par mois	Une fois par tri- mestre	Moins d'1 fois pr tri- mestre	Pratique- ment jamais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Nord et Est	2	11	14	12	12	50	323
Randstad	3	21	21	8	10	37	453
Sud	1	13	13	9	18	45	238
Total	2	16	17	10	13	43	1014

Source : SEO

$$\chi^2_{(10)} = 44,6035$$

### 1.9. SHERRY

La consommation de sherry par habitant a connu un taux de croissance énorme, passant de 0,2 litre en 1961 à 2,6 litres en 1972, ce qui fait du Néerlandais un des plus grands buveurs de sherry du monde. Ce phénomène remarquable s'explique par le fait que le marché néerlandais du vin a subi une évolution différente de celle de ses partenaires du marché commun (voir également 3.4.).

Différents importateurs de vin qui ont nécessairement constaté la progression du sherry ont attiré notre attention sur le fait que la notion de qualité chez le consommateur néerlandais n'a pas évolué parallèlement à l'augmentation de la consommation de sherry. Il semble que des sherry de mauvaise qualité et des pseudo-sherry aient été offerts à la vente à la fin des années 60, principalement dans les catégories de prix les plus basses. Le succès rencontré par ces boissons plaide plus en faveur du sens de l'épargne du Néerlandais qu'en faveur de son goût. Ce phénomène semble confirmer la description que donne du consommateur néerlandais l'étude "Aspirations and Affluence".

"Dans l'ensemble, les Néerlandais sont des consommateurs sans relief. Ils sont en retard d'une mode en Europe occidentale et il est notoire qu'ils achètent des produits de basse qualité, même parmi les produits étrangers - (...)" (6).

On peut penser que la sévérité accrue du contrôle de l'origine du sherry, tant aux Pays-Bas qu'en Espagne, fait que de telles pratiques appartiennent en grande partie au passé.

Une autre raison de lire l'étiquette d'une bouteille de sherry avec quelque suspicion est la corruption de la notion de "sec" aux Pays-Bas (7). La majorité des sherry bus aux Pays-Bas est commercialisée sous l'étiquette "pale dry". La plupart des Néerlandais entendent par sherry sec "une boisson de teinte claire ayant une teneur en sucre raisonnable au lieu d'un sherry dont tout le sucre a été transformé en alcool. La situation pourrait être illustrée par ce slogan, qui serait applicable au sherry mis sur le marché néerlandais : "appelez-le sec, mais qu'il soit doux" (Call it dry, but make it sweet).

Si nous cherchons, à l'aide du tableau 1.9/1, à savoir qui boit ces nombreux litres de sherry, nous constatons très nettement une plus grande fréquence de consommation parmi la population féminine. Dix pour cent des Néerlandaises ont l'habitude de boire presque quotidiennement un verre de sherry au moins; 20 % passent parfois un jour sans en boire, mais rarement une semaine entière. Ce serait cependant aller un peu trop loin que de qualifier le sherry de boisson pour femmes en se basant sur ces données. Il y a également beaucoup d'hommes qui ne dédaignent pas un verre de sherry.

TABLEAU 1.9/1 - Fréquence de la consommation de sherry selon le sexe

	Pratique- ment cha- que jour	une fois par se- maine	une fois par mois	une fois par tri- mestre	Moins d'1 fois par trimestre	Pratique- ment ja- mais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Hommes	4	15	12	6	8	55	525
Femmes	10	20	9	7	7	47	489
Total	7	17	10	6	8	52	1014

Source : SEO

$$X^2_{(5)} = 22,9757$$

Tout comme pour le vin, nous constatons pour le sherry une relation très nette entre la catégorie de revenus et la fréquence de la consommation. On peut conclure, sur la base du tableau 1.9/2, que boire du sherry est loin de constituer non plus l'ordinaire dans toutes les couches de la population néerlandaise.

TABLEAU 1.9/2 - Fréquence de la consommation de sherry par catégories de revenus.

	Pratique- ment cha- que jour	Une fois par se- maine	une fois par mois	une fois par tri- mestre	Moins d'1 fois par trimestre	Pratique- ment ja- mais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Revenus très élevés	17	36	14	4	4	26	103
Revenus élevés	10	24	13	9	8	36	326
Revenus moyens	5	10	8	6	9	62	446
Bas revenus	0	9	6	6	4	73	139
Total	7	17	10	6	8	52	1014

Source : SEO

$$X^2_{(15)} = 143,457$$



Si nous ventilons en fonction de l'âge le groupe enquêté, nous constatons que les pourcentages les plus faibles de buveurs de sherry quotidiens et les pourcentages les plus élevés de personnes qui ne boivent jamais de sherry se situent au-dessous de 20 ans et au-dessus de 60 ans.

La catégorie qui paraît le plus apprécier cette boisson est celle des personnes de 20 à 29 ans dont 43 % boivent du sherry au moins une fois par mois.

Comme le montre le tableau 1.9/3, il existe aussi des différences régionales dans la fréquence de consommation du sherry. Il est net que c'est dans le Randstad qu'on boit le plus souvent du sherry, la consommation dans les deux autres régions ne présentant guère de différences.

TABLEAU 1.9/3 - Fréquence de la consommation de sherry par région

	Pratique- ment cha- que jour	Une fois par se- maine	Une fois par mois	Une fois par tri- mestre	Moins 1 fois par trimestre	Pratique- jamais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Nord et Est	6	13	7	9	8	57	323
Randstad	9	21	13	5	6	46	453
Sud	6	16	8	6	10	54	238
Total	7	17	10	6	8	52	1014

Source : SEO

$$\chi^2 (10) = 30,5469$$

### 1.10 PORTO

En 1961, la consommation était approximativement de 0,1 litre de porto par habitant; en 1972, elle était passée à 0,25 litre environ. Cette augmentation appréciable est cependant nettement en retard sur celle du vin et surtout du sherry. Moins de  $\frac{1}{2}$  % des 1014 personnes interrogées (4 personnes) boit du porto quotidiennement et 80 % n'en boivent pratiquement jamais.

Le tableau 1.10 montre nettement que plus encore que pour le vin et le sherry, nous devons rechercher les buveurs de porto dans la catégorie de revenus la plus élevée. Environ 30 % des personnes appartenant à cette catégorie boivent du porto au moins une fois par mois, pourcentage décroissant avec le revenu qui tombe ensuite à 13,7 et 4 %.

TABLEAU 10 - Fréquence de la consommation de porto par catégorie de revenus

=====

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par maine	1 fois par mois	1 fois par trimestre	Pratique- ment ja- mais	Moins 1 x pr. trim.	TOTAL
Revenus très élevés	4	13	12	8	55	8	103
Revenus élevés	0	5	8	4	76	7	326
Revenus moyens	0	2	5	4	83	7	446
Bas revenus	0	1	3	1	90	4	139
Total	0	4	6	4	80	6	1014

Source : SEO

$$\chi^2 (15) = 80,358$$

Les différences selon les catégories d'âge correspondent à celles constatées pour la plupart des autres boissons alcoolisées : une fréquence plus faible dans les catégories de 16 à 19 ans et de plus de 60 ans.

Il n'y a guère de différences de fréquence de consommation entre hommes et femmes, pas plus d'ailleurs qu'entre régions.

### 1.11. VERMOUTH

A première vue, la consommation de vermouth par habitant a suivi une évolution assez curieuse. Si nous nous basons sur les chiffres du CBS et que nous partons de l'hypothèse que tout le vermouth bu est importé, nous arrivons à une consommation de 0,03 litre en 1961, qui passe ensuite rapidement à près de 0,4 litre en 1965 pour retomber ensuite à 0,2 litre environ en 1972.

Certains prétendent que les chiffres du CBS ne reflètent pas exactement l'importance de la consommation de vermouth, notamment M. J. Sorbi, importateur de la marque de vermouth la plus connue sur le marché néerlandais (8). Il fonde ses critiques, entre autres, sur le fait qu'il n'a pas été tenu compte de la production intérieure de vermouth. En outre, une partie du vermouth bu aux Pays-Bas est importée d'Italie sous forme concentrée et allongée sur place avec du vin également importé. En tenant compte de ces facteurs, il arrive à une consommation de 0,56 litre en 1971 et estime que ce chiffre sera sans doute un peu plus élevé en 1972.

Qu'il y ait aussi des différences de consommation pour le vermouth entre catégories de revenus est indéniable, même si elles sont un peu moins prononcées que pour les autres types de vin. Pour cette boisson aussi, nous trouvons les pourcentages les plus élevés de buveurs habituels dans les catégories de revenus les plus élevées. Le tableau 1.11 montre que la consommation de vermouth est, elle aussi, loin d'être répartie de façon proportionnelle entre les différentes catégories de revenus.

TABLEAU 1.11/1 - Fréquence de la consommation de vermouth par catégories de revenus.

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par trimestre	Moins 1 fois par trimestre	Pratique- ment ja- mais	TOTAL
Pourcentages (nombres)							
Revenus très élevés	1	9	16	5	8	61	103
Revenus élevés	0	6	10	6	9	69	326
Revenus moyens	0	6	9	4	7	73	446
Bas revenus	1	1	5	7	4	81	139
Total	0	6	9	5	7	73	1014

Source : SEO

$$X^2_{(15)} = 24,7608$$

Il ressort du tableau 1.11/2 que les femmes boivent plus souvent du vermouth que les hommes. Environ 20 % de la population féminine néerlandaise boivent du vermouth au moins une fois par mois. Pour les hommes, ce pourcentage est inférieur à 10. Le pourcentage d'hommes qui ne boivent jamais de vermouth est nettement supérieur à celui des femmes.

TABLEAU 1.11/2 - Fréquence de la consommation de vermouth selon le sexe

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par trimestre	Moins 1 fois par trimestre	Pratique- ment ja- mais	Total
Pourcentages (nombres)							
Hommes	0	3	6	4	7	80	525
Femmes	1	8	12	7	8	64	489
Total	0	6	9	5	7	73	1014

Source : SEO

$$X^2_{(5)} = 34,3258$$

Si l'on examine la situation en fonction d'autres critères, tels que l'âge et la région, on ne constate guère de différences par rapport aux modèles constatés pour les autres types de vin.

1.12 VIN DE FRUITS

La majeure partie du vin de fruits bu aux Pays-Bas est produite dans le pays. Le vin de fruits mousseux provenant d'Allemagne occidentale, entre autres du cidre, représente 2 à 3 % environ de la consommation. La consommation par tête, qui était relativement élevée immédiatement après la guerre (+ 0,58 litre) est tombée au fil des ans jusqu'à 0,38 litres en 1953, après quoi elle est remontée jusqu'à 1,00 litre en 1970. En 1971 et 1972, ce niveau n'a pu être maintenu et la consommation a de nouveau baissé respectivement jusqu'à 0,83 et 0,79 litre par tête.

Tout comme le vermouth, le vin de fruits est bu plus souvent par les femmes que par les hommes, comme le montre le tableau 1.12/1.

TABLEAU 1.12/1 - Fréquence de la consommation de vin de fruits selon le sexe.  
=====

	Pratique ment cha- que jour	1 fois par maine	1 fois se- par mois	1 fois par tri- mestre	Moins 1 x p. trim.	Pratique- ment ja- mais	Total
	Pourcentages (nombre)						
Hommes	0	5	4	4	5	82	525
Femmes	1	9	10	7	7	66	489
Total	1	7	7	5	6	75	1014

Source : SEO

$$\chi^2_{(5)} = 36,4624$$

Si l'on ne tient pas compte des classes d'âge de 16 à 19 ans et de plus de 60 ans, on ne constate guère de différences de fréquence de consommation entre personnes d'âges différents. De même, les différences par région ne sont guère perceptibles.

Un examen du tableau 1.12/2 permet d'affirmer avec  $\pm 98$  % de certitude qu'il y a un lien entre la fréquence de la consommation de vin de fruits et la catégorie de revenus. Mais, contrairement à ce qui se passe pour presque toutes les autres boissons alcoolisées, le vin de fruits n'est pas plus fréquemment bu dans les catégories supérieures.

Depuis peu, (printemps 1973), il existe sur le marché néerlandais un vin de fruits dont le fabricant a sciemment essayé de faire, par son goût et sa couleur, un produit de remplacement du rosé à un prix très étudié. Bien que le fabricant ne soit certainement pas mécontent de son chiffres d'affaires, l'importance de ce produit dans l'ensemble du marché néerlandais est réduite. Le même fabricant a introduit plus récemment encore, une imitation du sherry sous la dénomination "Palos Creamix" produit également à base de fruits frais. Etant donné la forte augmentation prévisible du prix du véritable sherry, les autres fabricants estiment également que le moment est propice pour offrir un produit de remplacement plus avantageux surtout aux buveurs de sherry néerlandais qui n'attachent pas trop d'importance à la qualité.

TABLEAU 1.12/2 - Fréquence de la consommation de vin de fruits par catégories de revenus.

	Pratique- ment cha- que jour	1 fois par se- maine	1 fois par mois	1 fois par trimestre	Moins 1 fois par trimes- tre	Prati- quement jamais	TOTA
Pourcentages (nombre)							
Revenus très élevés	1	4	8	4	1	82	103
Revenus élevés	0	6	7	5	3	79	326
Revenus moyens	1	8	8	5	8	71	446
Bas revenus	1	11	6	6	9	67	139
Total	1	7	7	5	6	75	1014

Source : SEO

$$\chi^2_{(15)} = 28,0044$$

NOTES :

1. Centraal Bureau voor de Statistiek (Bureau central de la statistique)  
Maandstatistiek van de binnenlandse handel (Statistique mensuelle du  
commerce intérieur) La Haye,
2. Centraal bureau voor de statistiek (Bureau central de la statistique)  
Sociale Maandstatistiek (statistique sociale mensuelle), avril 1971, février  
1972, La Haye.
3. Nederlands Zuivelbureau (Office néerlandais du lait), Gebruik van melk  
en daaruit bereide produkten in het gezin (consommation de lait et de pro-  
duits dérivés du lait dans la famille) Rijswijk, 1969.
4. J. Amelung "Steeds meer Bier", (toujours plus de bière), Economisch  
Statistische Berichten (Rapports statistiques économiques), Rotterdam, 1971.
5. Nederlands economisch Instituut , "Structuuronderzoek gedestilleerdbranche,  
Rotterdam, 1971.
6. G. Katona, B. Strumpel, E. Zahn, Aspirations and affluence (Aspirations  
et abondance), New-York 1971, p. 185.
7. F. Steneker, Vinetum, Rotterdam 1970, p. 145
8. "Nederlandse vermouth-consumptie wordt sterk onderschat" (la consommation  
néerlandaise de vermouth est très sous-évaluée), het levensmiddelenbedrijf,  
(l'industrie alimentaire), 4-1 1973, Doetinchem, p. 14 et 15.

## CHAPITRE 2 - LA QUANTITE DE VIN (asl) DISPONIBLE POUR LA CONSOMMATION

### 2.1. Introduction

La quantité de vin (asl) consommée annuellement aux Pays-Bas pourrait être calculée simplement par addition des importations et de la production moins les exportations, et, selon le cas, plus la réduction ou moins l'augmentation éventuelle des stocks. Cependant, les données connues concernant l'évolution des stocks de vin sont trop sommaires pour qu'elles puissent être intégrées dans le calcul. Il est par conséquent préférable de ne pas calculer la quantité consommée, mais la quantité disponible annuellement pour la consommation. Les chiffres nécessaires à cet effet sont publiés par le bureau central de la statistique (CBS).

Presque tous les vins (asl) bus aux Pays-Bas viennent de l'étranger. Tous les vins (asl) importés ne sont toutefois pas consommés dans le pays. Certains sont réexportés. A partir de 1967, les exportations néerlandaises de vin ont un caractère double. Une partie de celles-ci comprend différents types de vin (asl) prêts pour la consommation directe, qui sont destinés en grande partie à la Belgique. Une autre partie, beaucoup plus importante, ne consiste qu'en un produit semi-fini à base de vin destiné à être transformé par les distillateurs allemands (voir 2.3.). Les chiffres des tableaux 2.2/1 et 2.2/2 concernant cette deuxième partie de nos exportations de vin ont été corrigés par le CBS.

### 2.2. Importations.

Au cours de la période 1961 - 1972, les importations de vin (asl) même en faisant abstraction des quantités destinées à l'Allemagne, ont augmenté considérablement, passant d'un peu plus de 28 millions à plus de 106 millions de litres (tableau 2.2/1). Parallèlement, la valeur des importations de vin est passée de près de 33,5 millions de florins à plus de 174 millions de florins. Le prix moyen par litre de vin importé est passé au cours de cette période de 1,19 florin à 1,64 florin. Cette augmentation de 30 % environ n'est pas élevée en comparaison des augmentations de prix constatées pour d'autres produits. Il faut cependant noter que le prix moyen ne donne pas une idée précise de l'évolution des prix.

Le C.B.S. enregistre les importations de vin par pays de provenance notamment. Est considéré comme pays de provenance le pays d'où le vin (asl) est

expédié pour la première fois aux Pays-Bas. Le pays de provenance et le pays producteur ne peuvent donc pas être considérés comme synonymes. Il n'est cependant guère vraisemblable qu'il y ait - à une exception près - une grande différence entre pays de provenance et pays d'origine pour les importations de vin (asl). L'exception à cette règle est constituée par les importations en provenance de l'UEBL qui comprennent des vins (asl) produits en France (voir 2.2.5.).

Même si, pour tenir compte de cette situation, nous ajoutons les importations en provenance de l'UEBL à celles en provenance de France (dans les tableaux 2.2/1 et 2.2/2), l'Espagne reste notre plus gros fournisseur de vin (asl). Le volume considérable des importations de vin (asl) d'Espagne qui, en 1972, n'étaient que de 4 % inférieures aux importations totales de tous les partenaires de la C.E. réunis, montre en quoi les importations néerlandaises de vin se distinguent nettement de celles de autres pays continentaux de la Communauté. En valeur, l'écart entre l'Espagne et l'ensemble des pays du Marché commun est plus grand, mais là, encore, l'Espagne reste le principal pays de provenance. L'augmentation des importations de vin d'Espagne, qui est due notamment aux importations de sherry, sera examinée plus en détail au point 2.2.1.

Outre la diminution des livraisons de vin des pays de la C.E. et l'augmentation de celles de l'Espagne, on constate dans nos importations de vin une réduction du nombre des pays dont le vin est importé en grandes quantités. Au cours des années 60 et aussi après 70, le vin (asl) était importé surtout des quelques sept pays figurant dans les tableaux 2.2/1 et -/2. En 1972, on importait sans doute encore du vin (asl) de près de 30 pays mais leur rôle était très réduit.<sup>1)</sup>

A l'origine, seuls les vins de qualité ou presque étaient importés en bouteilles. Une bonne partie de ce vin arrivait cependant en fûts dans le pays pour y mûrir. C'est surtout depuis 1966 que les importations en bouteilles ont fortement progressé et que des quantités importantes de vin (asl) à prix moyen relativement bas sont également importées en bouteilles.

./.

1) Le pourcentage des vins français dans les importations en provenance de l'UEBL est de ce fait certainement surestimé puisque celles-ci comprennent également des vins luxembourgeois. En 1972, environ 15 % de nos importations en provenance de l'UEBL étaient constituées de vins luxembourgeois.



Différents facteurs sont à la base de cette évolution. Le premier est le développement du transport en palettes, qui a réduit considérablement les différences de prix de transport entre bouteilles et fûts. En outre, l'importateur s'accommodera d'une différence de prix modérée si l'étiquette de la bouteille de vin qui lui est livrée mentionne - en toute loyauté - que le vin a été mis en bouteille dans le pays d'origine et qu'il se trouve de surcroît dispensé de la mise en bouteille qui n'est pas sans risque. Dans certains centres de production, on a concentré les opérations de soutirage. Les économies d'échelle qui en ont résulté ont encore stimulé les importations en bouteilles. En outre, certains pays producteurs (notamment l'Espagne) manifestent ces derniers temps une préférence pour la mise en bouteilles dans le pays, entre autres parce que cela augmente les possibilités d'emploi de la main-d'oeuvre et que cela permet un meilleur contrôle.

Par ailleurs, les coûts de fabrication et d'entretien des fûts en bois ont à ce point augmenté que seuls des vins de qualité y sont encore conservés ou transportés. Ainsi la plupart des vins à bas prix moyen au litre qui ne sont pas importés en bouteilles ne sont-ils pas livrés en fûts de bois mais en conteneurs en plastique ou sont transportés par bateaux ou camions-citernes. Certains détaillants en vins considèrent que le fait que le consommateur puisse remplir lui-même sa bouteille de vin au tonneau constitue une attraction qui attire le client.

TABLEAU 2.2/1 - Les importations de vin (asl) en litres et les principaux pays de provenance a)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	100 litres (pourcentages)											
FRANCE	5.979 (21)	6.065 (21)	6.417 (21)	6.404 (18)	6.619 (16)	8.064 (18)	8.018 (15)	8.782 (16)	10.242 (16)	10.515 (15)	15.665 (19)	19.393 (18)
ITALIE	7.809 (28)	6.901 (24)	5.356 (17)	4.641 (13)	3.770 (9)	6.017 (13)	9.908 (19)	8.642 (16)	11.590 (18)	15.681 (22)	16.421 (19)	17.807 (17)
UEBL	1.273 (5)	2.962 (10)	5.611 (18)	7.350 (21)	10.048 (24)	11.709 (26)	9.013 (17)	8.478 (16)	7.113 (11)	8.083 (11)	8.400* (10)	8.723 (8)
ALLEMAGNE OCCIDENTALE	1.036 (4)	903 (3)	867 (3)	1.239 (4)	1.392 (3)	1.089 (2)	1.288 (2)	3.205 (6)	4.723 (7)	2.365 (3)	4.140 (5)	3.300 (3)
TOTAL C.E.	16.097 (57)	16.931 (58)	18.251 (59)	19.634 (56)	21.829 (53)	26.879 (59)	28.227 (54)	29.107 (54)	33.668 (52)	36.644 (51)	44.626* (53)	49.223 (46)
ESPAGNE	6.242 (22)	6.471 (22)	6.858 (22)	9.166 (26)	12.593 (31)	12.501 (27)	16.553 (32)	19.055 (36)	24.046 (37)	26.143 (36)	34.266 (40)	44.664 (42)
PORTUGAL	2.258 (8)	2.629 (9)	2.874 (9)	3.344 (10)	4.127 (11)	3.389 (7)	3.206 (6)	3.108 (6)	3.506 (5)	3.207 (4)	3.592 (4)	4.072 (4)
GRECE	414 (1)	443 (2)	756 (2)	443 (1)	500 (1)	737 (2)	769 (2)	235 (0)	252 (0)	3.249 (5)	383 (0)	7.383 (7)
AUTRES PAYS	3.249 (12)	2.567 (9)	2.326 (7)	2.197 (6)	1.743 (4)	2.155 (5)	3.356 (6)	1.919 (4)	2.642 (4)	2.546 (4)	1.586 (2)	930 (1)
TOTAL	28.260 (100)	28.941 (100)	31.065 (100)	34.784 (100)	41.072 (100)	45.661 (100)	52.138 (100)	53.424 (100)	64.394 (100)	72.183 (100)	84.453* (100)	106.346 (100)

a) Ces chiffres ont été corrigés par le CBS des importations destinées aux distillateurs allemands.

\* Estimation SEO

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce intérieur.

TABLEAU 2.2/2 - Les importations de vin (asl) en florins et les principaux pays de provenance <sup>a</sup>

- 31 -

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
					1000 florins (pourcentage)							
FRANCE	10.436 (31)	10.863 (32)	11.499 (26)	13.741 (25)	13.302 (21)	17.030 (25)	15.411 (22)	16.926 (24)	19.703 (24)	22.758 (24)	34.245 (26)	49.324 (28)
ITALIE	5.780 (17)	5.405 (14)	3.060 (7)	2.933 (5)	2.463 (4)	3.710 (5)	5.110 (7)	4.781 (7)	9.562 (12)	11.292 (12)	15.074 (11)	16.840 (10)
UEBL	2.546 (8)	6.036 (16)	13.743 (31)	17.306 (32)	21.327 (34)	25.745 (35)	19.467 (27)	17.251 (24)	12.917 (16)	13.874 (14)	15.120* (11)	16.621 (10)
ALLEMAGNE OCCIDENTALE	1.949 (6)	1.952 (5)	2.056 (5)	2.584 (5)	2.760 (4)	2.630 (4)	2.874 (4)	3.717 (5)	4.817 (6)	5.675 (6)	8.336 (6)	8.973 (5)
TOTAL C.E.	20.711 (62)	24.256 (65)	30.358 (68)	36.564 (67)	39.852 (63)	49.115 (68)	42.802 (60)	42.675 (60)	46.999 (57)	53.599 (56)	72.775* (55)	91.758 (53)
ESPAGNE	7.264 (22)	7.661 (21)	8.345 (19)	11.318 (21)	16.155 (25)	16.266 (22)	20.777 (29)	21.383 (30)	26.866 (33)	32.183 (33)	49.152 (37)	68.573 (39)
PORTUGAL	3.221 (10)	3.406 (9)	3.794 (9)	4.433 (8)	5.657 (9)	4.798 (7)	5.405 (8)	5.688 (8)	6.363 (8)	6.608 (7)	8.200 (6)	9.555 (5)
GRECE	284 (1)	273 (1)	455 (1)	274 (1)	367 (1)	456 (1)	439 (1)	114 (0)	298 (0)	1.499 (2)	259 (0)	3.201 (2)
AUTRES PAYS	1.934 (6)	1.774 (5)	1.638 (4)	1.738 (3)	1.621 (3)	1.928 (3)	1.951 (3)	1.534 (2)	1.762 (2)	2.264 (2)	1.508 (1)	1.001 (1)
TOTAL	33.414 (100)	37.370 (100)	44.590 (100)	54.327 (100)	63.652 (100)	72.563 (100)	71.374 (100)	71.394 (100)	82.288 (100)	96.153 (100)	131.894* (100)	174.299 (100)

a) Ces chiffres ont été corrigés par le CBS des importations destinées aux distillateurs allemands

\* Estimation SEO

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce intérieur.

### 2.2.1. Les importations d'Espagne

Dans le tableau 2.2.1., on a essayé de donner un aperçu aussi clair que possible de la composition des importations de vin en provenance d'Espagne depuis 1961. Il n'est pas exclu que cet aperçu s'écarte légèrement de la réalité à certains endroits. Etant donné le manque de précision de la liste des marchandises utilisées par les services douaniers et les quelques modifications qui y ont été apportées pendant la période considérée, il n'est pas possible de donner un chiffre exact notamment pour les importations de sherry. En outre, il n'est pas impossible que, dans le passé, du vin (asl) ait été expédié d'Espagne aux Pays-Bas sous la dénomination de sherry alors qu'il n'avait aucun droit à cette appellation d'origine. Il ne faut guère s'attendre à ce que les services douaniers, auprès desquels le CBS se procure ses données pour la statistique du commerce extérieur puisse exercer à cet égard un contrôle sévère. Une surestimation des importations de sherry ne paraît donc pas exclue.

Malgré ce léger inconvénient, le tableau montre très nettement l'augmentation énorme de nos importations de vin en provenance d'Espagne, qui doit être attribuée presque entièrement au développement considérable des importations de sherry. En douze ans, les importations de sherry sont passées de 2,6 millions de litres environ (+ 5 millions de florins) à près de 37 millions de litres (+ 62,5 millions de florins). Pendant la même période, la part du sherry dans les importations totales de vin en provenance d'Espagne, en 1961, était encore de 35 % en volume et de 65 % en valeur est passée respectivement à 85 et 90 %.

Parmi les sherry, le taux de croissance le plus élevé est celui de la catégorie la moins chère, à savoir le sherry titrant 15 à 17° transporté en fûts \*. En 1961, on n'en importait que 0,35 million de litres (représentant une valeur de 0,5 million de florins), quantité qui a considérablement augmenté surtout après 1970 pour dépasser 21,5 millions de litres environ (plus de 31 millions de florins) en 1972. En 1970 aussi, une autre tendance s'est dessinée : l'augmentation des importations de sherry en bouteille. En quatre ans, les importations de sherry en bouteille sont passées de 0,33 millions de litres (approximativement 1 million de florins) à près de 6 millions de litres (16 millions de florins). Il faut s'attendre à ce que les importations de sherry

---

\* Selon l'arrêté néerlandais sur le vin (article premier), la teneur en alcool du sherry doit être aux Pays-Bas de 18° au moins.

en bouteilles continuent à augmenter, notamment à la suite de la construction de grandes entreprises de mise en bouteilles en Espagne et de l'annonce de mesures visant à renforcer le contrôle auquel est soumis le sherry dans le pays producteur <sup>2</sup>.

Le prix moyen du litre de sherry importé présente une légère tendance à la baisse jusqu'en 1972. La limitation des ventes de sherry en Espagne et le renforcement du contrôle de la qualité devraient cependant mettre un terme à cette évolution favorable des prix.

Les importations d'Espagne ont également augmenté pour un certain nombre d'autres types de vin (as1), bien que cela n'ait rien de comparable avec l'augmentation des importations de sherry. Les importations de vin en fûts titrant de 15 à 17° sont nettement en augmentation notamment au cours de la période 1966 - 1970. Il ressort de nos entretiens avec des importateurs de vin qu'il y a tout lieu de supposer qu'une bonne partie de ce vin a été vendue aux consommateurs néerlandais pour du sherry. Cette supposition est fondée en grande partie sur une comparaison entre le prix de détail pratiqué pour certains sherry dans les magasins néerlandais et le prix minimum du sherry en Espagne. Depuis les pratiques commerciales semblent avoir beaucoup diminué. Aussi est-il vraisemblable qu'au cours des dernières années, une plus grande quantité de ce vin ait été mise sur le marché néerlandais sous une dénomination conforme à la réalité, comme celle de Montilla, entre autres.

Depuis 1971, les importations de vin titrant de 13 à 14° ont augmenté tandis que celles de vins titrant moins ont diminué. Chacune de ces rubriques statistiques comprend pas mal de types de vins assez différents. La gamme basse des prix moyens (0,65 florin le litre en 1961 et 0,80 florin en 1972) ne signifie pas qu'il s'agit toujours de vins de moins bonne qualité. On y trouve des Rioja plus chers comme ces vins mis sur le marché avec l'étiquette "vin doux espagnol"(\*). Cette situation ne permet malheureusement pas de suivre séparément l'évolution des importations de ces vins.

---

\* Il n'est pas exclu que des vins d'autres provenances soient également vendus aux consommateurs sous cette dénomination - non protégée.

TABLEAU 2.1.1. - Les importations de vin (asl) d'Espagne

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	Hectolitres											
Vin mousseux	-	-	-	34	51	84	69	64	48	51	99	137
Vin titrant moins de 13° en bouteilles	-	-	-	-	123	-	145	386	248	616	2.164	2836
" " " " " fûts	30.806	29.557	29.367	33.951	40.021	33.872	37.800	34.304	45.821	28.676	28.676	23229
Vin " de 13 à 14° en bouteilles	-	-	-	-	202	-	-	-	-	192	146	358
" " " " " en fûts	5.156	4.055	4.258	5.216	5.609	3.871	2.637	4.070	6.579	10.797	14.027	30274
Sherry " de 15 à 17° en bouteilles	22	52	75	48	89	571	174	358	600	4.801	23.025	47735
" " " " " en fûts	3.512	3.964	5.784	10.865	19.171	21.684	33.761	45.633	61.673	76.211	137175	215212
Sherry titrant de 18 à 24° en bouteilles	333	405	430	617	812	1.606	1.057	1.852	2.786	3.129	6.576	11028
" " " " " en fûts	22.588	26.678	28.668	40.924	59.848	54.538	69.810	69.464	85.397	88.380	108388	93324
Autres vins titrant de 15 à 17° en bout.	-	-	-	-	-	46	105	47	90	106	194	412
" " " " " en fûts.	-	-	-	-	-	5.115	18.130	29.843	47.637	30.673	21.676	22172
Autres vins titrant de 18 à 21° en bout.	-	-	-	-	-	-	-	-	181	167	431	239
" " " " de plus de 18° en fûts	-	-	-	-	-	3.521	1.771	1.037	921	484	-	718
<b>Total</b>	<b>62.417</b>	<b>64.711</b>	<b>68.582</b>	<b>92.655</b>	<b>125.926</b>	<b>125.010</b>	<b>165531</b>	<b>190.554</b>	<b>240.464</b>	<b>261.428</b>	<b>342577</b>	<b>446590</b>

Source : CBS, <sup>3</sup>statistique mensuelle du commerce extérieur.

### 2.2.2. Les importations de France

Depuis 1961, le nombre de litres de vin (asl) importés directement de France a presque triplé. Ce rythme de croissance est inférieur à celui des importations totales de vin qui ont presque quadruplé au cours de cette période. En valeur, l'évolution est cependant parallèle à la progression totale. Le vin français est donc devenu relativement plus cher.

Il ressort du tableau 2.2.2/1 que la croissance des importations de vin (asl) français s'est faite par paliers. Après une période de stagnation pendant la première moitié des années 60, on a enregistré une progression assez nette en 1966 et en 1969, suivie de bonds spectaculaires après 1970, année de l'entrée en vigueur du règlement des C.E. portant organisation du marché du vin.

Si nous faisons abstraction du sherry, du porto et du vermouth, la France est de loin le plus important fournisseur de vin des Pays-Bas, notamment pour les vins de qualité. Une comparaison du tableau 2.2.2/1 avec le relevé des exportations à destination des Pays-Bas établi par le Comité interprofessionnel du vin de champagne nous apprend que le champagne est de loin le vin mousseux le plus exporté de France vers les Pays-Bas. La popularité de ce type de vin ainsi que d'autres vins mousseux, qui n'a jamais été grande aux Pays-Bas, paraît en régression après la croissance des années 60 (voir 3.3.)

Quatre-vingt-dix pour cent environ des vins importés de France ont pratiquement toujours été des vins titrant moins de 13°. En 1971, un tiers environ du vin importé était blanc et deux tiers rouge ou rosé. L'année suivante ce rapport semble s'être sensiblement modifié. Le vin rouge et le vin rosé représentaient alors 80 % des importations et le vin blanc ne dépassait plus les 20 % environ.(3). La Commission d'exportation des vins de France fait une distinction dans les exportations de vin français entre les vins d'appellation contrôlée (AOC) et les vins dits de consommation courante (VCC), entre autres (4). Cette distinction ne coïncide pas entièrement avec celle que la C.E. fait entre les vins de qualité et les vins de table puisque certains vins dits VDSQ, que la C.E. considère comme des vins de qualité (vqprd) sont

également rangés dans les vins de consommation courante.

Après l'Allemagne occidentale, l'UEBL et la Grande-Bretagne, les Pays-Bas sont le pays vers lequel la France a exporté le plus de vins de consommation courante en 1971 et 1972. Pour ces deux années, la place qu'occupent les Pays-Bas dans les exportations totales de ces vins représente 3,5 % environ.

Parmi les acheteurs de vins d'appellation contrôlée, les Pays-Bas occupent la huitième place en valeur avec 2,5 % des exportations totales et la septième place en volume avec 4 % environ en 1972. Ceci met en évidence la préférence accordée dans notre pays aux vins de qualité bon marché. C'est notamment le cas pour les vins de Bordeaux, de Bourgogne et des Côtes du Rhône. Le prix moyen du vin de ces régions exporté aux Pays-Bas en 1971 et 1972 était sensiblement inférieur à celui de l'ensemble des exportations de ces vins. Le vin le plus cher de ces régions est exporté surtout aux Etats-Unis qui, pour ces deux années, ont été les meilleurs acheteurs de vins français, en valeur. L'Allemagne occidentale a été le meilleur acheteur en volume. Par ailleurs, les Pays-Bas préfèrent les vins de qualité bon marché d'un millésime assez récent. Avant 1969, le prix moyen des exportations à destination des Pays-Bas était supérieur à celui des exportations totales. Les augmentations de prix dans les régions de production, notamment à la suite d'un accroissement de la demande des Etats-Unis, ont vraisemblablement amené les Néerlandais à se rabattre sur une catégorie de prix inférieure dans la même appellation contrôlée. De ce fait, les fortes augmentations de prix enregistrées en France n'ont pas tellement été ressenties sur le marché néerlandais.

En valeur, les exportations d'AOC français aux Pays-Bas ont cependant augmenté beaucoup plus fortement qu'en volume. Cela s'explique, entre autres, par le fait que tandis que les exportations (souvent meilleur marché) de vin en fûts vers les Pays-Bas ne changeaient pratiquement pas depuis 1968, les livraisons en bouteilles sont passées de quelque 6000 hl à plus de 80 000 hl.

Le tableau 2.2.2. montre que le Bordeaux est l'AOC le plus souvent bu aux Pays-Bas. En 1972, un tiers environ des AOC importés dans notre pays venaient de la région de Bordeaux, principale région viticole de France. En 1968, le Bordeaux représentait encore près de la moitié de ces importations.



La position du vin de Bordeaux a donc relativement fléchi sur le marché néerlandais. En valeur, les exportations de Bordeaux aux Pays-Bas, qui atteignaient 7 514.000 NF en 1968 et 2.681 000 NF en 1972 n'ont pas connu le même fléchissement. Ceci indique une augmentation de prix qui se situe au-dessus de la moyenne. Pour les viticulteurs de la région de Bordeaux, les Pays-Bas deviennent un peu plus importants. En 1968, 5 % de leurs exportations étaient expédiés vers les Pays-Bas, en 1972, on atteignait 5,6 %.

La consommation néerlandaise de vin de l'autre grande région de production, la Bourgogne, s'est développée plus rapidement que celle des vins de Bordeaux.

En 1968, les exportations à destination des Pays-Bas atteignaient 2 % des exportations totales de ce type d'AOC, cinq ans plus tard, ce pourcentage avait déjà doublé. Nous constatons cette fois encore un bond spectaculaire de 1970 à 1971. Bien que ce soit en Bourgogne qu'on enregistre les augmentations de prix les plus fortes ces dernières années, la progression de nos exportations est moins rapide en valeur qu'en volume. Le prix du vin de Bourgogne exporté aux Pays-Bas reste lui aussi nettement inférieur à celui de l'ensemble des exportations de ce vin. Nous constatons à nouveau que les importateurs néerlandais se sont rabattus sur une catégorie de prix inférieure dans la même région. Ils ont pu importer davantage de Bourgogne meilleur marché en bouteilles, les négociants chez qui sont rassemblées les nombreuses petites récoltes obtenues sur des parcelles de faible surface le plus souvent sise dans cette région, assurant eux-même la mise en bouteilles depuis quelques années.

TABLEAU 2.2.2/1 - Les importations de vin (asl) de France

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	HECTOLITRES											
Vin mousseux	1.498	1.611	1.836	2.060	2.183	2.407	3.016	2.838	3.644	4.501	5.593	5.433
Vins titrant moins de 13° en bouteilles	5.093	1.323	1.563	1.994	2.145	2.410	3.105	5.037	9.558	23.218	53.091	100.071
" " " " en fûts	53.207	53.211	55.511	54.700	56.056	70.644	68.866	74.509	82.530	66.795	87.392	77.871
Vins titrant de 13 à 14° en bouteilles	290	87	123	232	289	327	496	327	615	1.463	3.666	4.044
Vins " " " en fûts	3.640	3.618	3.465	3.456	4.104	3.545	3.027	3.622	4.056	3.344	3.559	2.678
Vins " de 15 à 18°	-	-	-	54	111	-	-	-	77	-	-	600
Vins titrant plus de 18°	-	56	65	19	-	-	22	93	48	145	116	-
Vermouth	237	803	1.605	1.522	1.268	1.307	1.646	1.361	1.892	1.975	3.187	3.205
<b>Total</b>	<b>63.965</b>	<b>60.709</b>	<b>64.168</b>	<b>64.037</b>	<b>66.156</b>	<b>80.640</b>	<b>80.178</b>	<b>87.787</b>	<b>102.420</b>	<b>96.940</b>	<b>156.653</b>	<b>193.902</b>

Source : CBS Statistique mensuelle du commerce extérieur.

En ce qui concerne les vins des Côtes du Rhône, l'augmentation considérable de la quantité exportée vers les Pays-Bas, qui atteint près de 300 %, est de loin dépassée par celle de la valeur dont le taux d'augmentation est de près de 550 %. Encore une fois, l'une des raisons principales en est l'accroissement des exportations de vin "mis en bouteilles" par les producteurs au lieu de l'importateur. Le prix moyen d'une bouteille de Côtes du Rhône exportée aux Pays-Bas est tombé de 4,44 NF en 1968 à 3,49 NF en 1972. Le prix moyen des exportations totales de ce vin était de 3,83 NF en 1968 et de 5,19 NF en 1972. Le pourcentage des exportations vers les Pays-Bas dans les exportations totales de ce vin a doublé pendant la même période, passant de 2,7 % en 1968 à près de 5,5 % en 1972.

Les exportations de vins de qualité d'Alsace ont augmenté rapidement ces dernières années. Le pourcentage des exportations totales d'AOC d'Alsace aux Pays-Bas est tombé de 3,5 en 1968 à 3,2 %. Les exportations de vins d'Alsace aux Pays-Bas n'ont donc pu suivre le rythme de croissance des exportations vers d'autres pays. Contrairement à ce que nous constatons pour les autres AOC français, le prix moyen de la bouteille d'Alsace destinée aux Pays-Bas est nettement supérieur (4,98 NF en 1972) à celui des exportations totales de ce vin (4,18 NF). L'Allemagne occidentale notamment, principal pays de destination des exportations de ce vin, importe des vins bon marché (3,27 NF par bouteille en 1972).

Les autres vins tranquilles à appellation d'origine contrôlée exportés aux Pays-Bas regroupés en un seul poste, ont aussi un taux de croissance élevé. Depuis 1968, leur part dans les exportations d'AOC aux Pays-Bas a augmenté de 20 à 30 % environ. La quantité destinée aux Pays-Bas a augmenté au fil des ans, sa part dans les exportations totales de ces vins d'appellation contrôlée passant de 3,3 à 4,8 %. La croissance dans ce secteur des vins de qualité français indique que les importateurs néerlandais de vins, poussés par l'explosion des prix dans les régions de Bordeaux et de Bourgogne connues depuis toujours, ont cherché et trouvé des vins de substitution dans d'autres régions.

TABLEAU 2.2.2/2. - Ventilation des exportations de vins tranquilles de France aux Pays-Bas

	1968	1969	1970	1971	1972
	Hectolitres				
BORDEAUX :	26.004	27.392	23.940	34.762	46.129
en bouteilles	2.624	4.806	8.763	14.385	25.915
en fûts	20.380	22.586	15.177	20.377	20.214
BOURGOGNE :	10.535	12.368	14.037	24.241	28.912
en bouteilles	1.911	3.061	6.855	15.579	20.429
en fûts	8.624	9.307	7.182	8.662	8.483
COTE DU RHONE :	4.546	4.776	4.655	7.111	14.409
en bouteilles	299	413	1.048	4.048	10.093
en fûts	4.247	4.363	3.607	3.063	4.316
ALSACE :	1.363	1.522	1.911	2.440	2.936
en bouteilles	935	1.080	1.588	2.276	2.895
en fûts	428	442	323	164	41
AUTRES AOC, Y COMPRIS ANJOU :	10.778	10.563	14.768	30.273	35.047
en bouteilles	614	1.406	4.392	15.114	21.563
en fûts	10.164	9.157	10.376	15.159	13.484
TOTAL DES AOC :	53.226	56.621	59.311	98.827	127.433
en bouteilles	6.383	10.766	22.646	51.402	80.895
en fûts	46.843	45.855	36.665	47.425	46.538
" DES VIN DE CONSOMMATION COURANTE	-	-	-	47.425	64.050
T O T A L	-	-	-	153.427	198.546

Source : Commission d'Exportation des vins de France, statistiques des Exportations de vins au 1er janvier 1973, Paris 1973.

### 2.2.3. Les importations d'Italie

Ces dernières années, la production italienne de vin a été supérieure à la production française. On ne le remarque guère sur le marché néerlandais où le vin français et le sherry espagnol occupent une place beaucoup plus importante que les vins italiens. Les exportations importantes de vin italien sont surtout destinées à la France où des quantités importantes de vin italien sont utilisées entre autres pour des coupages. Depuis l'entrée en vigueur dans la C.E. de l'interdiction de mélanger avec le vin (asl) produit dans la Communauté du vin en provenance des pays tiers, le vin italien a éliminé dans une large mesure les vins de coupage nord-africains du marché français \*. Le vin italien - bon marché - est également utilisé aux Pays-Bas pour couper des vins plus chers. Une partie du vin importé en fûts est mis en bouteilles sur place et commercialisé comme vin italien sans autre indication de provenance.

Le tableau 2.2.3. montre que nous n'importons guère de vin mousseux d'Italie. Le goût sucré du "spumante" semble empêcher d'en faire un bon produit de remplacement des vins mousseux plus chers provenant d'Allemagne occidentale et de France.

Les exportateurs italiens voient plus de possibilités pour le vin en bouteilles titrant moins de 13°. Les importations de ce vin d'Italie ont augmenté sensiblement depuis 1970. Aussi la plupart des efforts de promotion des ventes sont-ils axés sur le secteur du marché qui a connu la plus forte croissance après le sherry, c.à.d. les vins d'appellation d'origine protégés ou non, vendus au détail entre 5 et 6 Fl environ. Les vins français sont sous ce rapport les concurrents les plus sérieux que l'on pense pouvoir combattre surtout en étudiant de très près les prix. Le vin italien semble désavantagé le consommateur néerlandais ne le connaissant guère. Sur les 275 personnes interrogées qui ont déclaré tenir compte du pays ou de la région d'origine à l'achat d'une bouteille de vin, 3 % seulement ont cité l'Italie comme étant le pays dont le vin était choisi en premier lieu. 60 % ont cité la France ou une région de ce pays. La grande diversité des vins italiens est considérée comme un des facteurs les empêchant de jouir d'une plus grande popularité aux Pays-Bas, car elle rend le choix très difficile pour un non initié. Une des mesures que l'on envisage de prendre aux Pays-Bas pendant la campagne de vente

\* Le vermouth ne tombe pas sous le coup de cette disposition parce qu'il est considéré comme un produit industriel et non comme un produit agricole.

en faveur des vins italiens est par conséquent de répartir ces nombreux vins en cinq catégories. On pense aussi pouvoir stimuler la consommation des vins italiens à l'étranger en fournissant plus d'informations sur le vin aux touristes visitant l'Italie.

Les vins titrant de 15 à 17° occupent une place non négligeable dans les importations d'Italie. Il s'agit d'un poste statistique assez hétérogène où l'on trouve non seulement des vins bon marché utilisés principalement comme vins de coupage, mais aussi des vins de dessert typiquement italiens tels que le Marsala et le Monica.

Le vermouth occupe depuis des années une place importante dans les importations d'Italie. Du vermouth d'origine italienne est également importé de Belgique aux Pays-Bas. L'augmentation des importations de vermouth d'Italie après 1968 doit être attribuée à une modification du courant commercial qui passe de moins en moins par l'UEBL et non à l'augmentation de la consommation néerlandaise. Nous constatons une augmentation des importations en bouteilles pour le vermouth également.

TABLEAU 2.2.3. - Les importations de vin (asl) d'Italie

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
					Hectolitres							
Vin mousseux	35	53	73	102	85	89	98	102	126	129	127	158
Vin titrant moins de 13° en bout.	417	463	264	224	201	158	260	287	449	1.085	3.021	5.471
" " " " en fûts	49.469	38.334	31.343	19.936	19.701	38.902	74.611	60.640	62.992	1112.363	47.233	22.171
Vin titrant de 13 à 14° en bout.	-	338	-	75	-	-	-	1.883	371	-	-	142
" " " " en fûts	19.346	20.146	17.131	20.856	12.916	16.664	19.043	14.573	30.476	27.736	70.564	92.110
Vin titrant de 15 à 17° en bout.	-	-	-	-	-	-	-	-	57	-	-	372
" " " " en fûts	700	3.368	1.993	2.321	1.932	1.090	1.272	1.412	1.234	757	19.733	34.920
Porto, sherry et autres titrant de 15 à 17° en fûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	680	-
Vin titrant de 18 à 21°	-	-	-	-	-	-	-	-	1.876	895	5.131	7.214
Vin titrant plus de 18°	-	-	-	-	-	-	-363	4.081	8.181	695	469	-
Vermouth titrant moins de 18°b.	56	89	199	274	288	396	208	870	1.003	2.699	3.678	4.907
" " " " f.	2.624	2.313	2.559	2.620	2.513	2.785	3.159	2.433	2.934	7.254	13.964	15.522
Vermouth et autres vins titrant plus de 18°	5.443	4.419	-	-	-	-	63	184	6.196	3.893	80	-
<b>TOTAL</b>	<b>78.090</b>	<b>69.523</b>	<b>53.562</b>	<b>46.408</b>	<b>37.636</b>	<b>60.084</b>	<b>99.077</b>	<b>86.465</b>	<b>115.895</b>	<b>157.506</b>	<b>164.680</b>	<b>183.087</b>

Source : CBS Statistique mensuelle du commerce extérieur.

#### 2.2.4. Les importations en provenance du Portugal

L'importance du Portugal sur le marché néerlandais du vin a relativement diminué depuis 1961, les importations en provenance de ce pays n'ayant <sup>pas</sup> augmenté au même rythme que la consommation de vin aux Pays-Bas. 1965 a été une année record pour les importations de vins portugais. Ce pays occupait alors la troisième place derrière l'Espagne et la France avec 4 217 000 litres (soit une valeur de 5 657 000 florins).

Le doublement des importations en provenance du Portugal de 1961 à 1972 est dû en grande partie à l'augmentation des importations de Porto (1,9 million de litres environ) mais cette progression étant inférieure à celle des importations totales de vin, la part du Porto dans ces importations a reculé de 4 à 3 % (voir 3.5.). Pour les mêmes raisons que pour le sherry dans le tableau 2.2.1., les chiffres relatifs au Porto dans le tableau 2.2.4. sont des approximations. Les importations de vin de Madère, de Muscatel, de Setubal et de sherry sont groupées avec celles de Porto. Selon les indications du Hoofdprodukschap pour les produits agricoles concernant les importations néerlandaises de vin en 1971 et 1972, les importations de ces boissons du Portugal représentent pour ces années moins de 1 % de celles de Porto (5).

En 1971, le porto a été importé le plus souvent en fûts. Les quelque 2,4 millions de litres de porto comprenaient près de 80 % de porto rouge, le reste étant du porto blanc. Les proportions étaient à peu près les mêmes pour les importations en bouteilles, également en nette augmentation des dernières années. A ce propos, il convient de signaler une autre évolution : l'intérêt accru pour les porto titrant de 15 à 17°. Les importations de porto titrant davantage sont néanmoins restées les plus importantes \*.

Le type de vin portugais dont les importations ont le plus augmenté n'est pas le porto mais le vin en bouteilles d'une teneur de plus de 13°. Celles-ci ont plus que décuplé depuis 1961. Cette évolution s'est surtout marquée après 1967. Etant donné le prix moyen au litre relativement élevé (3,13 florins en 1972), il est vraisemblable que ce poste statistique comprend une bonne partie de vinho verde et de rosé pétillant qui sont importés en cruchons de grès et en flacons sograpes.

\* selon l'arrêté néerlandais sur le vin (article premier), la teneur en alcool du porto doit être aux Pays-Bas de 18° au moins.



TABLEAU 2.2.4. - Les importations de vin en provenance du Portugal (as1)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Hectolitres												
Vin titrant moins de 13° en bouteilles	305	617	791	766	1.048	1.039	1.382	1.728	<del>1.948</del>	2.135	3.083	4.278
" " " " " fûts	9.019	13.411	12.709	14.906	17.345	13.300	7.950	5.669	5.534	3.310	3.682	4.088
Vin titrant de 13 à 14° en bouteilles	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
" " " " en fûts	970	356	533	324	581	341	242	215	-	135	-	-
Porto titrant de 15 à 17° en bouteilles	-	-	-	-	-	-	-	72	-	63	96	69
" " " " en fûts	683	966	646	650	801	362	808	2.358	3.504	3.562	4.800	5.789
Porto titrant de 18 à 21° en bouteilles	90	100	102	201	309	406	351	484	514	955	3.861	6.173
" " " " en fûts	11.459	11.199	13.954	16.590	21.273	17.092	19.505	18.689	20.390	20.777	20.286	20.178
Autres vins titrant de 15 à 17° en fûts	-	-	-	-	-	614	976	1.680	2.671	1.100	-	-
Autres vins titrant plus de 18°	-	-	-	-	-	733	845	190	498	33	115	57
<b>TOTAL</b>	<b>22.578</b>	<b>26.649</b>	<b>28.735</b>	<b>33.437</b>	<b>41.257</b>	<b>22.887</b>	<b>32.059</b>	<b>31.085</b>	<b>35.059</b>	<b>32.070</b>	<b>35.923</b>	<b>40.632</b>

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce extérieur.

### 2.2.5. Les importations de Belgique et du Luxembourg

Contrairement à la Belgique, le Luxembourg a une production de vin d'une certaine importance. Pourtant, les publications du CBS ne précisent pas les quantités de vin luxembourgeois importées aux Pays-Bas parce qu'elles ne saisissent que les échanges avec les deux pays ensemble (réunis dans l'UEBL). De ce fait, il n'est pas possible de faire une distinction entre les importations de vins luxembourgeois et de vins produits dans d'autres pays et achetés à des négociants belges.

Sur la base des publications du Hoofdproduktschap pour les produits agricoles concernant la composition des importations néerlandaises de vin en 1972, on peut estimer que cette année là, les importations en provenance de l'UEBL ne comprenaient que 15 % de vin luxembourgeois, dont 65 % environ de blanc, 30 % de rouge et 5 % de mousseux.

Les différences relativement importantes de volume des importations de vin en provenance de Belgique qui apparaissent dans le tableau 2.2.5. n'ont guère de rapport avec une évolution du goût des Néerlandais. Elles sont plutôt dues à des changements d'ordre commercial. Vers 1965, on constate de plus en plus souvent que le vin (français) et le vermouth (italien) sont mis sur le marché du Bénélux en Belgique et qu'ils n'arrivent aux Pays-Bas qu'après. Dans les statistiques du CBS, cela figurait sous la rubrique "importations en provenance de l'UEBL". Entretemps, le commerce direct entre les Pays-Bas et les pays producteurs de vin s'est développé au détriment de cette forme de transit. Une bonne quantité de vin (asl) continue néanmoins à transiter par la Belgique. Il s'agit surtout de vin rouge titrant au plus 13°. Certains détaillants néerlandais notamment, qui se qualifient eux-mêmes d'importateurs de vins, achètent encore assez souvent du vin français en Belgique. Une quantité assez importante de sherry (+ 500 000 litres en 1972) est également importée de Belgique aux Pays-Bas.

TABLEAU 2.2.5. - Les importations de vin (asl) de Belgique et du Luxembourg

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	hectolitres											
Vin mousseux	684	916	971	943	1.627	1.339	1.733	1.358	961	1.062	-	2.520
Vin titrant moins de 13° en bout.	5.093	8.891	11.344	14.600	19.907	25.322	25.917	25.018	27.598	29.375	-	39.540
" " " " en fûts.	3.759	6.031	11.685	14.486	20.896	17.991	17.151	16.876	19.150	31.406	-	5.987
Vin titrant de 13 à 14° en bout.	913	363	170	983	1.638	338	90	658	150	52	-	23.467
" " " " en fûts.	168	333	68	5.538	10.943	1.918	319	37	135	409	-	
Vin titrant de 15 à 17° en bout.	11	58	61	201	246	1.384	1.568	1.132	3.104	3.875	-	
" " " " en fûts.	360	-	84	8	535	274	1.816	3.514	2.987	768	-	
" " de 18 à 21° en bout.	10	109	197	696	1.027	2	31	82	927	941	-	
" " " " en fûts.	-	-	-	-	52	100	5	-	648	9	-	
Vin titrant plus de 18°	-	-	-	4	-	197	389	2.269	13	-	-	
Vermouth en bouteilles	1.344	517	701	1.362	2.131	1.969	1.333	2.784	4.085	6.876	-	5.462
Vermouth en fûts.	284	25	30.761	34.730	41.479	66.155	39.781	31.055	11.371	6.052	-	73
<b>Total</b>	<b>12.626</b>	<b>29.574</b>	<b>56.043</b>	<b>73.508</b>	<b>100.483</b>	<b>117.089</b>	<b>90.133</b>	<b>84.783</b>	<b>71.129</b>	<b>80.830</b>	<b>-</b>	<b>77.049</b>

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce extérieur.

### 2.2.6. Les importations d'Allemagne occidentale

Les Pays-Bas importent très peu d'Allemagne, pays dont la production de vin est pourtant considérable\*. Malgré la baisse du prix moyen au litre des importations allemandes par rapport aux importations totales de vins, on note un recul au cours des années 60 (voir également 4.7.).

Cependant, comme le montre le tableau 2.2.6., les importations de vins mousseux allemands ont fortement progressé, parallèlement à une diminution du prix moyen au litre qui, de 4,87 florins en 1961, tombe à 2,31 florins en 1972. Par ailleurs, le "sekt" ne représente pas plus de 20 % de l'ensemble des importations d'Allemagne.

La majeure partie des importations de vins allemands a toujours été constituée par des vins titrant moins de 13°. Le processus caractérisé par l'abandon des importations en fûts au profit des importations en bouteilles, également à signaler ailleurs, est très net pour cette catégorie de vins. Dès 1969, l'Allemagne s'est mise très largement à exporter le vin en bouteilles bien avant la plupart des autres pays. La baisse du prix moyen du vin en bouteilles montre que là encore, on a développé la mise en bouteille de vins bon marché dans le pays producteur. Le prix au litre du vin en fûts titrant moins de 13° (0,68 florins en 1971) est si bas qu'il est permis de conclure que seuls les vins très bon marché sont encore importés d'Allemagne en fûts.

Les importations de vin (asl) allemands autres que ceux appartenant aux deux catégories précitées n'ont pratiquement jamais été importantes. Selon les indications du CBS, des quantités importantes de vin ayant un fort titre alcoométrique n'auraient été importées qu'en 1971 et en 1972. Mais il est préférable de ne pas tenir compte de ces chiffres qui portent sur des vins de distillation d'abord exportés des Pays-Bas en Allemagne, puis refusés à la suite de difficultés graves par le distillateur allemand et réexpédiés aux Pays-Bas. Il ne s'agissait donc pas réellement d'importations.

Les données du Hoofdproduktschap pour les produits agricoles concernant les importations néerlandaises de vins en 1971 et 1972 révèlent que, pour ces deux années, 65 % environ de la quantité importée de la république fédérale d'Allemagne étaient constitués de vin blanc, le reste étant du vin rouge, du vin rosé et du vin mousseux.

\* Seule une petite partie (le plus souvent inférieure à 10 %) de la production allemande de vin est exportée.

TABLEAU 2.2.6. - Les importations de vins (asl) d'Allemagne occidentale

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	Hectolitres											
in mousseux	382	505	554	851	1.387	2.152	2.321	3.514	4.133	3.101	4.191	3.127
Vvin titrant moins de 13° en bout.	784	915	1.088	1.703	2.523	2.380	2.733	4.555	13.555	14.035	27.492	27.270
" " " en fûts.	8.978	7.607	6.876	9.503	9.183	5.888	7.190	6.498	5.299	5.591	8.761	1.396
" " de 13 à 14° en bout.	99	40	39	22	50	73	-	68	95	23	28	87
" " " " en fûts.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	256	-	176
" " de 15 à 17° en fûts.	-	-	-	315	555	397	638	604	694	540	865	766
" " de 18 à 21° en bout.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38	43
" " plus de 18° en fûts.	117	163	109	-	-	-	-	-	-	-	4.287	7.929
Vermouth titrant moins de 18° en bout.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96
TOTAL	10.360	9.230	8.666	12.394	13.698	10.890	12.882	15.239	23.776	23.546	45.662	41.066

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce extérieur.

TABLEAU 2.2.7/1 - Les importations de vin (asl) de Grèce <sup>a</sup>  
 =====

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	hectolitres											
Vins titrant moins de 13° en bout.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	209	181	301
" " " " en fûts.	193	543	2.254	1.804	1.000	3.743	97.376	290.722	341.241	376995	104.203	69.962
" " de 13 à 14° en fûts.	3.943	4.434	5.309	2.628	3.992	3.439	3.602	816	805	4238	3.091	1.764
" " de 15 à 17° en fûts.	-	-	-	-	-	186	-	720	4.510	16911	556	433
" " plus de 18°	-	-	-	-	-	-	1.359	818	3.180	11136	10.102	27.004
Total	4.136	4.977	7.563	4.432	4.992	7.368	102.337	293.076	349.736	409489	118.133	99.464

a) A la différence des chiffres figurant dans les tableaux 2.2./1 et -/2, les chiffres du présent tableau n'ont pas été corrigés des importations destinées aux distillateurs d'Allemagne occidentale.

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce extérieur.

TABLEAU 2.2.7/2 - Destination des importations de vins grecs.  
 =====

	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	hectolitres					
Importations totales	102.337	193.076	349.736	409.489	118.133	99.464
Consommation intérieure	7.960	2.350	2.520	32.490	3.830	73.830
Utilisations industrielles	94.377	190.726	347.216	376.999	114.303	25.634

Source : CBS : statistique du commerce extérieur  
 statistique mensuelle du commerce extérieur.

### 2.2.7. Les importations de Grèce

Le tableau 2.2.7./1 révèle une augmentation considérable des importations de vins de Grèce depuis 1967. Cela ne signifie toutefois pas que le consommateur néerlandais se soit mis à boire plus de vin grec. En effet, ces quantités supplémentaires de vin grec n'étaient pas destinées à remplir les verres à vin aux Pays-Bas, mais à être mélangées en citerne avec du vin distillé pour quitter ensuite le pays comme produit semi-fini vendu aux distillateurs allemands (voir 2.3.).

Le tableau 2.2.7./2 nous indique la quantité de vin grec importée pour la consommation intérieure. Il apparaît clairement que les besoins industriels ont fortement diminué en 1972 et que la consommation intérieure a augmenté.

Cette augmentation ne se manifeste pas seulement pour le vin titrant moins de 13° en partie utilisé comme vin de coupage, et en partie mis sur le marché comme vin grec sans autre précision. C'est surtout après 1969 que les importations de vins ayant un titre alcoométrique élevé se sont développées. Il s'agit en partie de vins de Samos dont l'appellation est protégée aux Pays-Bas. Mais comme le prix moyen au litre des vins à titre alcoométrique élevé importés de Grèce est peu élevé, il est peu probable que ces importations comprennent de grandes quantités de vins de Samos. Les vins grecs ayant un titre alcoométrique élevé paraissent aussi destinés surtout à être mélangés avec d'autres vins. Le fait que des vins blancs grecs ayant un titre alcoométrique élevé aient été transformés dans le passé en sherry très bon marché ou en vins vendus sous appellation montilla était un secret de polichinelle pour les importateurs de vin avec lesquels nous nous sommes entretenus.

La progression croissante des livraisons de vin en bouteilles, constatée pour presque tous les pays producteurs ne s'est pas produite en Grèce. Plus de 99 % des vins (asl) grecs sont livrés par bateau-citerne, ce qui n'est guère surprenant puisqu'il s'agit de vins relativement bon marché destinés avant tout au coupage.

Tableau 2.3 Les exportations de vin (as1) ~~et~~ les pays de destination

		1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Total	hl	16.329	5.359	6.651	5.509	7.032	29.799	230.022	450.023	500.016	525.638		134.614
	1000 florins	3.043	1.112	1.360	1.175	1.298	4.567	11.133	19.290	21.128	24.711		7.951
dont vers UEBL	hl	16.105	5.205	6.202	5.329	5.869	29.444	7.882	9.716	3.917	4.442		26.653
	1000 florins	2.962	1.060	1.258	1.119	1.201	4.484	1.477	1.679	859	863		2.313
Allemagne occidentale	hl			44	49	114		221.636	439.767	495.659	434.011	203.734	83.891
	1000 florins			8	7	20		9.556	17.470	20.158	19.517	9.550	4.154
France	hl			7						80.627	12.305		23.218
	1000 florins			5						3.746	615		1.045

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce extérieur



### 2.2.8. Les importations en provenance d'autres pays

En plus des pays dont il a déjà été question, les Pays-Bas ont encore importé du vin (asl) d'un nombre relativement élevé de pays au cours des années 60. Leur part dans les importations totales de vin a sensiblement diminué. Si les importations en provenance de ce groupe de pays représentaient encore 15 % environ de la quantité totale importée en 1960, elles n'étaient plus que de 1 % en 1972 (voir tableau 2.2/1). Le tableau 2.2.8. révèle que c'est surtout du vin en fûts titrant moins de 13° qui est importé de ces pays. Il n'y a guère de progression des importations en bouteilles.

Seuls deux pays de ce groupe ont pu se créer une position relativement stable sur le marché néerlandais. Il s'agit de la Suisse et de l'Autriche qui fournissent surtout des vins assez chers. Un certain nombre de fournisseurs de vin bon marché apparaissent puis disparaissent parfois un ou deux ans après. On peut supposer à juste titre que le vin provenant de ces pays est essentiellement du vin de coupage dont l'origine n'a guère d'importance. Depuis qu'il est interdit de mélanger les vins (2.2.3.) cette partie des importations a considérablement diminué.

#### Suisse

Les importations de Suisse ont atteint leur plafond en 1966 lorsque 1300 hectolitres environ comprenant principalement du vin en fûts titrant moins de 13° ont été importés. En 1972, les importations n'atteignaient plus que 470 hectolitres dont 80 en bouteilles. Le prix moyen au litre du vin en bouteilles s'élevait à 5,50 florins environ, celui du vin en fûts la moitié seulement. Une autre différence frappante c'est qu'en 1971, 90 % du vin en bouteilles était blanc contre 40 % seulement pour le vin en fûts<sup>6</sup>.

#### Autriche

Le vin importé d'Autriche a également presque toujours un titre alcoométrique inférieur à 13°. C'est en 1967 que les importations en provenance de ce pays ont atteint leur maximum, près de 9 000 litres en bouteilles, d'une valeur de 29 000 florins et plus de 75 000 litres en fûts d'une valeur de 34 000 florins. Le niveau incroyablement bas du prix au litre du vin importé en fûts permet de supposer qu'il ne s'agissait pas toujours de vin d'origine autrichienne. En 1972, les importations d'Autriche ne représentaient plus que 22 000 litres environ, dont les 2/3 en bouteilles.

### Yougoslavie

Au cours des années 60, les importations de Yougoslavie sont tombées d'un million de litres environ (500 000 florins) à 10 000 litres (11 000 florins). C'est surtout depuis 1965 que les importations yougoslaves ont diminué rapidement. Presque tout le vin encore importé de ce pays est rouge et a une teneur en alcool inférieure à 13°.

### Afrique du Sud

Les importations d'Afrique du sud ont également connu des temps meilleurs. En 1961, les importations s'élevaient encore à plus de 400 000 litres de différents types de vin (asl) représentant une valeur de 267 000 florins. En 1972, elles n'étaient plus que de 15 400 litres, surtout de vin rouge en fûts titrant moins de 13° (11 000 florins).

### Hongrie

La quantité de vin (asl) importée de Hongrie est tombée de 109 300 litres en 1961 à moins de 80 000 litres en 1972. Pendant la même période, la valeur est passée de 61 000 à près de 200 000 florins. Le prix moyen du vin hongrois a donc fortement augmenté. Cette augmentation est en grande partie due au fait que le bureau d'exportation hongrois, Monipex, a réussi à exporter plus de vin en bouteilles - notamment le fameux vin de Tokay - vers les Pays-Bas. En 1971 et 1972, les importations de vin hongrois comprenaient 85 % environ de vin blanc.

### Roumanie

Les Pays-Bas importent du vin roumain depuis 1967. Il s'agit essentiellement de vin rouge en fûts titrant moins de 13°, dont le prix moyen est très bas. Les 91 000 litres importés en 1972 ne représentent que 41 000 florins. Ce vin est aussi principalement destiné à être mélangé avec d'autres vins.

### Bulgarie

Les importations de vin de Bulgarie ont débuté en 1969 avec l'importation de 22 100 litres de vin en fûts titrant moins de 13°, représentant 16 000 florins. L'année suivante, nous constatons une augmentation prometteuse, les importations passant à 130 000 litres (102 000 florins) dont 9 000 litres environ en bouteilles. Mais le succès est de courte durée : en 1971, les importations tombent à

ayant disparu des importations. En 1972, les Pays-Bas n'ont importé pratiquement aucun vin de Bulgarie.

### Israël

Les importations d'Israël sont passées de 11 600 litres (19 000 florins) en 1961 à 28 400 litres (57 000 florins) en 1972. Si presque tout le vin importé en 1961 était encore en fûts, en 1972, pratiquement tout le vin israélien arrive aux Pays-Bas en bouteilles. On a constaté parallèlement une augmentation du prix moyen au litre qui passe de 1,64 florin à 2,00 florins.

### Algérie

Pendant la période 1961-1966, les importations annuelles de vin d'Algérie n'ont pratiquement jamais dépassé les 100 000 litres (90 000 florins). En 1964 et 1965, les importations ont même été inférieures à 40 000 litres. Nous constatons cependant par la suite une augmentation considérable. En 1967, les importations de vin (asl) d'Algérie aux Pays-Bas ont atteint 5 millions de l environ. La moitié de ce vin titre moins de 13° et l'autre moitié plus de 18°. Tout comme l'augmentation des importations de Grèce la même année, cette explosion <sup>est</sup> imputable à des livraisons qui n'étaient pas destinées à la consommation intérieure, mais aux distillateurs d'Allemagne occidentale. En 1972, année où les importations ont atteint 47 600 litres représentant 28 000 florins, il semble que les importations soient de nouveau destinées à la consommation intérieure.

### Maroc

En 1969, le Maroc fournissait également du vin (asl) à l'industrie de transformation. Plus de 3,5 millions de litres (762 000 florins) ont été importés du Maroc cette année-là. Au cours des 5 années précédentes, les importations atteignaient en moyenne 25 000 litres. Depuis 1970, les Pays-Bas n'importent pratiquement plus de vin (asl) du Maroc.

### Autres pays

Les Pays-Bas importent également du vin (asl) de Grande-Bretagne, pays qui ne produit pratiquement pas de vin (asl) lui-même. Ces dernières années, ce sont surtout des vins en bouteilles titrant de 15 à 17° et de 18 à 24° qui sont importés de Grande-Bretagne. En 1972, les importations ont atteint 56 000

litres environ représentant près de 200 000 florins. Selon toute vraisemblance, il s'agit de sherry, de porto et de madère livrés par les négociants britanniques à leurs homologues néerlandais.

Au cours de la période 1967 - 1971, du vin (as1) destiné à la transformation industrielle a également été importé occasionnellement de quelques pays autres que les pays précités. Il s'agit entre autres de Malte qui a fourni 688 200 litres en 1969 et 230 200 litres en 1970. L'Egypte a fourni 546 900 litres en 1970. En 1968 et 1969, un peu plus de 110 000 litres ont été importés de Chypre. Le prix moyen au litre assez élevé de vin turc titrant moins de 13°, dont 77 000 litres ont été importés en fûts en 1970, indique que ce vin était bien destiné à la consommation intérieure. C'est certainement le cas pour les 15 000 litres importés en bouteilles en 1972. Ce vin est vraisemblablement bu en particulier par les travailleurs turcs installés aux Pays-Bas et dans les restaurants turcs.

Les quelque 4 000 litres de vin en bouteilles importés de Chine en 1971 et 1972 étaient certainement aussi destinés en majeure partie aux personnes originaires de ce pays établies aux Pays-Bas ainsi qu'au secteur des hôtels restaurants et cafés.

TABLEAU 2.2.8. - Les importations de vin (asl) en provenance des autres pays <sup>a</sup>

=====

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	hectolitres											
Vin titrant de moins de 13° en bout.	207	94	299	122	158	91	130	126	174	478	460	861
" " " " en fûts.	24.485	18.894	17.458	14.990	13.723	13.626	36.612	122.969	112341	64.970	22.985	7.304
" " de 13 à 14°.	4.744	1.933	1.501	2.036	2.594	2.032	1.836	1.267	1141	1.935	304	654
" " de 15 à 17°	1.753	1.285	1.880	2.253	1.394	1.601	1.726	2.732	2065	2.152	537	119
" " de plus de 18°	675	525	974	1.415	1.624	2.824	27.171	24.785	505	362	263	444
<b>Total</b>	<b>31.864</b>	<b>22.789</b>	<b>22.042</b>	<b>20.816</b>	<b>19.493</b>	<b>20.174</b>	<b>67.475</b>	<b>151.879</b>	<b>116226</b>	<b>69.897</b>	<b>24549</b>	<b>9.382</b>

a) A la différence des chiffres figurant dans les tableaux 2.2/1 et -/2, les chiffres du présent tableau ne sont pas corrigés des importations destinées aux distillateurs d'Allemagne occidentale

Source : CBS, statistique mensuelle du commerce extérieur.

### 2.3. Les exportations

Le tableau 2.3. donne un aperçu de la quantité de vin (asl) exportée par les Pays-Bas au cours des années 60 et au début des années 70. De 1961 à 1966, les Pays-Bas présentent un tableau prévisible pour un pays qui ne produit guère de vin et qui n'est pas bien situé par rapport à la plupart des pays fournisseurs. Le volume des exportations est faible (de 1962 à 1965, 2 % environ de la quantité importée) et les fournitures sont presque exclusivement réservées aux partenaires du Bénélux. 1961 et 1966 - années où les exportations (en litres) atteignent 6 % environ des importations - constituent des années record dans cette première moitié de la période considérée.

En 1967, le schéma de nos exportations de vin se modifie complètement. En un an, la quantité de vin (asl) exportée augmente de 200 000 hectolitres. En 1968, l'augmentation est du même ordre. Au cours des deux années suivantes, les exportations se maintiennent aux alentours de 500 000 hectolitres. Malheureusement, il n'est pas possible de donner un chiffre pour 1971 étant donné le caractère incomplet des données relatives au commerce avec l'UEBL cette année-là. Un certain nombre d'éléments indiquent que les exportations sont tombées à 225 000 hectolitres environ. En 1972, elles n'atteignaient plus les 135 000 hectolitres. Le pays des destinations le plus important change également après 1967. Ce n'est plus l'UEBL mais l'Allemagne occidentale qui, désormais, devient le plus gros acheteur de vin (asl) en provenance des Pays-Bas.

En outre, plusieurs modifications importantes se produisent dans la composition des exportations. Jusqu'en 1970, le vermouth a pratiquement toujours été le type de vin principal exporté à destination de l'UEBL\*. La majeure partie des exportations vers l'Allemagne sont destinées aux distillateurs industriels. Le vin de distillation provenant des pays riverains de la mer méditerranée est une matière première importante pour cette industrie. Le contingentement des importations de cette sorte de vin alors en vigueur en Allemagne occidentale a eu pour conséquence que le vin provenant des pays riverains de la Méditerranée a été exporté vers les Pays-Bas, où il a été mélangé avec du vin distillé, ce qui permettait l'exportation du mélange (titrant presque toujours plus de 22°) en Allemagne. Le prix moyen au litre de ce produit est nettement inférieur

\* Il est pour le moins remarquable que le vermouth aussi ait occupé pendant longtemps une place très importante dans les importations en provenance de l'UEBL. Selon toute vraisemblance, une bonne

partie du vermouth exporté des Pays-Bas en Belgique est à base de vin de fruits

à celui des autres vins (asl) exportés, qui sont destinés à la consommation directe. La part de l'Allemagne occidentale dans les exportations totales de vin est donc beaucoup plus importante en litres qu'en florins.

En 1970, un troisième débouché s'est ouvert pour le vin (asl) exporté par les Pays-Bas : la France. Immédiatement après 1961, les seules exportations notables de vin à destination de la France consistaient en 7 hectolitres de vin mousseux représentant 5 000 florins, exportés en 1963 et qui constituaient probablement une simple réexpédition. Il est possible que la diminution des fournitures de vin nord-africain à la France ait contraint ce pays à chercher d'autres sources d'approvisionnement. Celles-ci ont été trouvées entre autres, dans les stocks important de vin des régions méditerranéennes constitués à Amsterdam pour approvisionner l'industrie allemande.

En 1972, l'Allemagne est toujours le pays vers lequel les Pays-Bas exportent le plus de vin (asl) (+ 60 %). Le volume, cependant, a considérablement diminué les raisons pour lesquelles le commerce passait par les Pays-Bas ayant pratiquement disparu. On peut s'attendre à ce que ce secteur régresse encore. En gros, les 40 % restant exportés cette année-là se répartissent également entre l'UEBL et la France. Il est surprenant de constater que le prix moyen des exportations vers la France est le plus bas. Le prix moyen au litre du vin (asl) exporté vers l'UEBL a considérablement diminué par rapport à 1970. Les vins (asl) bon marché occupent une place de plus en plus importante dans l'ensemble des exportations. En revanche, les exportations de vermouth vers l'UEBL ont fortement diminué.

#### 2.4. Production

La production de vin (as1) des Pays-Bas figure au tableau 2.6. On n'y a pas tenu compte du vin qui est produit avec le raisin des quelques vignobles que compte notre pays. On cultive en effet, notamment dans la province de Twente et sur le St. Rietersberg du raisin de "pleine terre" qui est transformé en vin. Ces vins qui doivent être considérés comme une curiosité, ne sont pratiquement pas mis sur le marché. Le raisin utilisé pour la confection du vin signalé dans la statistique du CBS provient des serres de Wesland ou - et c'est le cas surtout ces derniers temps, d'Italie. La majeure partie de ce vin sert à la fabrication de vermouth.

#### 2.5. Stocks

On sait peu de choses des stocks de vin aux Pays-Bas. D'abord, le CBS ne se risque pas à avancer des chiffres à ce sujet. En outre, les données du Hoofdproduktschap pour les produits agricoles diffèrent assez sensiblement de celles de l'Office statistique des C.E., comme le montre le tableau 2.5. Ces différences sont dues, entre autres, au fait que les dates de référence choisies et les définitions des "stocks de vin" sont différentes\*.

A côté des points de discordance, les deux sources d'information sur les stocks aux Pays-Bas présentent aussi certaines concordances. C'est ainsi qu'on constate que les fluctuations des stocks sont beaucoup plus prononcées depuis 1967. Ce phénomène est très étroitement lié au développement du commerce des vins de distillation avec l'Allemagne occidentale en 1967. Ce commerce a un caractère assez irrégulier, ce qui se traduit, entre autres, par des variations annuelles importantes des stocks. L'instabilité relative des échanges entre la CE et l'Espagne fait que des stocks de sherry assez importants peuvent se constituer chaque fois qu'un contingentement tarifaire menace les importations de sherry dans la Communauté, ces stocks étant de nouveau éliminés lorsque l'approvisionnement paraît de nouveau mieux garanti. Pour les stocks de vins de qualité, le millésime joue un rôle important.

---

\*) Jusqu'en 1969, le Hoofdproduktschap pour les produits agricoles a pris le 31 décembre comme date de référence, période où les stocks de vin sont le plus bas chez la plupart des négociants. Il a ensuite choisi le 31 août. Dans la plupart des cas, c'est à ce moment-là que les stocks sont le plus importants, en prévision des ventes de décembre qui constitue un mois record.



Les bons millésimes sont stockés en beaucoup plus grandes quantités que les autres. Mais il n'est pas possible de retrouver la différence de qualité des récoltes dans les variations annuelles des stocks de vin provenant de la CE, les négociants néerlandais important les vins du pays producteur tantôt un, tantôt deux ou trois ans et parfois même plus, après une bonne récolte.

En ce qui concerne les réserves de vin du consommateur néerlandais, nous trouvons quelques indications dans les réponses à notre enquête. Nous demandions à la question 20 de préciser le nombre de bouteilles de vin qui étaient en réserve dans le ménage dont la personne interrogée faisait partie. Il y en avait 5.627 au total, dont 30 % de vin rouge 16 % de vin blanc, 9 % de rosé, 5 % de vin mousseux, 23 % de sherry, 12 % de vermouth et 6 % de porto. Si nous comparons ces pourcentages avec ceux de la consommation figurant au point 3.1, nous constatons que le pourcentage de sherry consommé (41 %) est nettement supérieur à celui du sherry en réserve, que la quantité de rosé en réserve est égale à celle du rosé consommé (9 %) et que les réserves d'autres types de vin sont nettement supérieures aux quantités consommées. Il est donc risqué d'utiliser les données relatives aux réserves de vin des consommateurs comme indication du volume de la consommation

En effet, les différences de vitesse de rotation de ces stocks privés échappent à l'observation. La comparaison des chiffres des stocks avec ceux de la consommation donne à penser que chez le consommateur, le bouchon reste en moyenne plus longtemps sur une bouteille de vin rouge ou sur une bouteille de vermouth que sur une bouteille de sherry.

Il est tentant de vouloir estimer l'ensemble de la consommation privée de vin en partant du stock moyen de 5,5 bouteilles obtenu pour les 1014 ménages interrogés. Pour 3,5 millions de ménages, cela nous donne 14 millions de litres environ. Etant donné l'importance de l'écart-type, il ne faut pas attacher une trop grande valeur à ce chiffre.

TABLEAU 2.5. - Variations des stocks de vin aux Pays-Bas

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
	1000 hl									
D'après le bilan du vin des C.E.	- 4	+ 15	- 4	+ 8	+ 12	+ 143	- 30	+ 101	-	-
D'après la Hoofdproduktschap pour les produits agricoles										
Total	-	-	-	-	- 6	+ 180	- 122	+ 85	- 74	+ 106
vin de la C.E.	-	-	-	-	+ 13	+ 62	- 33	- 13	+ 12	+ 56
vin de pays tiers	-	-	-	-	- 19	+ 118	- 89	+ 98	- 86	+ 50

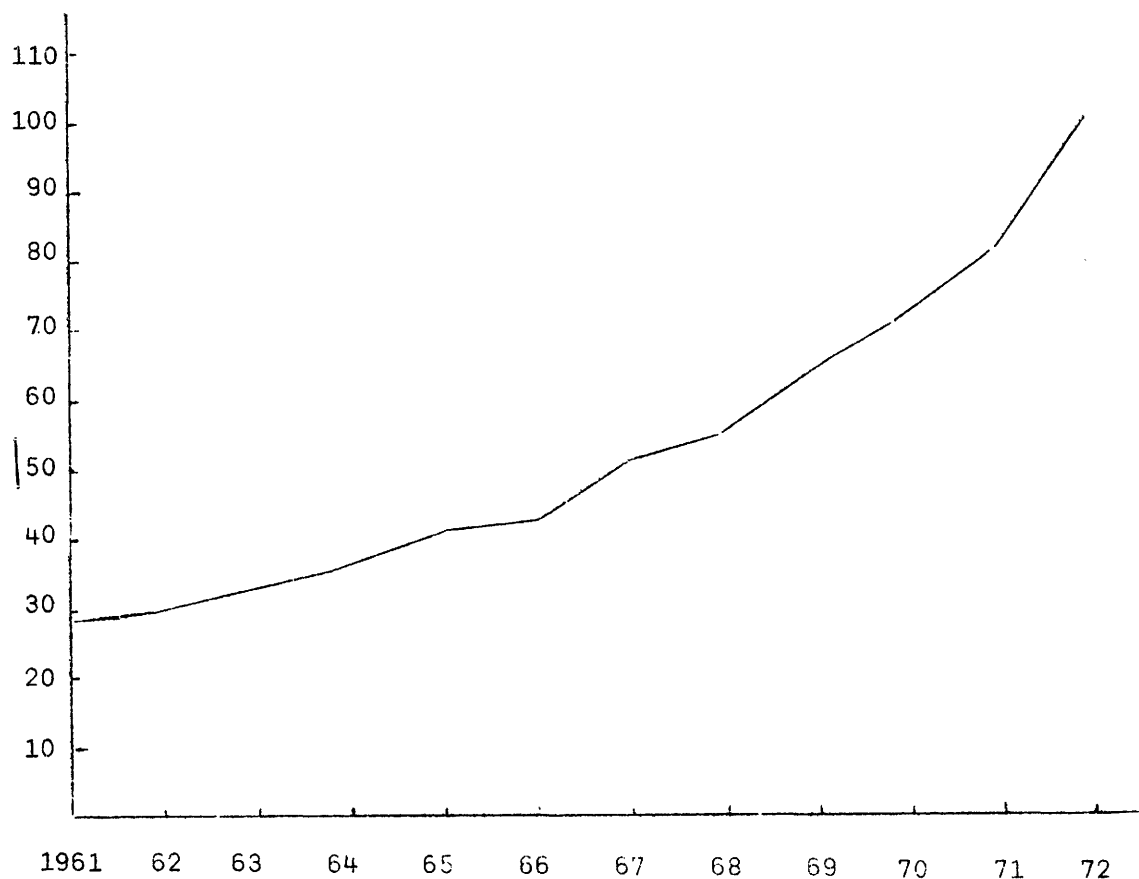
Sources : Office Statistique des Communautés européennes, Statistique agricole 1971, Luxembourg  
 Hoofdproduktschap pour les produits agricoles.

## 2.6. La quantité disponible

Pour les importations comme pour les exportations, nous n'avons pas, dans le tableau 2.6., tenu compte du vin (asl) destiné aux distillateurs d'Allemagne de l'Ouest. Le CBS en connaît certes le volume mais il est tenu d'en respecter le secret. Pour les raisons déjà mentionnées, les variations de stock n'ont pas été prises en considération. Par conséquent, comme les exportations et la production sont négligeables aux Pays-Bas, il n'y a guère de différence entre la quantité de vin disponible aux Pays-Bas et les quantités importées.

Dans les statistiques agricoles des C.E., on relève surtout pour la période 1966 - 1968 des chiffres différents de ceux du CBS en ce qui concerne la quantité disponible pour la consommation (7). D'après l'Office statistique des Communautés la quantité disponible ces années-là est supérieure de plus de 10 % à celle qui peut être calculée à l'aide des données du CBS.

Graphique 2.6. La quantité de vin (asl) disponible pour la consommation  
Millions de litres



Source : Tableau 2.6.

TABLEAU 2.6. - La quantité de vin (asl) disponible pour la consommation aux Pays-Bas

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
						1000 litres						
Production	685	746	900	567	1.064	903	1.300	1.730	1.028	1.197	1.236	990
+ importations a)	28.260	28.941	31.941	34.784	41.072	45.661	52.138	53.424	64.394	72.183	84.453*	106.346
Sous-total	28.945	29.687	32.841	35.351	42.136	46.564	53.438	55.154	65.422	73.380	85.689	107.386
- Exportations a)	1.633	536	665	551	703	2.980	788	972	392	444	3.489*	4.986
Quantité disponible	27.312	29.151	32.176	34.800	41.433	43.584	52.650	54.182	65.030	72.936	82.200*	102.350
D'après le bilan des vins des C.E.	27.500	30.500	32.900	35.300	42.700	48.800	60.100	62.100	64.600	-	-	-

a) Corrigées du vin destiné aux distillateurs de l'Allemagne de l'ouest

\*) Estimation

Sources : CBS, Statistique mensuelle du commerce intérieur

Statistique mensuelle du commerce extérieur

Office Statistique des Communautés européennes, statistique agricole 1971, Luxembourg, 1972.

Notes :

1. Hoofdproduktschap des produits agricoles, Importations de vin en 1972, La Haye, 1973.
2. H. DUYKER, "Prijsstijgingen van invloed op sherryafzet in Nederland" (Influence de la hausse des prix sur la vente de sherry aux Pays-Bas), Financieel Dagblad, 11/1/74, Amsterdam.
3. Comparer Hoofdproduktschap des produits agricoles, Importations de vin en 1971, La Haye 1972, avec Importations de vin en 1972, La Haye, 1973.
4. Commission d'exportation des vins de France, Statistiques des exportations de vins au 1er janvier 1973, Paris 1973.
5. Voir note 3.
6. Voir note 1.
7. Office statistique des Communautés européennes, Statistique agricole 1971, Luxembourg 1972.

## CHAPITRE 3 - STRUCTURE DE LA CONSOMMATION NÉERLANDAISE DE VIN

### 3.1. Généralités

Dans le tableau 3.1/1, nous avons essayé de donner un aperçu de la façon dont se compose la consommation de vin aux Pays-Bas depuis 1961. Il apparaît nettement que les vins rouge, blanc et rosé ont perdu du terrain en pourcentage pendant cette période. Le sherry est la grande nouveauté parmi les vins. La part de cette boisson est passée de 10 à 37 % en douze ans. Avant 1963, rien ne permettait de prévoir que le sherry connaîtrait un tel succès. Un autre type de vin (asl) titrant plus de 15 ° semblait alors avoir un avenir plus prometteur, le vermouth. Or, le succès du vermouth ne s'est cependant pas confirmé. Au contraire, sa part dans la consommation décroît rapidement après 1968. Le porto et le vin mousseux sont maintenus à un niveau relativement stable au cours des ans.

Le tableau 3.1/2 donne une idée des dépenses consenties pour les différents types de vins dans l'ensemble de la consommation. On constate avant tout que les dépenses de vin (asl) ont augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre de litres consommés.\* En 1961, plus de 40 % des dépenses de vin (asl) portent sur des vins de qualité. La part du vin de table et du vin des pays tiers est beaucoup plus faible dans ce tableau que dans le tableau 3.1/1, ce qui permet de conclure que ces vins sont relativement bon marché. La part du vin mousseux et celle du porto sont légèrement plus importantes dans le budget consacré au vin qu'en nombre de litres. Le grand rôle joué par le vermouth de 1963 à 1966 apparaît également dans ce tableau. Pendant cette période, le vermouth était un type de vin relativement cher. La baisse de prix qui s'est amorcée après 1970 ne s'est d'ailleurs pas traduite par une reprise de la consommation. Une comparaison des chiffres relatifs au sherry dans les tableaux 3.1/1 et 3.1/2 montre que le prix du sherry n'a cessé de baisser depuis le début des années 60 pour atteindre le prix moyen du vin, niveau auquel il s'est pratiquement stabilisé depuis.

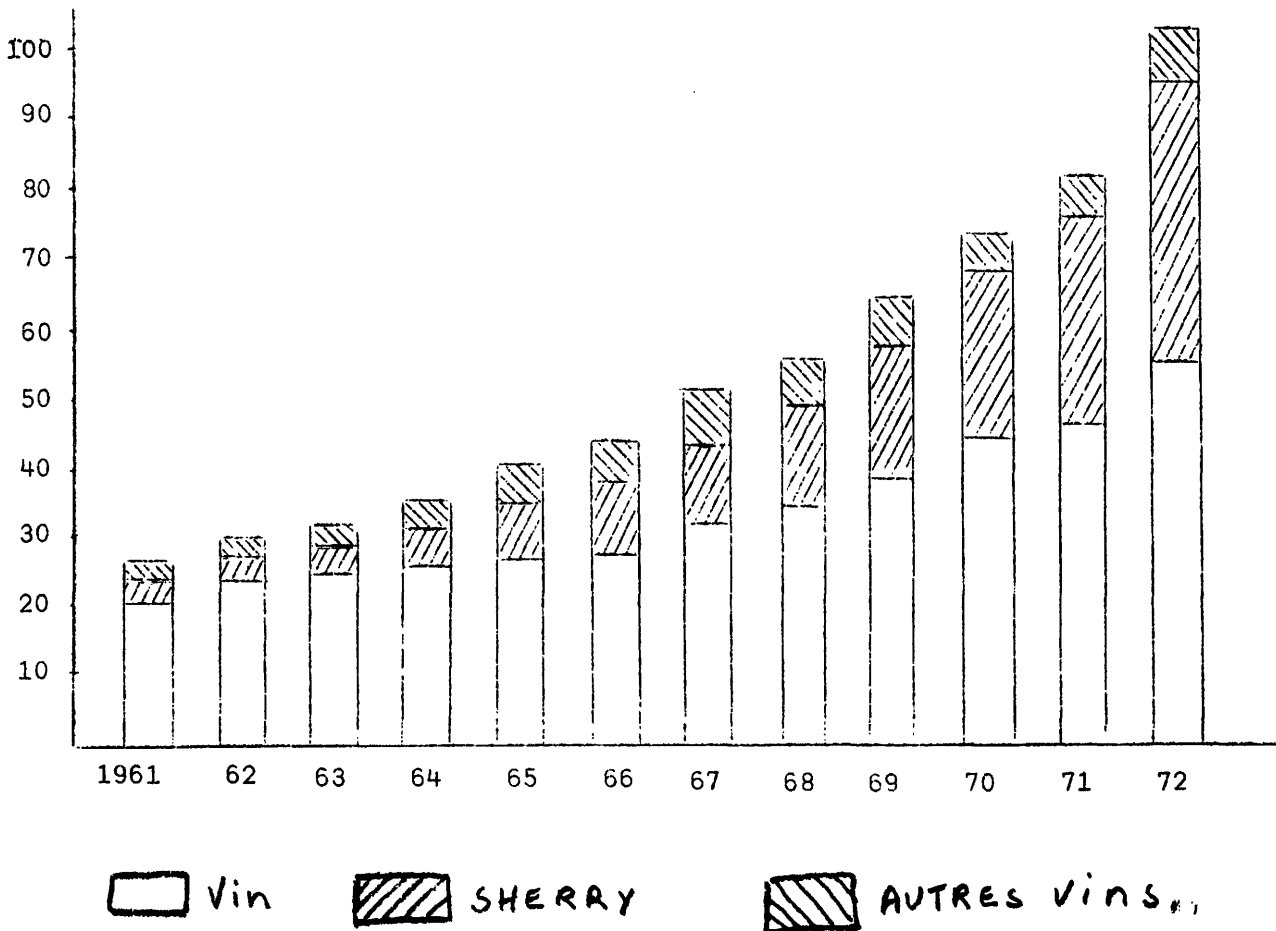
---

\* Il faut tenir compte de ce que les montants figurant au tableau 3.1/2 ont été calculés sur la base des prix du commerce de gros qui ne sont pas (encore) majorés des droits d'accises, de la TVA et des marges bénéficiaires. On peut admettre que les prix de détail sont 3 à 4 fois plus élevés.

Le graphique 3.1 illustre encore une fois les différentes évolutions de la consommation néerlandaise de vin pendant les années 60 et au début des années 70. Malgré la diminution de la consommation totale, la consommation de vin tranquille titrant moins de 15° a considérablement augmenté, passant de près de 20 à plus de 50 millions de litres. Le poste "autres vins" qui inclut le vin mousseux, le porto et le vermouth a également augmenté par rapport à 1961. Cette augmentation est due principalement à l'accroissement de la consommation de vermouth au début des années 60.

Le graphique 3.1 ne laisse subsister aucun doute - pour autant qu'il puisse encore y en avoir - sur la progression record, tant relative qu'absolute, de la consommation de sherry en quelques années. Cette consommation qui était de 2,7 millions de litres en 1961 (0,24 litre par tête) atteignait 31,2 millions de litres en 1972 (2,6 litres par tête).

GRAPHIQUE 3.1 Estimation de la répartition de la consommation de vin millions de litres.



Dans l'enquête, nous avons demandé quelle était la consommation de vin du ménage dont la personne interrogée faisait partie. L'enquête préalable ayant fait apparaître qu'il n'était pas rare aux Pays-Bas que l'on conserve assez longtemps des bouteilles de vin entamées, nous avons demandé quelle était la consommation hebdomadaire (mi-mai) en quarts de bouteille.

4.494 quarts de bouteilles de vin (asl) ont été bus dans les 1014 familles des personnes interrogées. Il s'agissait pour 42 % de vin tranquille titrant moins de 15°, pour 3 % de vin mousseux, 41 % de sherry, 4 % de porto et pour 10 % de vermouth.



TABLEAU 3.1/1 - Estimation de la répartition de la consommation de vin en litres aux Pays-Bas

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	millions de litres											
Consommation totale	27,3	29,2	32,2	34,8	41,4	63,6	52,6	54,2	65,0	72,9	82,2	102,4
	litres											
Consommation par tête	2,35	2,48	2,69	2,87	3,37	3,42	4,17	4,26	5,05	5,60	6,23	7,7
	%											
dont :												
vin (rouge, blanc, rosé)	84	79	74	72	64	64	64	61	60	60	56	57
dont :												
vin de qualité	31	29	27	31	32	31	26	25	26	27	24	26
vin de table	28	23	17	14	10	14	19	15	15	20	15	11
vin provenant de pays tiers	25	27	30	27	22	19	19	21	19	13	17	19
Vin mousseux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sherry	10	11	11	15	20	21	24	28	31	31	36	37
Porto	4	4	4	5	5	4	4	4	4	4	4	3
Vermouth	1	5	10	7	10	10	7	6	4	4	3	2

TABLEAU 3.1/2 - Estimation de la répartition de la consommation de vin en florins aux Pays-Bas.

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	millions de florins											
Consommation totale	30,3	36,3	43,2	53,2	62,4	68,0	69,8	69,3	78,1	84,9	116,3	170,4
	florins											
Consommation par tête	2,60	3,08	3,61	4,39	5,08	5,45	5,54	5,45	6,07	6,51	8,81	12,84
	%											
dont :												
vin (rouge, blanc, rosé)	68	62	52	53	44	48	45	47	48	47	46	47
dont :												
vin de qualité	42	39	35	36	32	34	31	34	35	34	33	34
vin de table	19	19	9	7	5	6	8	7	9	10	9	6
vin provenant de pays tiers	7	8	8	10	7	8	6	6	4	3	4	7
Vin mousseux	6	6	5	5	5	5	5	6	6	6	5	4
Sherry	16	15	15	18	22	21	27	28	32	34	39	40
Porto	8	7	7	7	7	6	7	7	7	7	6	6
Vermouth	2	10	21	17	22	20	16	12	7	6	4	2

Ce qui frappe immédiatement lorsqu'on compare ces chiffres avec ceux du tableau 3.1/1, ce n'est pas le pourcentage légèrement supérieur du sherry, mais plutôt le pourcentage plus faible du vin et le pourcentage plus élevé du vermouth. Voilà qui confirme l'argumentation que les données du commerce extérieur publiées par le CBS constituent une base peu sûre pour une estimation de la consommation de vermouth (voir 3.6.).

### 3.2. Vin tranquille

En partant des données du CBS, il est facile de déterminer la part du vin tranquille titrant moins de 15° dans la quantité de vin (asl) disponible annuellement pour la consommation aux Pays-Bas. Il est plus difficile de ventiler ce vin en vins de qualité, vins de table et vins originaires de pays tiers, conformément au règlement (CEE) 817/70<sup>1</sup>.

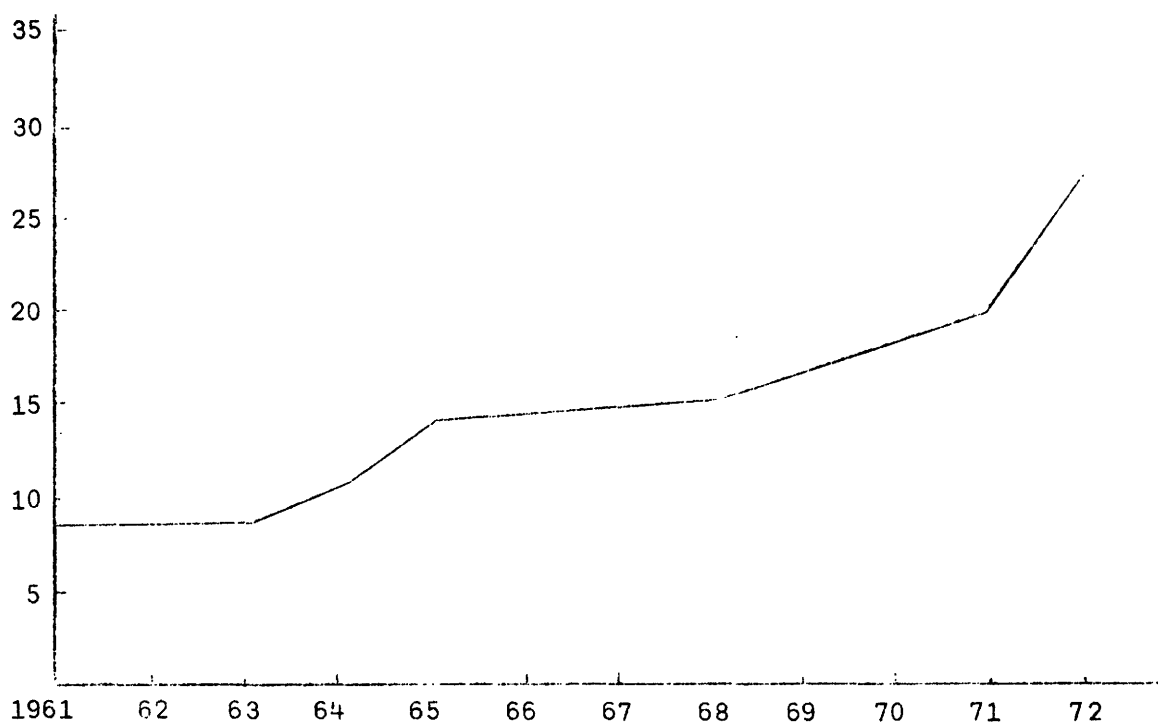
Le prix moyen au litre, le pays de provenance et le mode de conditionnement sont des critères qui permettent de classer les données du CBS et qui paraissent convenir pour la distinction envisagée. La répartition qui en résulte n'est pas parfaite, mais comme elle coïncide dans les grandes lignes avec les estimations des importateurs de vin interrogés on peut considérer que le tableau obtenu correspond grosso modo à la réalité.

Tous les vins en bouteilles provenant des pays de la C.E. sont répertoriés comme vins de qualité de même que l'ensemble des importations en fûts de France et de l'UEBL. Les importations en fûts d'Allemagne occidentale et d'Italie sont considérées comme vins de table. Les importations de vins de pays qui ne sont pas membres de la C.E. donnent la quantité de vin provenant de pays tiers. Ce mode de calcul n'implique nullement que nous considérons que le vin en bouteilles importé de France par exemple est toujours du vin de qualité ou qu'aucun vin de table n'est importé en fûts d'UEBL. En l'absence d'un fil conducteur tout à fait sûr pour la conversion des chiffres du CBS, on a opté pour une solution de fortune, en espérant que surestimations et sous-estimations se compenseraient dans une large mesure.

Le graphique 3.2/1 représente l'évolution de la consommation de vin de qualité aux Pays-Bas, qui est passée de 8,5 millions à près de 27 millions de litres en douze ans. Il est très net que la progression ne commence qu'après 1963, qu'elle marque un temps d'arrêt de 1965 à 1968 et qu'elle s'accélère considérablement après 1971.

GRAPHIQUE 3.2/1 - La consommation de vin de qualité.

millions de litres

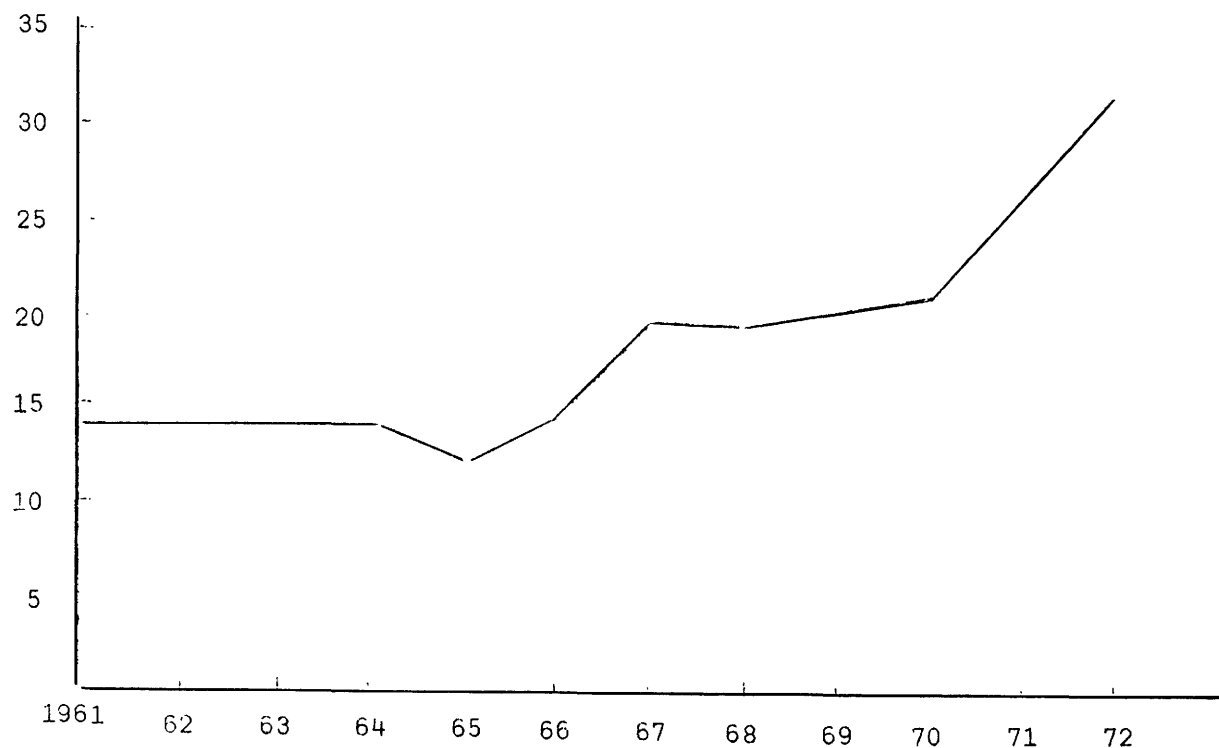


Source : Tableau 3.1/1

De même la consommation de vin de table ainsi que celle de vin provenant de l'extérieur de la C.E., dont l'évolution est tracée dans le graphique 3.2/2, n'augmente guère au début des années 60. En 1964, on constate même une légère baisse qui n'a été que de courte durée. En 1967, nous enregistrons un rythme de croissance plus rapide qui se retrouve presque après 1970.

GRAPHIQUE 3.2/2 - La consommation de vin de table et de vin provenant de l'extérieur de la C.E.

millions de litres



Source : tableau 3.1/1.

En ce qui concerne la structure de la consommation néerlandaise en vin rouge, blanc, rosé nous ne disposons que de données sommaires. Le relevé le plus détaillé est celui des importations néerlandaises de vin que le Hoofdpijnschap des produits agricoles effectue annuellement depuis 1971. Les importations de vin tranquille titrant moins de 15° y sont ventilées en rouges et rosés d'une part, en vins blancs d'autre part. En 1971, comme en 1972, on arrive en gros à un pourcentage de 60 % pour le vin rouge et le vin rosé et de 40 % pour le vin blanc. Ces chiffres ne coïncident guère avec ceux de la ventilation des chiffres d'affaires d'un certain nombre de gros importateurs et négociants en vin. Chez les négociants qui vendent

surtout des vins de qualité, la tendance est la suivante : 60 % de vin rouge, 30 % de vin blanc et 10 % de rosé. Les négociants qui se sont spécialisés dans le vin de table et le vin provenant de l'extérieur de la C.E. estiment de façon unanime que 25 % environ de leurs ventes de vin titrant moins de 15° sont des rosés, 15 % du vin blanc et 60 % du vin rouge.

La réponse à la question 17 de notre enquête constitue une moyenne acceptable pour ces chiffres assez divergents. Il ressort des réponses fournies que sur les 470 litres de vin tranquille titrant moins de 15°, bus en une semaine dans les 1 014 ménages néerlandais au cours de la deuxième moitié de mai 1973, il y avait 56 % de vin rouge, 22 % de rosé et autant de vin blanc. La part très supérieure accordée au vin blanc dans les importations néerlandaises par le Hoefproduktschap peut s'expliquer par le fait que certains rosés sont fabriqués aux Pays-Bas à partir de vin rouge mélangé avec du vin blanc, ce qui fait que les importations de vin blanc dépassent la consommation et que les importations de vins rosés lui sont inférieures.

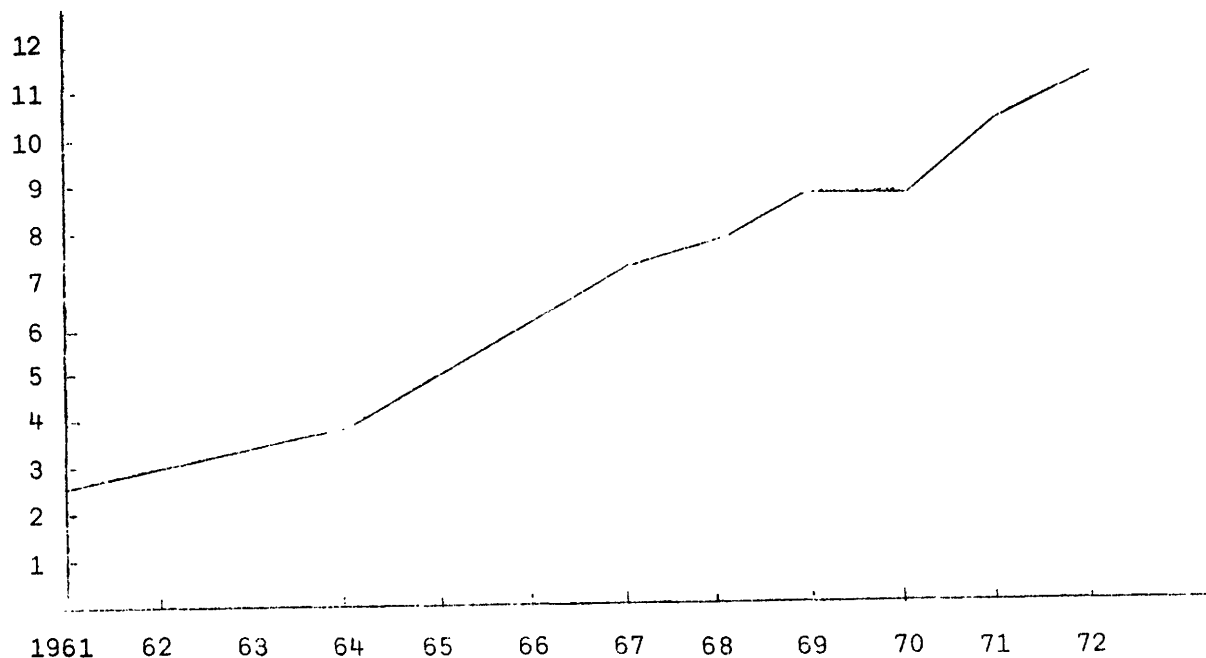
### 3.3. Vin mousseux

Nous savons déjà (tableaux 3.1/1 et 3.1/2) que le pourcentage de vin mousseux dans la consommation totale de vin aux Pays-Bas est faible. La consommation de ce vin est passée de 260.000 litres environ en 1961 à 1.147.500 litres en 1972, mais la quantité de vin mousseux bue aux Pays-Bas n'a jamais représenté beaucoup plus de 1 % de la consommation totale. La part du vin mousseux est beaucoup plus élevée si nous examinons la ventilation du montant total consacré au vin (asl). Nous constatons que quelque 5 % en moyenne sont dépensés pour le vin mousseux pendant la période considérée, ce qui montre que le prix moyen du vin mousseux est relativement élevé.

D'après le graphique 3.3., la consommation de vin mousseux a augmenté de façon assez régulière. En gros, l'évolution de la consommation de vin mousseux est parallèle à celle de la consommation totale de vin.

GRAPHIQUE 3.3. Consommation de vin mousseux.

100.000 litres.



Source : Tableau 3.1/1.

La France a presque toujours été notre principal fournisseur de vin mousseux. En 1961, environ 60 % du vin mousseux bu aux Pays-Bas provenaient de France. Au cours des années suivantes, ce pourcentage est tombé jusqu'à 35 % en 1968, année où 45 % des vins mousseux venaient d'Allemagne occidentale. La part relative des importations françaises s'est reconstituée ensuite; elle atteignait 48 % en 1972.

Les informations disponibles sur la consommation néerlandaise de vins mousseux français ne sont guère concordantes. D'une part, il y a les chiffres du Comité interprofessionnel du vin de Champagne <sup>2)</sup> et de la Commission d'exportation des vins de France <sup>3)</sup>, qui révèlent d'une façon relativement unanime que 600.000 l de champagne environ ont été exportés aux Pays-Bas en 1971 et 1972. D'autre part, le CBS indique que les importations totales de

vin mousseux français n'ont pas dépassé 500.000 l au cours de ces deux années. Cette différence peut s'expliquer, entre autres, par des livraisons directes de producteurs français à des établissements à l'étranger de compagnies aériennes et maritimes néerlandaises ainsi qu'à l'ambassade des Pays-Bas en France, livraisons qui ne sont pas constatées par les services douaniers néerlandais mais qui constituent des exportations.

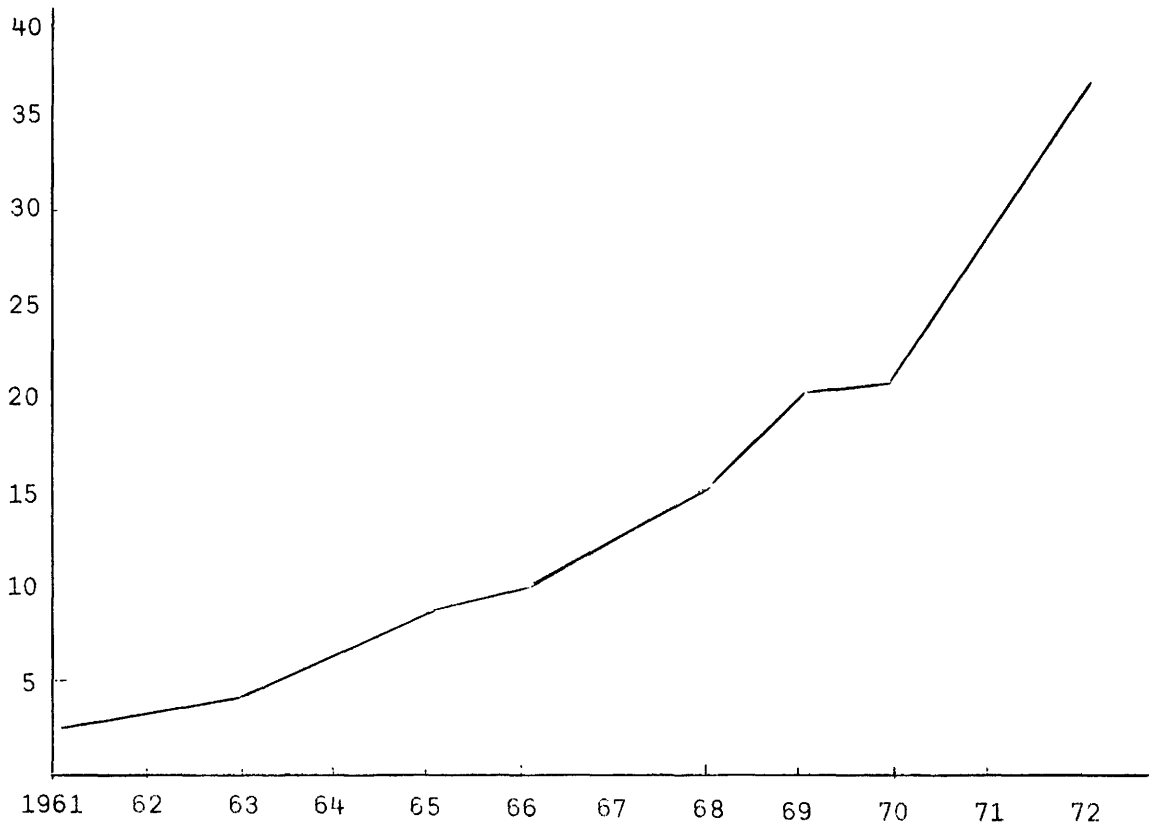
Outre les petites quantités provenant d'Italie et d'Espagne, une partie importante du vin mousseux bu aux Pays-Bas est importée de l'UEBL. En volume ces importations ont presque toujours représenté quelque 25 % du total importé pendant la période considérée. Comme pour toutes les importations de vin provenant de l'UEBL, il est difficile de faire une distinction entre le vin produit au Luxembourg et ceux (provenant la plupart du temps de France) qui sont importés aux Pays-Bas via la Belgique (voir 2.2.5.). Le niveau relativement bas du prix moyen du vin mousseux en provenance de l'UEBL indique que la part du champagne n'est pas élevée et que la plupart des vins mousseux venant de l'UEBL sont luxembourgeois.

#### 3.4. Sherry

Le graphique 3.4. confirme ce que révélait déjà le tableau 3.1/1 à savoir que durant les années 60, un flot de sherry submerge notre pays faisant passer la consommation de moins de 3 millions à près de 20 millions de litres, après 1970 on enregistre un bond en avant qui fait encore augmenter la consommation de sherry de près de 20 millions de litres en deux ans.



GRAPHIQUE 3.4. Consommation de sherry  
millions de litres.



Source : tableau 3.1/1

Nous en sommes réduit aux conjectures pour expliquer la grande popularité dont jouit le sherry dans nos contrées. Aucune question ne figure à ce sujet dans notre enquête parce qu'il est apparu, lors de l'enquête préalable, que les réponses à une telle question étaient rarement sensées. Les arguments avancés par les négociants en vins avec lesquels nous nous sommes entretenus au cours de cette enquête ont été souvent plus valables. Nous avons noté à plusieurs reprises que ceux-ci considéraient que le Néerlandais avait appris à boire du sherry au cours de vacances passées en Espagne. Ce n'est pas concluant si l'on considère que les vacances en Espagne sont aussi très à la mode en Allemagne et que la consommation de sherry n'y a pas connu une augmentation analogue (voir également 5.4.3.).

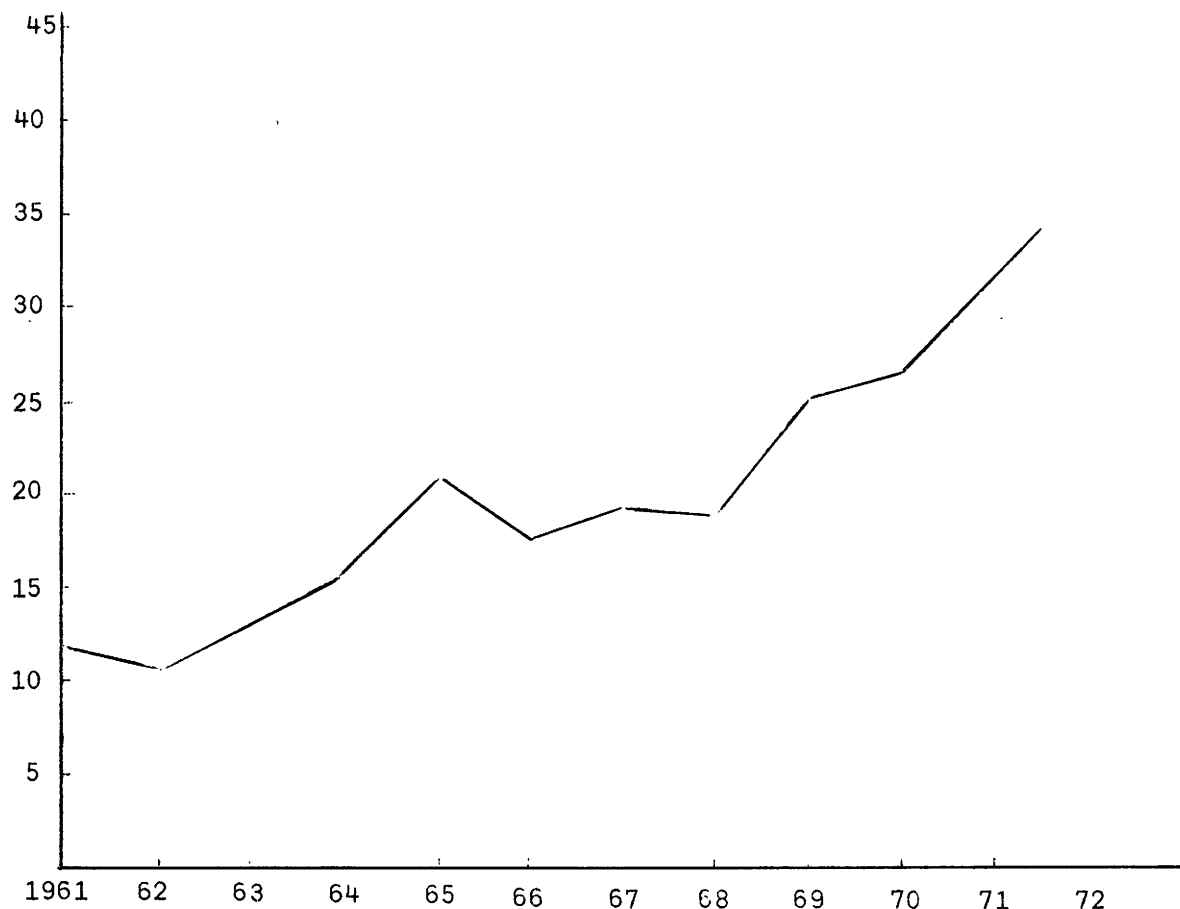
A la lecture des résultats de notre enquête, il apparaît que le sherry représente 41 % de la consommation de vin de 1.014 ménages néerlandais en une semaine de mai 1973. Ce pourcentage ne s'écarte pas beaucoup de celui du sherry (37 %) qui figure pour 1972 dans le tableau 3.1/1.

### 3.5. Porto

Le graphique 3.5 montre que la consommation de porto aux Pays-Bas a presque doublé de 1962 à 1965. Elle est tombée ensuite à 1,75 million de litres environ, niveau auquel elle s'est maintenue au cours des deux années suivantes. De 1968 à 1969, la consommation fait un nouveau bond, elle atteint alors 2,5 millions de litres. L'année suivante, la croissance se ralentit quelque peu, mais après 1970, la consommation de porto augmente comme c'est le cas pour la plupart des autres vins.

GRAPHIQUE 3.5. - Consommation de porto

100.000 litres.



SOURCE TABLEAU 3.1/1

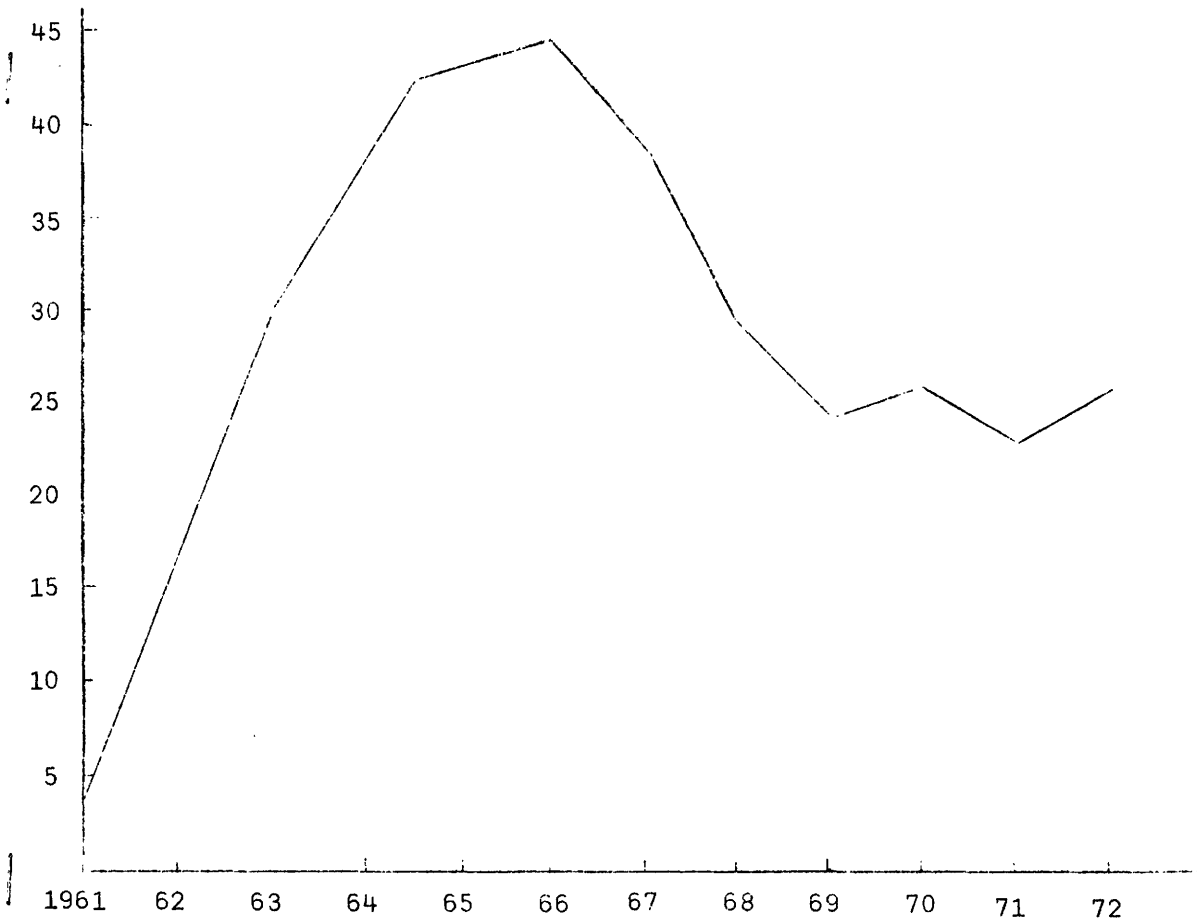
Le porto représente 4 % de la consommation de vin de 1.014 mé ages né-erlandais en une semaine de la deuxième moitié de mai 1973. Ce pourcentage est très proche de celui auquel on est arrivé dans le tableau 3.1/1.

### 3.6. Vermouth

En nous basant sur les données du CBS relatives aux importations et aux exportations et en calculant le solde d'importation, nous obtenons la quantité de vermouth disponible pour la consommation reproduite dans le graphique 3.6.

GRAPHIQUE 3.6. - La consommation de vermouth

100.000 litres



Source : tableau 3.1/1.

Nous avons déjà insisté au point 1.11 sur les difficultés que soulève le calcul de la consommation de vermouth à partir des chiffres du CBS relatifs aux importations et aux exportations. Il y a lieu de signaler en particulier, que ces dernières années, une quantité importante de concentré de vermouth a été importée d'Italie aux Pays-Bas pour y être mélangée avec du vin. Le titre alcoométrique de ce produit dépassant 22°, l'enregistrement à l'importation aux Pays-Bas ne se fait pas à la rubrique vermouth. Il ressort des informations demandées aux services douaniers et au C.B.S. que ce produit est classé selon toute vraisemblance sous le numéro statistique 220905 "alcool éthylique", titrant moins de 80°, non dénaturé, et autres préparations composées pour la fabrication de boissons. Comme on peut admettre que les importations d'Italie classées sous ce numéro ne consistent pas uniquement en concentré de vermouth et qu'aucune précision n'est fournie sur le titre exact du concentré, ni sur les proportions du mélange concentré/vin, il n'est pas possible de donner un meilleur chiffre pour le vermouth. Si l'on se base sur les résultats d'enquêtes effectuées dans les milieux commerciaux, les quantités stockées par les consommateurs constituant en l'occurrence un repère important, la consommation de vermouth aux Pays-Bas en 1972 peut être estimée à 25 % environ de la consommation de sherry <sup>4)</sup> (voir également 2.5., p. 61). Les résultats de notre enquête montrent que ce pourcentage est proche de la réalité. Il est en effet apparu que le vermouth représentait 10 % de la consommation totale de vin de 1.014 ménages néerlandais en une semaine à la mi-mars 1973. Comme cela a déjà été signalé au point 3.4., nous avons trouvé pour le sherry un pourcentage de 41 %. Ceci semble donc bien confirmer que la consommation de vermouth a été sous-estimée pour les dernières années dans le tableau 3.1/1 tandis que la consommation de vin de table et de vin provenant de pays tiers était surestimée.

Malgré les biais possibles du tableau 3.1/1, il est évident que le vermouth accuse un retard important sur le sherry dans la course aux faveurs du consommateur néerlandais. Les tentatives faites pour combler quelque peu ce retard en introduisant un vermouth sec au goût proche de celui du sherry n'ont guère été couronnées de succès jusqu'à présent. Il est possible que ce vermouth attire une plus grande clientèle lorsque la différence de prix avec le sherry sera plus grande.

Notes :

1. Règlement (CEE) n° 817/70, Journal Officiel des Communautés européennes, mai 1970, Luxembourg.
2. Comité interprofessionnel du vin de Champagne, les expéditions de champagne en 1972, Epernay, 1973.
3. Commission d'exportation des vins de France, Statistiques des exportations de vin au 1er janvier 1973, Paris, 1973.
4. "Nederlandse Vermouth-consumptie wordt onderschat" (la consommation néerlandaise de vermouth est sous-estimée), Detailhandelsbulletin 73/04, La Haye 1973.

CHAPITRE 4 - LES CONSOMMATEURS.

4.1. Introduction

Nous avons vu au chapitre 1er que la fréquence de la consommation de vin et de sherry aux Pays-Bas dépendait dans une large mesure du niveau de vie. De même, lorsque nous incluons dans notre enquête sur la consommation de ces boissons des aspects autres que la fréquence, nous constatons que la catégorie de revenus à laquelle la personne interrogée appartient a beaucoup plus d'importance que son sexe, son âge ou son lieu de résidence.

4.2. La consommation de vin

En gros, la population néerlandaise peut être répartie comme suit du point de vue de la consommation de vin : 25 % n'ont jamais bu de vin, 40 % en ont déjà goûté mais n'en boivent que très peu et 35 % en boivent au moins une fois par mois. Le tableau 4.2. montre clairement que cette répartition varie beaucoup à l'intérieur des différentes catégories de revenus.

TABLEAU 4.2. - La consommation de vin par catégories de revenus

	très élevés	Revenus élevés moyens		bas	total
	pourcentages (nombres)				
N'ont encore jamais bu du vin	8	14	31	40	25
Ont déjà bu du vin, mais en boivent très peu (moins d'une fois par mois)	24	37	46	45	40
boivent régulièrement du vin (une fois par mois au moins)	68	49	23	15	35
Total	103	326	446	139	1.014

Source : SEO.

$$X^2 (6) = 126,675$$

Il paraît intéressant, pour plusieurs raisons, d'examiner plus en détail chacune de ces trois catégories : ceux qui n'ont encore jamais bu de vin, constituent peut-être un marché potentiel; ceux qui boivent très peu afin de découvrir pourquoi ils ne dépensent pas plus pour le vin et ceux qui en boivent

régulièrement, afin de localiser les groupes qui consomment le plus de vin aux Pays-Bas et les circonstances dans lesquelles ils en boivent.

#### 4.2.1. Qui n'a jamais encore bu du vin ?

Les personnes qui n'ont encore jamais bu de vin se rencontrent <sup>surtout</sup> dans les deux catégories d'âge extrêmes. Sur les 39 % de la catégorie de 16 à 19 ans qui n'ont encore jamais bu de vin, on peut supposer que la moitié au moins en boivent en avançant en âge. En effet, dans le groupe de 20 à 59 ans, ce pourcentage est de 20 % environ. Selon toute vraisemblance, les habitudes de consommation des 37 % qui n'ont encore jamais bu de vin dans la catégorie de 60 ans et plus se sont cristallisées et les chances de voir ce pourcentage diminuer sont beaucoup plus faibles.

Les réponses à la questions de savoir si on a jamais bu du vin varient aussi assez sensiblement de région à région. Dans les provinces septentrionales et orientales du pays, 30 % et dans le sud 28 % de la population de plus de 15 ans n'ont encore jamais goûté de vin. Dans la frange occidentale très urbanisée, (Randstand Holland), ce pourcentage est de 19 % nettement plus bas.

Un troisième aspect que les réponses à cette question mettent en évidence est la catégorie de revenus comme l'a déjà montré le tableau 4.2. Seuls 8 % des personnes interrogées dont la famille se situe dans la catégorie des revenus la plus élevée n'ont encore jamais bu de vin, dont près de la moitié se situe dans la classe d'âge de 16 à 19 ans. Dans la catégorie des revenus élevés, 14 % n'ont encore jamais bu de vin. La répartition selon l'âge est ici plus uniforme que dans le groupe précédent. Le pourcentage de personnes qui n'ont encore jamais bu de vin dans la catégorie des revenus moyens (32 %) se situe déjà nettement au-dessus de la moyenne de l'ensemble de la population. Ce qui est surprenant, c'est le pourcentage élevé enregistré dans la classe d'âge de 20 à 29 ans dont 30 % n'ont jamais bu de vin. Dans la catégorie des bas revenus, où nous trouvons un pourcentage de 40 %, la répartition selon l'âge coïncide de nouveau mieux avec celle de l'ensemble de la population.

Un facteur très important pour le consommateur de vin semble être, entre autres, l'habitude de boire du vin (à table ou en dehors des repas) non

seulement en famille, mais aussi dans un cadre social plus large tel que les relations et amis. Pour 52 % des personnes interrogées, le vin est une boisson courante à table, 31 % seraient surpris si du vin était servi pendant le repas et 17 % ne répondent pas à cette question. Pour 62 % de buveurs de vin réguliers, le vin est une boisson que l'on consomme habituellement à table chez leurs relations et amis; c'est le cas pour 40 % seulement des non-buveurs de vin.

Etant donné le faible pourcentage (15) de buveurs de vin dans la catégorie des bas revenus, les 35 % pour lesquels le vin n'est pas une boisson inhabituelle à table chez leurs relations et amis constituent un résultat sensiblement supérieur à ce qu'on pouvait attendre. Le tableau 4.2.1/1 révèle aussi qu'il est tout de même inhabituel dans leur milieu pour non moins de 43 % des personnes de cette catégorie de boire du vin à table et que 22 % ne fournissent aucune réponse à cette question. C'est dans la catégorie des revenus élevés que le vin est le plus souvent considéré comme une boisson de table. Pour sept personnes interrogées sur 10 dans cette couche sociale, le vin était une boisson habituelle pendant les repas.

TABLEAU 4.2./1 - Le vin est-il une boisson de table habituelle ?  
(par catégories de revenus)

	Revenus				total
	très élevés	élevés	moyens	bas	
	(pourcentages)				nombre
Boisson de table courante	70	58	48	35	52
Boisson inhabituelle à table	18	25	34	43	31
Ne sait pas	12	17	18	22	17
Total	103	326	446	139	1.014

Source : SEO

$$X^2_{(6)} = 42,2997$$

Nous trouvons aussi selon la région, des différences considérables dans les réponses à la question 9. Comme le montre le tableau 4.2.1/2, c'est dans le Randstad (où le pourcentage de personnes qui n'ont encore jamais bu de vin est le plus faible que le vin est le mieux admis comme boisson de table.



TABLEAU 4.2.1/2 - Le vin est-il une boisson de table habituelle ?  
 =====  
 (par régions)

	Nord est	Randstad	Sud	Total
	Pourcentages (nombre)			
Boisson de table courante	48	59	42	52
Boisson inhabituelle à table	35	25	36	31
Ne sait pas	17	16	22	17
Total	323	453	238	1014

Source : SEO

$$\chi^2_{(4)} = 21,2648$$

Nous ne retrouvons pas tout à fait la situation régionale décrite au tableau 4.2.1/2 lorsque nous examinons les réponses à la question 9 par catégories de revenus dans les 3 régions. Cet examen montre sans doute encore que c'est dans le Randstad et sur toute la ligne que les pourcentages de réponses affirmatives sont les plus élevés, mais des différences inattendues apparaissent entre le nord et le sud. Dans les provinces septentrionales et orientales,

La consommation de vin à table paraît en effet dépendre beaucoup moins du niveau de vie que dans le sud des Pays-Bas. Dans les provinces situées au sud du Moerdijk, 74 % des personnes interrogées dans la catégorie des revenus les plus élevés ont répondu à la question 9 par l'affirmative, 58 % dans la catégorie des revenus élevés, 48 % dans la catégorie des revenus moyens et 25 % dans la catégorie des bas revenus. Dans les provinces septentrionales et orientales, le nombre de réponses affirmatives est très inférieur dans la catégorie des revenus les plus élevés (59 %). En outre, 59 % répondent également par l'affirmative dans la catégorie des revenus élevés. Dans la catégorie des revenus moyens, le pourcentage de réponses affirmatives est de 43 % et dans la catégorie des bas revenus de 33 %.

Les différences constatées sont encore mises en lumière lorsque nous examinons les résultats extrêmes. Nous trouvons un résultat de 100 % dans la classe d'âge de 50 à 59 ans de la catégorie des revenus les plus élevés dans la région du Randstad. Chez les personnes de 16 à 19 ans habitant dans le sud, et appartenant à la catégorie des bas revenus, aucune n'a répondu qu'il était habituel de boire du vin à table dans son milieu.

Lorsqu'on examine les réponses à la question demandant à l'enquêté s'il est habituel chez ses relations et amis de boire du vin en d'autres circonstances qu'aux repas, il semble justifié de conclure que le vin n'est pas considéré d'abord comme une boisson de table dans notre pays. 75 % (23 % de plus que pour la question 9) des personnes interrogées ont répondu qu'il était habituel de boire du vin au cours de réunions amicales dans leur milieu social, 14 % considèrent que c'est inhabituel (ils trouvent d'ailleurs presque tous que la consommation de vin aux repas est également inhabituelle) et 11 % n'ont pas répondu à cette question.

Les différences de réponses à cette question entre les diverses catégories sont beaucoup moins marquées que pour la question 9. La tendance est presque la même, mais les résultats sont beaucoup plus voisins. C'est ainsi que la différence entre classes d'âge est à peine significative et que l'écart entre catégories de revenus est beaucoup plus faible.

Du point de vue régional, la différence entre provinces septentrionales et orientales et le Randstad paraît négligeable (réponses affirmatives : respectivement 76 et 77 %). Le sud détonne quelque peu avec 68 %. Derrière ce chiffre se cache un phénomène qui présente beaucoup de similitude avec ce que nous avons vu dans les réponses à la question 9. Là encore, les réponses suivent le schéma que dessinent les catégories de revenus beaucoup plus rigoureusement qu'ailleurs aux Pays-Bas (voir tableau 4.2.1/3.).

**TABLEAU 4.2.1/3 - Est-il habituel de boire du vin en-dehors des repas**  
 =====  
 (par catégories de revenus et par régions) ?

		Revenus			total par ré- gions	
		très éle- vés	élevés	moyens		bas
%						
Nord et Est	habituel	79	83	76	62	76
	inhabituel	12	8	16	33	16
	ne sait pas	9	9	8	6	18
Randstad	habituel	81	84	74	64	77
	inhabituel	7	11	15	17	13
	ne sait pas	12	5	11	19	10
Sud	habituel	93	76	59	59	68
	inhabituel	4	11	23	23	17
	ne sait pas	3	13	18	18	15
Total	habituel	83	82	71	62	75
	inhabituel	8	10	17	24	14
	ne sait pas	9	8	12	14	11

Source : SEO.

#### 4.2.2. Pourquoi ne boit-on pas plus souvent du vin ?

Neuf réponses possibles ont été proposées aux 409 personnes interrogées qui ne boivent que très peu de vin (moins d'une fois par mois) ou qui n'en boivent plus du tout, afin de savoir pourquoi elles buvaient aussi peu de vin. En outre, un blanc leur permettrait de donner d'autres réponses. Chaque personne interrogée pouvait donner trois réponses au maximum. Nous avons enregistré 500 réponses au total, ce qui donne un pourcentage total de 125 dans le tableau 4.2.2/1. A la place du blanc, 25 réponses ont été données qui précisent presque toujours qu'on préfère une autre boisson (le plus souvent de la bière ou les spiritueux.)

38 % des très petits buveurs (15 % environ de la population interrogée) considèrent que le vin n'est pas une boisson agréable à boire. Le manque de goût pour le vin constitue un frein à la consommation pour 54 % des buveurs de vin modérés dans la catégorie des revenus très élevés et pour 29 %

d'entre eux seulement dans la catégorie des bas revenus. Comme le montre le tableau 4.2.2./1, les différences sur ce point sont beaucoup plus faibles entre hommes et femmes. Dans les différentes régions, le pourcentage de ceux qui ne trouvent pas le vin agréable à boire est également très proche des 38 %. La tentation est grande d'appliquer à cette constatation l'adage "les goûts ne se discutent pas" et d'en conclure que nous nous trompons d'adresse si nous voulons augmenter la consommation de vin aux Pays-Bas. Nous pourrions tenir le même raisonnement pour les personnes qui préfèrent une autre boisson et pour les 4 % qui ne boivent jamais d'alcool pour des raisons de principe<sup>ou</sup> de santé. Pareille conclusion est trop hâtive. Il n'est pas exclu que le nombre des buveurs de vin très modérés puisse diminuer dans une large mesure si ceux-ci étaient bien informés sur le vin et familiarisés avec la grande diversité de goûts que comporte la gamme des vins. Il est possible aussi que les goûts évoluent, par exemple sous l'influence de la mode, ce qui pourrait transformer les réserves formulées vis-à-vis du vin en engouement.

29 % des personnes qui ne boivent que rarement du vin ou qui n'en boivent jamais considèrent la réponse proposée "nous ne sommes pas habitués à boire du vin" comme une raison importante de leur attitude. La proportion de personnes qui ont donné cette réponse dans la catégorie des bas revenus (35 %) est sans doute supérieure aux 29 % de la catégorie de revenus très élevés, mais l'écart surprend très agréablement étant donné la différence considérable de fréquence de consommation de vin entre ces catégories (voir tableau 1.8/1).

Seuls 4 % des personnes de ce groupe se justifient par l'abstinence. Etant donné le faible pourcentage, l'écart-type est relativement grand. De ce fait, il n'est guère possible de dégager des différences significatives entre les diverses catégories distinguées puisqu'il s'agit de personnes qui s'abstiennent de toute consommation d'alcool.

Lorsque nous cherchons à savoir pour qui le prix du vin constitue une entrave à une plus grande consommation, nous constatons qu'il n'y a guère de différences à ce sujet entre hommes et femmes, entre catégories de revenus et entre jeunes et vieux. Mais on constate une différence frappante par région. 9 % des buveurs modérés de vin des provinces septentrionales et orientales trouvent le vin trop cher contre 6 % dans le Randstad et 1 % seulement dans le sud.

Pour 14 % des personnes qui ne boivent que peu de vin, la gueule de bois et les maux de tête sont les raisons pour lesquelles ils ne boivent pas plus souvent du vin. Nous voyons dans le tableau 4.2.2./1 que cette objection pèse plus lourd pour les femmes que pour les hommes. On peut dire avec certitude si les hommes ont moins vite la gueule de bois ou s'ils s'en accommodent. On constate également une différence notable en ce qui concerne la crainte de la gueule de bois parmi les jeunes de 16 à 19 ans : seuls 10 % des petits buveurs de vin affirment qu'ils n'en boivent pas plus souvent pour cette raison. Vraisemblablement plus expérimentés, 22 % des buveurs de vin modérés de 50 à 60 ans affirment qu'une gueule de bois empêche une consommation de vin plus fréquente. La crainte de la gueule de bois ou la résistance à celle-ci sont réparties de façon identique sur le plan régional. Il n'est certainement pas exclu que plus de personnes boiraient plus de vin s'il y avait un remède efficace contre la gueule de bois que peut provoquer le lendemain la consommation de vin ou d'autres alcools.

En se basant sur les 10 % qui, selon le tableau 4.2.2/1, trouvent que le vin est mauvais pour la santé, on ne peut conclure que cette boisson est considérée aux Pays-Bas comme nocive. Parmi les personnes qui ont donné cette réponse, nombreuses sont celles qui ont ajouté de leur propre initiative qu'elles ne buvaient pas de vin sur l'avis du médecin. Il est à noter qu'il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes pour qui les préoccupations d'hygiène freinent leur consommation de vin. Nous trouvons également des différences considérables selon les catégories de revenus. Pour ceux qui sont rangés dans la catégorie des bas revenus et qui boivent peu de vin, la raison de santé ne joue un rôle que dans 6 % des cas. Dans les catégories de revenus moyens et élevés, ce motif n'intervient que pour 11 %. On ne peut pas non plus conclure en se basant sur les 10 % des buveurs de vin très modérés qui optent pour la phrase " la consommation de vin n'est pas bonne pour la santé " que le consommateur néerlandais considère d'une façon générale le vin comme une boisson nocive, si on examine la ventilation de cet argument entre les différentes classes d'âge. Seuls 5 % des personnes de 16 à 40 ans mentionnent cet argument. Pour ceux qui ont entre 40 et 50 ans, on enregistre une augmentation très faible allant jusqu'à 7 %. Mais ensuite, cet argument joue un rôle beaucoup plus important comme le montrent les 24 % de personnes ayant entre 50 et 60 ans et les 26 % de la catégorie des plus de 60 ans.

Pour 13 % du groupe de buveurs de vin modérés et de non-buveurs de vin, c'est une connaissance trop réduite de cette boisson qui les empêche d'en boire plus souvent. Sur le plan régional, le sentiment qu'une connaissance insuffisante du vin constitue un obstacle à une plus grande consommation est réparti de façon relativement équilibrée. Les différences par catégories d'âge sont beaucoup plus grandes. Ce sont surtout les quadragénaires (17 %) et les quincagénaires (24 %) dont la consommation de vin est modérée qui répondent qu'à leur avis, on dispose de beaucoup trop peu d'informations sur le vin. Il est frappant de constater que la connaissance du vin ne joue qu'un rôle réduit (2 %) dans la consommation modérée du groupe des plus de 60 ans (voir également 4.9.).

Le manque d'agrément social du vin ne constitue une raison pour ne pas en boire plus souvent que pour un pourcentage négligeable (1 % de l'ensemble de la population).

TABLEAU 4.2.2/1 - Raisons pour lesquelles certains hommes et certaines femmes ne boivent pas plus souvent du vin  
=====

	Hommes	Femmes	Total
	pourcentages (nombre)		
Je n'aime pas le vin	35	39	38
Nous ne sommes pas habitués à boire du vin	30	26	29
Je ne bois jamais d'alcool	3	6	4
Je trouve le vin trop cher	6	6	6
Il y a trop de fraudes sur le vin	2	1	2
Je supporte mal le vin (maux de têtes: gueule de bois)	11	17	14
La consommation de vin n'est pas bonne pour ma santé	6	14	10
Je suis trop peu informé sur le vin	10	16	13
Je ne trouve pas agréable le vin à boire en groupe	2	2	2
Autres raisons	9	5	7
Total	114 (210)	132 (199)	125 (409)

Source : SEO

$$X^2_{(9)} = 10,7107$$

A plusieurs reprises au cours de notre enquête préalable - limitée -, nous avons constaté que certaines personnes interrogées considéraient qu'on en prenait un peu trop à son aise avec le vin aux Pays-Bas. Cela nous a incité à inclure la phrase suivante parmi les réponses possibles à la question de savoir pourquoi on ne buvait pas plus souvent de vin : "Il y a trop de fraude sur le vin". Contrairement à ce que nous supposions sur la base de notre enquête préalable, une telle supposition n'a paru constituer une entrave à une plus grande consommation de vin que pour 2 % seulement du groupe interrogé.

En vertu de l'article 13 de l'Arrêté néerlandais sur le vin, le service de contrôle des denrées alimentaires est tenu d'effectuer des contrôles réguliers du vin. Un premier contrôle, organoleptique, est effectué par des goûteurs de vin (le plus souvent des membres du personnel d'un négociant en vin). Si nécessaire, cet examen est complété par un examen chimique. Dans la plupart des cas, les échantillons qui doivent être examinés sont prélevés de façon sélective sur la base de présomptions d'imperfection. Depuis 1969, le contrôle du vin incombe aux Pays-Bas au service de contrôle des denrées alimentaires d'Amsterdam. Ce qui frappe le plus dans le rapport de cet organisme pour 1969, c'est la constatation qu'on trouve de plus en plus de qualités marginales en ce qui concerne le sherry. "La vulgarisation de ce vin y aura certainement contribué "ajoute l'auteur de ce rapport<sup>1</sup>.

Le tableau 4.2.2./2 donne les résultats des contrôles effectués en 1970/71. Relativement peu de vin suspects ont été refusés.

TABLEAU 4.2.2./2. - Nombre d'échantillons de sherry, de vin et de porto envoyés et refusés.

	1970		1971	
	Envoyés	Refusés	Envoyés	Refusés
	Nombre			
Sherry	61	4	105	14
Vin rouge	64	17	73	7
Vin blanc	48	11	48	7
Rosé	20	6	20	1
Porto	19	2	20	2

Source : Rapports des entreprises, services et commissions d'Amsterdam, 1970 et 1971, Service de contrôle des denrées alimentaires, Amsterdam 1971 et 1972.

Au cours des dernières années, des difficultés se sont produites lors de contrôles effectués par le service de contrôle à la suite d'un manque de concordance entre la législation néerlandaise et les règlements - obligatoires - des C.E. C'est ainsi que récemment encore, la loi sur les denrées alimentaires autorisait aux Pays-Bas le mélange de sherry et de vin de pays de la C.E. pour autant que ce mélange ne soit pas mis sur le marché sous l'appellation de sherry \*. L'interdiction des mélanges par les C.E. ne le permet pas et par conséquent, le service de contrôle doit à présent intervenir lorsque le cas se présente <sup>2</sup>.

#### 4.2.3. Quand boit-on du vin ?

Nous savons par le point 1.8. dans quelles catégories les 578 personnes qui boivent occasionnellement du vin sur les 1.014 personnes interrogées sont le plus fortement représentées. Dans notre enquête, nous avons demandé aux personnes de ce groupe dans quelles circonstances elles buvaient généralement du vin et elles ont été invitées à préciser la fréquence de leur consommation. En ne tenant pas compte de la réponse "jamais" à la question 6 et en pondérant les réponses "très rarement", "de temps à autre" et "souvent" successivement avec 1, 2 et 3, le résultat par occasion de boire du vin peut être exprimé par un seul chiffre (voir tableau 4.2.3/1).

TABLEAU 4.2.3./1 - occasions auxquelles on boit du vin aux Pays-Bas

	Jamais	Rarement de temps à autre	souvent	solde	
	pourcentages				
Repas normal à la maison	68	11	15	6	0,59
Repas de fête à la maison	28	19	26	26	1,55
Repas à l'extérieur	43	16	22	18	1,14
Café	86	9	4	1	0,20
Visites ou réceptions	36	19	32	13	1,22
Vacances à l'étranger	50	13	13	23	1,18
A la maison en-dehors des repas	60	13	18	10	0,79
Autres occasions	98	1	1	0	0,03

Source : SEO

$$\chi^2 (21) = 1116,46$$

\* On peut par ailleurs se demander si un tel mélange est très lucratif puisque le produit fini ne peut être vendu sous l'appellation "sherry".



La consommation quotidienne de vin pendant les repas paraît dépendre dans une très large mesure du niveau de vie. Dans la catégorie des revenus très élevés, le résultat est de 0,94, ce qui se situe nettement au-dessus de la moyenne générale. Dans la catégorie des bas revenus, le résultat n'est que de 0,29. Les différences sont beaucoup moins grandes par classes d'âge. C'est dans le groupe des personnes ayant entre 20 et 30 ans que les différences par région sont de nouveau plus parlantes. Pour le Randstad on a 0,77 % contre 0,46 % dans le Nord et 0,37 % dans le Sud. Avec une fréquence pour tous les buveurs de vin qui se situe entre jamais et rarement, le vin ne paraît avoir droit de cité sur la table quotidienne que chez très peu de personnes. Même dans le petit groupe des buveurs de vin quotidiens, près de la moitié ne boit presque jamais de vin au cours du repas habituel pour un tiers au maximum qui en boit souvent.

Le repas de fête à la maison est, l'occasion par excellence de déboucher une bouteille de vin (1,55 %). On le fait un peu plus volontiers dans le Randstad (frange occidentale très urbanisée) (1,70 %) que dans le sud (1,42 %), le Nord et l'Est (1,27 %). Les buveurs de vin quotidiens (2,05 %) et ceux qui boivent généralement du vin une fois par semaine (2,14 %) déclarent notamment servir assez volontiers du vin à cette occasion.

Pour la plupart des Néerlandais - et cela vaut pour pratiquement toutes les catégories - les repas à l'extérieur sont l'occasion de boire du vin, mais dans une mesure moindre cependant que les repas de fête à la maison. La propension à consommer du vin dans les restaurants est à peu près répartie de la même façon que pour les repas de fêtes à la maison.

Il apparaît que le vin n'est pas aux Pays-Bas une boisson que l'on boit habituellement dans les cafés. Il est très rare qu'un cafetier ait un assortiment de vins. Ce sont surtout les femmes qui consomment du vin au café.

Les visites et les réceptions paraissent être les principales occasions où les buveurs de vin modérés et les personnes appartenant à la catégorie des revenus les plus bas boivent aussi occasionnellement un verre de vin. Ceux qui boivent du vin plus fréquemment ne dédaignent certes pas un verre de vin dans ces occasions, mais rares sont les amateurs de vin monomanes qui refusent d'autres boissons.

Pour les vacances à l'étranger, c'est la catégorie des revenus élevés qui vient en tête (1,51 %). Dans la catégorie des bas revenus, on boit rarement du vin, même à l'étranger (0,43 %). Par classes d'âge, ce sont les personnes ayant entre 20 et 30 ans qui boivent le plus de vin pendant leurs vacances à l'étranger (1,40 %). Par ailleurs, le fait qu'on soit en vacances ne semble pas signifier que le schéma de la consommation de vin soit bouleversé. Les buveurs de vin modérés des Pays-Bas ne se transforment pas en grands amateurs de vin à l'étranger.

Avec 0,79 % des personnes interrogées qui boivent généralement du vin au moins une fois par mois, la fréquence de la consommation de vin à la maison en dehors des repas (par exemple à l'heure de l'apéritif ou en regardant la télévision) se situe encore au-dessous de la réponse "rarement".

Un certain nombre d'éléments intéressants sont à signaler en ce qui concerne la répartition entre les différentes catégories. Le résultat de 1,06 % pour la catégorie des revenus très élevés se situe très nettement au-dessus de la moyenne. Il est frappant que les résultats soient très proches dans les trois catégories inférieures (respectivement 0,70, 0,67 et 0,74 %). Par classes d'âge, nous trouvons le résultat le plus élevé chez les personnes ayant entre 30 et 40 ans (1,01 %) et le résultat le plus bas (0,41 %) chez les jeunes de 16 à 19 ans. Le Randstad (frange occidentale très urbanisée) (0,89 %) et le Sud (0,83 %) ne présentent pas de grandes différences. Les provinces septentrionales et orientales viennent ensuite avec 0,54 %. Pour le petit groupe (2 % de la population) des consommateurs de vin quotidiens, c'est l'occasion par excellence de boire du vin. Avec 2,37 % on dépasse nettement "de temps à autre" et on approche tout doucement du stade final "souvent". Les buveurs de vin hebdomadaires avec 1,26 % ne vont guère plus loin que "de temps à autre"

Si nous considérons le prix comme une indication de la qualité du vin, la réponse à la question 15 donne la possibilité d'émettre également un certain nombre de considérations sur la qualité de la consommation de vin. Sur les 532 personnes interrogées qui achètent occasionnellement du vin, 9 % n'achètent habituellement pas de vin de la catégorie de prix de moins de 5 Fl la bouteille. 29 % ne choisissent généralement pas du vin dont le prix se situe entre 5 et 10 Fl et pour 66 %, une bouteille de vin qui coûte plus de 10 Fl est généralement trop chère (voir tableaux 4.5/1 à /4).

Il est à noter que les pourcentages s'écartent peu de la tendance générale dans les diverses catégories que nous avons distinguées. Les différences que nous avons constatées dans la fréquence de consommation entre catégories de revenus disparaissent lorsqu'il s'agit de qualité. Il est frappant de constater que le vin de moins de 5 florins la bouteille soulève moins d'objection dans la catégorie des revenus très élevés que dans la catégorie des bas revenus. Dans le Sud, le vin de la catégorie de prix de moins de 5 florins est le moins apprécié. 14 % des habitants des provinces méridionales qui achètent occasionnellement du vin donnent généralement la préférence à une catégorie de prix plus élevés. Dans le Nord et dans l'Est, ce pourcentage est de 10 % et dans le Randstad (frange occidentale très urbanisée) de 6 %. En se basant notamment sur la constatation que les buveurs de vin choisissent moins souvent un vin en dehors de la catégorie de prix de moins de 5 florins que les non-buveurs de vin, il semble qu'on puisse conclure avec une certaine prudence que plus on boit du vin, plus on est attiré par les vins bon marché.

Le vin se boit, en outre, le vin entre dans la confection de nombreux plats. Le nombre de Néerlandais qui utilisent du vin dans la cuisine est cependant plutôt réduit. 28 % des personnes interrogées ont indiqué qu'on utilisait occasionnellement du vin pour la cuisine dans le ménage auxquelles elles appartenaient. 71 % ont répondu que ce n'était pas le cas chez elles et 1 % (tous des hommes) n'a pas répondu à cette question.

Au risque d'être monotones, il nous faut signaler que la plupart des ménages qui utilisent du vin dans la cuisine (59 %) appartiennent à la catégorie des revenus les plus élevés. Au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale, le pourcentage des ménages qui utilisent du vin pour la cuisine tombe respectivement à 39, 19 et 11 %.

Les différences régionales sont également très grandes. Le tableau 4.2.3/2 indique clairement que c'est dans le Randstad (frange occidentale très urbanisée) que le vin est le plus utilisé dans la cuisine. La différence n'est pas très grande avec les provinces méridionales, elle l'est avec le Nord et l'Est.

TABLEAU 4.2.3./2. - Utilisation du vin dans la cuisine des ménages néerlandais  
=====

	Nord et Est	Randstad	Sud	Total
	pourcentages (nombre)			
Utilisent occasionnellement du vin	21	33	29	28
N'utilisent jamais de vin	78	66	70	71
Ne sait pas	1	1	1	1
Total	323	453	238	1014

Source : SEO

$$X^2(4) = 17,3983$$

Moins de 0,5 % des ménages néerlandais qui utilisent du vin pour la cuisine, le font pratiquement chaque jour. 17 % des ménages ont au moins une fois par semaine au menu un repas dans la préparation duquel entre du vin, 28 % une fois par mois et 27 % une seule fois par trimestre. Dans 13 % des cas où l'on utilise occasionnellement du vin, cela se fait moins d'une fois par trimestre. 15 % des personnes ayant répondu - la plupart des hommes et des jeunes - n'ont pu préciser la fréquence d'utilisation culinaire du vin du ménage auquel il appartient.

#### 4.4. La consommation de sherry

Si l'on constate que la consommation de sherry a énormément augmenté aux Pays-Bas ces dernières années, cela ne permet pas de conclure qu'elle s'est répandue dans tous les milieux. 35 % de la population boivent du sherry de façon régulière (au moins une fois par mois); 28 % ont goûté du sherry occasionnellement mais n'en boivent que rarement (moins d'une fois par mois) ou jamais. Pas moins de 39 % de Néerlandais de plus de 15 ans <sup>n'</sup>ont encore jamais bu de sherry.

Comme le montre le tableau 4.3., la consommation de sherry dépend largement aussi du niveau de vie. Les différences entre catégories de revenus ne s'écartent que peu de celles qui apparaissent dans le tableau 4.2. correspondant pour le vin. Une différence par rapport au vin est que le pourcentage de la population néerlandaise qui n'a encore jamais bu de sherry est supérieur dans toutes les couches sociales à celui des Néerlandais qui n'ont encore

jamais bu de vin. Une autre différence est que les consommateurs occasionnels de vin sont beaucoup plus nombreux que les consommateurs qui ne boivent que peu de sherry. Les pourcentages de buveurs réguliers ne divergent guère.

TABLEAU 4.3. - La consommation de sherry par catégories de revenus

	Revenus				Total
	très élevés	élevés	Moyens	Bas	
	pourcentages (nombre)				
N'a encore jamais bu de sherry	17	24	49	63	39
A bu du sherry occasionnellement, mais en boit peu (moins d'une fois par mois)	17	29	28	22	26
Boit régulièrement du sherry (au moins une fois par mois)	66	47	23	15	35
Total	103	326	446	139	1.014

Source : SEO

$$\chi^2_{(6)} = 147,82$$

Etant donné que la consommation de sherry a connu ces dernières années une poussée encore beaucoup plus forte que celle de vin, ce qui a entraîné à boire du sherry de nombreux hésitants, il semble désormais plus difficile de gagner de nouveaux consommateurs au sherry qu'au vin parmi ceux qui boivent très modérément du sherry ou qui n'en boivent jamais.

#### 4.3.1. Qui n'a encore jamais bu de sherry ?

Le réponse "N'a jamais bu de sherry" dans le tableau 4.3. a déjà montré le rôle important que joue la catégorie de revenus à laquelle la personne interrogée appartient. En outre, l'âge de la personne interrogée nuance également la réponse à cette question dans une large mesure. Nous trouvons à nouveau les pourcentages les plus élevés dans le groupe des plus jeunes et celui des plus âgés. 54 % des jeunes de 16 à 19 ans paraissent n'avoir encore jamais bu de sherry alors que pour les personnes de 20 à 59 ans, le pourcentage oscille aux alentours de 35. Quant aux Néerlandais de 60 ans et plus, 58 % n'ont encore jamais goûté au sherry. L'étonnement face à ce chiffre élevé est quelque peu tempéré lorsqu'on considère que l'invasion du sherry sur le marché néerlandais est relativement récente et que les membres de ce groupe offrent généralement

une grande résistance à toute modification d'un schéma de consommation auquel ils sont habitués.

Du point de vue régional également, le tableau est semblable à celui du vin. Dans le Nord et dans l'Est de notre pays, 46 % de la population de plus de 15 ans n'a encore jamais bu de sherry, dans le sud 43 % et dans le Randstad 33 %.

En résumé, on peut dire qu'il y a très peu de chances de trouver quelqu'un qui n'ait encore jamais bu de sherry dans le groupe des femmes de 20 à 29 ans appartenant à la catégorie des revenus les plus élevés et demeurant dans le Randstad. Les personnes qui n'ont encore jamais goûté à cette boisson se situent surtout parmi les hommes de plus de 60 ans appartenant à la catégorie des revenus les plus bas et habitant dans les provinces septentrionales et orientales.

#### 4.3.2. Pourquoi certaines personnes ne boivent-elles pas plus souvent du sherry ?

On a demandé aux 264 personnes interrogées qui ont répondu qu'elles ne buvaient que rarement du sherry (moins d'une fois par mois) ou qu'elles n'en buvaient jamais (tout en y ayant goûté occasionnellement) pourquoi elles n'en buvaient pas plus souvent. Elles pouvaient choisir trois motifs au maximum parmi les huit réponses proposées. Elles pouvaient également donner une autre réponse grâce à un blanc. 24 personnes interrogées ont fourni deux réponses et 11 personnes 3 réponses. Au total, nous avons eu 310 réponses. Dans les 10 % qui ont rempli le blanc, la plupart préféraient une autre boisson alcoolisée au sherry.

Le tableau 4.3.2. révèle que 54 % des personnes qui entraient en ligne de compte pour répondre à cette question n'aiment pas le sherry. La fréquence de cette réponse ne varie guère dans les différentes catégories distinguées. Nous avons déjà souligné au point 4.3. qu'il était peu probable, à notre avis, que le nombre de buveurs de sherry augmente dans ce groupe, étant donné que le sherry est déjà à la mode aux Pays-Bas depuis un certain nombre d'années.

Vingt pour cent des buveurs de sherry très modérés considèrent la réponse "Nous ne sommes pas habitués à boire du sherry chez nous" comme un argument important pour expliquer leur faible consommation de sherry. La fréquence de

cette réponse ne varie guère d'une catégorie à l'autre. C'est surtout chez les jeunes que le sherry est considéré comme trop cher pour être consommé plus souvent.

Pour le sherry également, la crainte d'une gueule de bois dans la classe d'âge des moins de 20 ans n'est guère considérée comme une entrave à une consommation plus fréquente. Dans la catégorie des personnes ayant entre 20 et 30 ans, 18 % des buveurs de sherry modérés n'en boivent pas plus souvent parce qu'ils ne le supportent pas bien. Les femmes (19 %) paraissent modérer plus souvent que les hommes (8 %) leur consommation de sherry par crainte d'une gueule de bois.

En dépit des réserves faites par les professionnels du commerce en ce qui concerne la pureté de certains sherry écoulés sur le marché néerlandais, peu de personnes paraissent limiter leur consommation de sherry parce qu'elles estiment qu'il y a trop de fraudes sur ce produit (voir également tableau 4.2.2/2).

Pas plus que pour le vin, le sherry ne paraît être considéré comme une boisson nocive pour la santé. Seuls 8 % des 26 % de la population qui ont goûté occasionnellement au sherry et qui n'en boivent que sporadiquement ou plus jamais limitent leur consommation de sherry pour des raisons de santé. Au fur et à mesure que l'on prend de l'âge et notamment après la cinquantaine, nous trouvons plus de personnes qui ne boivent pas plus souvent de sherry pour des raisons de santé. Un certain nombre d'entre elles ont déclaré - sans y avoir été invitées - que c'était sur l'avis de leur médecin

TABLEAU 4.3.2 - Raisons pour lesquelles certaines personnes ne boivent pas plus souvent du sherry  
=====

	pourcentages (nombre)
Je n'aime pas le sherry	54
Nous ne sommes pas habitués à boire du sherry chez nous	20
Je ne bois jamais d'alcool	3
Je trouve le sherry trop cher	5
Il y a trop de fraudes sur le sherry	2
Je supporte mal le sherry (maux de tête/gueule de bois)	13
Le sherry n'est pas bon pour ma santé	8
Je ne trouve pas le sherry agréable à boire en groupe	3
Autres raisons	10
Total	118 (264)

Source: S.E.O

#### 4.3.3. Quand boit-on du sherry ?

En traitant les réponses fournies à la question 25 par les 492 personnes qui boivent occasionnellement du sherry de la même façon que les réponses à la question 6, nous obtenons le tableau 4.3.3. Il ressort avant tout de ce tableau que le sherry n'est pas considéré partout aux Pays-Bas comme un apéritif (c'est-à-dire essentiellement un vin que l'on boit avant le repas).

Le sherry paraît d'abord être une boisson pour les réceptions. Avec les visites ou les petites fêtes, ce sont des occasions où ceux qui déclarent boire du sherry moins d'une fois par trimestre se laissent encore tenter par un verre de sherry. La consommation de sherry à ces occasions n'est guère influencée par le niveau de vie. Sur le plan régional également, les résultats sont très proches bien qu'on ne puisse nier un plus grand intérêt pour le sherry lorsqu'il s'agit de fêter un événement dans le Randstad. La consommation de sherry lors de réceptions ne varie guère selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes. Lors de visites ou de petites fêtes, les femmes semblent rester fidèles au sherry, tandis qu'un certain nombre de buveurs habituels de sherry semblent donner la préférence à une autre boisson.

La catégorie de revenus, le sexe et la résidence ne paraissent avoir que peu d'influence sur la consommation de sherry à la maison en dehors des repas. Il peut s'agir du "sherry du matin" qui n'est pas inhabituel, notamment pour certaines ménagères, qui le boivent parfois après le café ou à la place de café. Il y a aussi le sherry que l'on boit en regardant la télévision, en lisant un livre et dans des circonstances analogues, ainsi qu'à l'heure de l'apéritif. On ne sera guère surpris de constater que le pourcentage est élevé surtout chez les buveurs quotidiens de sherry ainsi que chez ceux qui en boivent au moins une fois par semaine.

La consommation de sherry avant ou pendant le repas paraît toutefois dépendre largement de la catégorie de revenus à laquelle appartient la personne interrogée. Le repas quotidien tout comme le repas de fête à la maison ainsi que les repas à l'extérieur sont beaucoup plus souvent précédés (ou accompagnés) d'un verre de sherry dans la catégorie des revenus très élevés que dans les autres catégories.



TABLEAU 4.3.3. - Occasions auxquelles on boit du sherry aux Pays-Bas.

	Jamais	Une fois par semaine	De temps à autre	Souvent	Souvent Soldé
	pourcentages				
Repas normal à la maison	65	7	15	13	0,76
Repas de fête à la maison	58	6	20	16	0,94
Repas à l'extérieur	65	7	14	14	0,77
Café	79	8	9	4	0,38
Visite ou petites réceptions	36	13	27	24	1,39
Vacances	28	14	28	30	1,60
A la maison en dehors des repas	43	7	24	26	1,33
Autres occasions	98	1	1	-	0,03

Source : SEO

$$\chi^2_{(21)} = 791,719$$

#### 4.4. Le vin en cadeau

L'une des conclusions d'une enquête non publiée, effectuée aux Pays-Bas en 1962 et 1963, était qu'offrir une bouteille de vin en cadeau entraînait généralement une réaction favorable et qu'il était par conséquent recommandé d'attirer l'attention sur ce point dans la publicité en faveur du vin (3). Dans notre enquête, nous avons essayé de voir quel était, dix ans plus tard environ, l'avis des personnes qui donnent ou reçoivent en cadeau une bouteille de vin et dans quelle mesure il est désormais habituel d'en offrir.

En affectant aux cinq réponses possibles à la question de savoir quel est le sentiment de la personne qui reçoit une bouteille de vin en cadeau des valeurs d'appréciation décroissantes égales à respectivement + 2, + 1, 0 - 1 et - 2, nous obtenons un chiffre total de 0,59.

Si nous comparons les résultats pour les différentes catégories de la population, nous constatons entre autres que l'offre d'une bouteille de vin en cadeau plait davantage aux femmes (0,64) qu'aux hommes (0,52)

Nous trouvons des différences beaucoup plus grandes en comparant les attitudes par catégorie de revenus sur la base du tableau 4.4./1. Nous constatons une diminution très nette de l'enthousiasme à offrir une bouteille de vin en cadeau au fur et à mesure que nous descendons dans l'échelle sociale.

TABLEAU 4.4./1 - Attitude vis-à-vis de l'offre en cadeau d'une bouteille de vin, par catégories de revenus

	Très beau cadeau + 2	Beau cadeau + 1	M'est indifférent 0	Pas très beau cadeau - 1	Vraiment pas un beau cadeau - 2	Solde
	pourcentages					
Revenus très élevés	40	40	9	7	4	+ 1,05
Revenus élevés	28	46	7	15	4	+ 0,79
Revenus moyens	18	46	9	15	12	+ 0,43
Bas revenus	13	41	16	14	16	+ 0,13
Total	23	45	9	14	9	+ 0,53

Source : SEO

$$X^2(12) = 70,8171$$

Des différences d'appréciation relativement grandes apparaissent également par catégories d'âge. C'est entre 40 et 59 ans que l'on a le plus de plaisir à offrir du vin, le solde étant ici de + 0,88. Une bouteille de vin constitue un beaucoup moins beau cadeau aux yeux de la jeunesse. Le solde ne dépasse pas 0,39 pour les jeunes de 16 à 19 ans. C'est la catégorie des plus de 60 ans qui éprouve le moins de plaisir à offrir une bouteille de vin (0,14).

Le plaisir d'offrir une bouteille de vin est beaucoup plus grand dans le Randstad que dans les autres parties de notre pays. Le solde est ici de + 0,73. C'est dans le Nord que ce chiffre est le plus bas à savoir 0,42. Le chiffre pour le sud (+ 0,55) se situe entre les deux.

Nous retrouvons l'attitude relativement positive de la population néerlandaise vis-à-vis de l'offre d'une bouteille de vin en cadeau dans les 39 % des personnes interrogées qui ont offert une bouteille de vin à quelqu'un entre la mi-mai 1972 et la mi-mai 1973. Les différences ne sont pas significatives entre hommes et femmes. Mais elles le sont par catégories d'âge. Chez les jeunes

de 16 à 19 ans, 26 % ont offert une bouteille de vin au cours de l'année de référence contre 27 % dans la catégorie de 60 ans et plus. Dans les classes d'âge intermédiaires, le pourcentage était de 44 environ. Comme il fallait s'y attendre, les différences par catégories de revenus sont, cette fois encore, les plus parlantes. 72 % des personnes de la catégorie des revenus les plus élevés ont offert au moins une fois une bouteille de vin en cadeau pendant la période considérée. Dans les catégories suivantes, les pourcentages tombent successivement à 50, 30 et 22 %.

C'est dans le Randstad que l'on a obtenu l'appréciation la plus élevée pour l'offre en cadeau d'une bouteille de vin, mais le pourcentage de personnes ayant effectivement offert une bouteille de vin (38) n'y était pas le plus élevé. Les habitants de la partie méridionale de notre pays étaient beaucoup plus généreux en bouteilles de vin. 48 % d'entre eux ont offert une bouteille de vin pendant la période considérée. Parmi les habitants de la partie septentrionale et orientale des Pays-Bas, nous trouvons 35 % de personnes qui offrent volontiers du vin.

Celui qui cherche à faire un cadeau agréable peut donc penser dans de nombreux cas à la bouteille de vin, mais celle-ci ne sera pas toujours bien accueillie. Lorsque nous basant sur les réponses à la question 28, nous déterminons pour les personnes qui reçoivent une bouteille de vin, le solde d'appréciation en procédant comme pour les personnes qui en offrent une, nous obtenons 0. Au total, il semble que recevoir une bouteille de vin en cadeau n'engendre qu'indifférence aux Pays-Bas.

On ne sera guère surpris de constater que l'appréciation varie fortement selon que celui qui reçoit une bouteille en cadeau boit régulièrement du vin ou non. Le tableau 4.2./2 montre que chez les non-buveurs de vin, 7 % trouvent encore très agréable de recevoir une bouteille de vin et que 19 % en sont contents. Il n'en reste pas moins que nous obtenons un solde d'appréciation de - 70 pour les non buveurs de vin.

TABLEAU 4.4/2 - Attitude des buveurs de vin et des non-buveurs de vin qui reçoivent une bouteille de vin en cadeau

	Très beau cadeau + 2	Beau ca- deau + 1	M'est in- différent 0	Pas très beau ca- deau - 1	Vraiment pas beau cadeau - 2	Solde
	pourcentages					
Buveurs de vin	33	35	5	15	12	+ 0,64
Non-buveurs de vin	7	19	10	23	40	- 0,70
Total	21	27	8	19	25	0

Source : SEO

$$\chi^2_{(4)} = 302,224$$

L'attitude dans les différentes catégories distinguées dépend largement du nombre de buveurs de vin qu'on y trouve. C'est ainsi que le tableau 4.4/3 révèle qu'on ne procure de plaisir qu'à peu de gens de 16 à 19 ans et de plus de 60 ans en leur offrant une bouteille de vin. Le pourcentage des buveurs de vin dans ces catégories est d'ailleurs nettement inférieur à celui qu'on trouve dans les catégories de 20 à 59 ans.

TABLEAU 4.4/3 - Attitude des personnes qui reçoivent une bouteille de vin en cadeau, par classes d'âge

	Très beau cadeau + 2	Beau ca- deau + 1	M'est in- différent 0	Pas très beau ca- deau - 1	Vraiment pas beau cadeau - 2	Solde
	pourcentages					
De 16 à 19 ans	11	21	12	23	32	- 0,44
De 20 à 29 ans	20	32	5	21	22	+ 0,07
De 30 à 39 ans	22	31	8	15	24	+ 0,12
De 40 à 49 ans	27	28	9	13	23	+ 0,23
De 50 à 59 ans	26	25	5	19	25	+ 0,08
60 ans et plus	15	18	10	22	35	- 0,44
Total	21	27	8	19	25	0

Source : SEO

$$\chi^2_{(20)} = 49,593$$

Dans la catégorie des revenus les plus élevés, qui compte 85 % de buveurs de vin, le solde d'appréciation est de 0,96. A un échelon plus bas, nous trouvons 70 % environ de buveurs de vin et un solde de 0,33. Si nous descendons encore d'un échelon, moins de la moitié (+ 40 %) boit régulièrement du vin (asl) et l'appréciation est déjà négative (- 0,34). Dans la catégorie des revenus les plus bas, il n'y a pas plus de 28 % de personnes environ qui boivent régulièrement du vin (asl). L'appréciation dans ce groupe est de - 0,50.

Par régions également, nous constatons ce parallélisme manifeste entre la consommation de vin et l'appréciation de vin comme cadeau. C'est dans le Nord et dans l'Est (- 0,20) que le solde est le plus bas et dans le Sud (- 0,02) qu'on fait moins de réserves; le solde est positif dans le Randstad (0,17).

#### 4.5. Secteur de la distribution du vin

On ne dispose guère d'indication sur les voies par lesquelles la quantité de vin disponible pour la consommation atteint le consommateur. Le CBS enregistre les ventes de vin (asl) pour différents points de distribution, mais ces données sont souvent secrètes, p. ex. pour le secteur des hôtels, restaurants et cafés. Il arrive également - comme on peut le constater dans la statistique mensuelle du commerce intérieur - que les ventes de vin soient recensées avec celles d'autres produits tels que d'autres boissons alcoolisées ou non ou avec l'ensemble des ventes d'articles d'épicerie.

Nous n'avons trouvé qu'une publication où l'on s'est risqué à une estimation de la quote-part des différents canaux de distribution du vin (asl) vers 1970 (4). L'image qui s'en dégage est la suivante : 25 % de la quantité de vin bue aux Pays-Bas sont vendus par les hôtels, restaurants et cafés et 75 % par le commerce de détail. Au sein même du commerce de détail, la branche alimentaire en prend la moitié environ à son compte, 35 % sont fournis par des débitants de boissons et 15 % environ par les négociants en vin.

Cette répartition doit être considéré avec un certain scepticisme. A l'heure actuelle, il n'y a pas aux Pays-Bas de données chiffrées sur lesquelles baser une telle répartition. Aussi, l'auteur de l'étude de la situation sur le marché du vin en Europe occidentale vers 1970, dans laquelle ce schéma de

distribution est présenté, tire-t-il ses informations presque exclusivement d'entretiens qu'il a eus avec quelques personnes étroitement liées avec le commerce de vin aux Pays-Bas. Il ressort de l'entretien que nous avons également eu avec l'une d'entre elles au moins qu'à l'époque, elle s'était surtout basée sur son intuition. Supposant qu'un certain nombre de modifications relativement importantes, dont on ne sait pas grand chose, se sont produites de 1970 à 1973, elle n'a pas osé se risquer à proposer une estimation plus proche de la situation actuelle.

Nous avons demandé aux 532 personnes interrogées qui ont déclaré acheter occasionnellement du vin où elles l'achetaient généralement et si l'endroit variait en fonction du prix du vin. Nous avons déjà mentionné au point 4.2.3. les premières conclusions qui peuvent être tirées des réponses à cette question, à savoir que 9 % n'achètent jamais de bouteille de vin de moins de 5 florins, que 29 % n'achètent presque jamais une bouteille coûtant entre 5 et 10 florins et que 66 % considèrent que plus de 10 florins pour une bouteille de vin est un prix beaucoup trop élevé.

Le tableau 4.5./1 montre également que le débit de boisson est le magasin préféré pour les vins chers. Les vins bon marché sont le plus souvent achetés dans le secteur de l'alimentation. Les marchands de vin ont surtout une clientèle achetant des vins plus chers. Rares sont les personnes qui achètent du vin ailleurs qu'aux points de vente énumérés. Une seule personne achète directement son vin à l'étranger. De même, le laitier n'a été mentionné comme fournisseur de vin que dans un seul cas. Pour le vin qui coûte moins de 5 florins la bouteille, on fait beaucoup moins attention au magasin; mais pour les vins plus chers, on choisit presque toujours son fournisseur après mûres réflexions.

TABLEAU 4.5/1 - Lieu d'achat du vin selon les diverses catégories de prix

	Moins de 5 florins	De 5 à 10 florins	Plus de 10 florins
	pourcentages (nombre)		
Débits de boissons	35	53	26
Super-marchés ou grandes surfaces	37	5	1
Epicerie, libre-service ou non	10	3	1
Epicerie fines ou spécialiste de vins fins	2	3	1
Marchands de vins	1	5	3
Ailleurs	2	1	1
Au hasard	4	1	1
Pas dans cette catégorie de prix	9	29	66
Total	532	532	532

Source : SEO

$$\chi^2 (14) = 675,285$$

Le premier point de vente qui est mentionné dans le tableau 4.5/1 est le débit de boissons. Le commerce de détail des spiritueux lui est exclusivement réservé aux Pays-Bas. Le vin occupe depuis toujours une place de choix dans son assortiment. Pendant la période 1962 - 1967, le nombre des débits a augmenté régulièrement aux Pays-Bas au rythme modéré de 82 par an en moyenne. La Drankwet de 1967 (loi de 1967 concernant les boissons et les hôtels, restaurants et cafés) a mis fin à la politique rigide d'octroi de licences de débitants qui était appliquée par les communes en vertu de la Drankwet de 1931 (loi de 1931 sur les boissons). On a enregistré alors une accélération dans l'augmentation du nombre des points de vente de spiritueux. De nouvelles entreprises se sont créées et des débits existants ont ouvert des filiales.

Si la tendance au changement d'échelle se manifestait déjà depuis le début des années 60 dans d'autres branches du commerce de détail des denrées alimentaires, boissons et tabacs, la nécessité de cette évolution ne s'est fait sentir dans le commerce des spiritueux que pendant la période 1967 - 1969. Les boissons constituent l'une des rares denrées dont la consommation augmente encore. Par suite de la croissance de la consommation, le nombre des débits a pu

augmenter avant 1967 sans que la rentabilité du secteur en soit affectée. L'augmentation considérable des coûts salariaux et la concurrence accrue sur le marché des boissons aussi bien entre débiteurs eux-mêmes, qui dénonçaient les accords de prix, qu'entre débiteurs et commerces d'alimentation, où l'on s'est intéressé de plus en plus au vin et au sherry, ont fait baisser fortement la rentabilité après 1967. Pour les débiteurs, les possibilités de remédier à cette situation en élargissant la gamme des produits offerts sont limitées par l'article 11 de la Drank- en Horecawet.

L'étude des Economische Verkenningen midden- en kleinbedrijf 1972/1973 (observations économiques - P.M.E.) permet de conclure que la situation n'a guère été brillante pour les débits de boisson ces dernières années; il apparaît en effet que le chiffre d'affaires du commerce de détail en boissons alcoolisées ou non a augmenté de 2 % en 1972 par rapport à 1971, pourcentage qui reste loin en-deçà de l'augmentation de la consommation de ces produits (5). Cela montre que d'autres branches du commerce de détail (notamment les grandes surfaces) ont assuré la majeure partie de la croissance dans ce secteur.

Par ailleurs, il est à noter que les Verenigde Nederlandse Slijters, en (Fédération des débiteurs de boisson néerlandais) conseillant à leurs membres de consacrer plus d'attention à une série d'articles assurent une bonne marge bénéficiaire, signalant notamment les vins (6).

Il faut s'attendre à une diminution des débits à brève échéance. Cette tendance est déjà perceptible. Leur nombre, qui avait encore augmenté de neuf unités en 1971, était déjà tombé de 3869 à 3831 au 1er janvier 1973. A la mi-août 1973, le nombre de points de vente n'était plus que de 3819. Le débiteur qui bénéficie d'une position de monopole dans le domaine des spiritueux, devra tenir compte à long terme de l'éventualité d'un changement dans le cadre de l'harmonisation du droit d'établissement dans la CEE. Il faut s'attendre à ce que le secteur de l'alimentation ajoute les spiritueux à son assortiment de boissons. Dans ce cas, il ne semble plus y avoir de place que pour un très petit nombre de débiteurs auxquels leurs compétences en matière de vins et le choix étendu qu'ils offriront avant tout, permettront de survivre. Il semblerait que l'on se soit engagé dans cette voie pour le vin si l'on considère le tableau 4.5/1 d'où il ressort que l'on s'adresse aux débiteurs surtout pour l'achat de vins coûteux.



Le commerce de détail en articles d'épicerie vend des boissons rafraîchissantes, du vin (asl) et de la bière depuis des années déjà. Dans le cadre des efforts entrepris pour changer d'échelle et étendre la gamme des produits, le secteur des boissons, qui est en forte expansion, offre une solution évidente. A l'heure actuelle, super-marchés, magasins libre service et même l'épicier du coin ont un assortiment de boissons - même s'il n'est pas toujours sélectionné - où le sherry, le vin de table et le vermouth occupent la plupart du temps la plus grande place. Par ailleurs, certaines grandes surfaces notamment, présentent un assortiment de vins qui dépasse dans de nombreux cas celui de certains débitants. Etant donné que la situation en matière de prix est souvent tendue, il n'est pas tellement surprenant que le commerce de détail en boissons alcoolisées ait dû céder du terrain au commerce de détail en articles d'épicerie.

L'intérêt croissant qui semble se manifester ces dernières années aux Pays-Bas pour un plus grand luxe dans la nourriture et les boissons a entraîné un accroissement relativement important du nombre des épiceries fines. Le vin (asl) a aussi trouvé place dans ces magasins pour gourmets parmi les primeurs, les fromages étrangers, les saucissons et les noix. Un autre type de magasin en assez gros progrès ces derniers temps est la "cave à vins". Dans ces magasins - ouverts le plus souvent par un marchand de vins ou un débitant de boissons, le client a la possibilité de soutirer lui-même au tonneau principalement des vins de table bon marché et des sherry. On ne peut dire de façon précise si c'est le cadre offert par ces magasins ou les prix relativement bas qui contribuent à leur succès. D'ailleurs, le nombre de personnes qui achètent du vin dans ce type de magasin est relativement faible si l'on se réfère au tableau 4.5/1.

Il existe depuis longtemps aux Pays-Bas des importateurs de vins qui fournissent aussi directement aux particuliers. Ces importateurs sont habituellement qualifiés de négociants en vins "fermés" (gesloten wijnhandelaren). L'une de leurs caractéristiques est qu'ils ne fournissent pas les particuliers dans un magasin, mais par l'intermédiaire de représentants ou par correspondance. Avant la deuxième guerre mondiale notamment, les représentants de ces négociants en vins passaient une ou deux fois par an chez leurs clients qui se recrutaient surtout dans les catégories de revenus les plus élevées et parmi le clergé. Les clients étaient informés en détail de la situation du marché des vins et, sur la base des informations reçues, passaient leur commande, qui pouvait atteindre souvent quelques centaines de bouteilles. Ce type de distribution est dépassé dans une large mesure.

La majeure partie de la clientèle qui veut encore être servie de cette façon a vieilli, et s'est fortement réduite. A l'heure actuelle, les négociants en vins se montrent particulièrement actifs aux Pays-Bas, ils s'efforcent de toucher une clientèle plus jeune et moins riche. A cet effet, ils consacrent une attention particulière à l'information sur le vin, entre autres, en organisant des séances de dégustation et des voyages dans les régions viticoles. On a également introduit une sorte de système d'achat de vins à tempérament, dans l'espoir d'abaisser ainsi quelque peu le seuil financier lors de l'achat d'un lot de vin.

Les changements qui se sont produits au stade du commerce de détail se répercutent au stade du commerce de gros. A l'origine, presque toutes les importations de vins étaient assurées par les importateurs de vins établis. Dans le courant des années soixante, des nouveaux venus ont fait leur apparition sur le marché; ils viennent principalement de la branche alimentaire magasins à succursales multiples, grands magasins et groupements d'achat. Chez les débitants en spiritueux, un certain nombre d'entreprises sont également passées à l'attaque et ont commencé à importer elles-mêmes du vin par l'entremise de sociétés d'achat. Sous la pression de la concurrence croissante, il s'est produit une concentration des fonctions d'agent, d'importateurs et de grossistes. C'est ainsi que les grossistes qui achètent et vendent du vin exclusivement aux Pays-Bas et qui n'importent pas sont plutôt l'exception que la règle (7).

L'augmentation de la consommation de vin aux Pays-Bas a amené de grandes entreprises, qui disposaient de moyens financiers pour réaliser les investissements dont le commerce de vin avait besoin pour s'adapter, à s'intéresser au secteur du vin. Les brasseries notamment, qui se sont déjà assurés une part importante du marché des boissons rafraîchissantes, se montrent particulièrement actifs ces derniers temps et rachètent des maisons de vins existant dans l'espoir de s'assurer également une forte position sur le marché où une poursuite de l'expansion est considérée comme vraisemblable.

Pour en revenir au commerce de détail, les tableaux 4.5/2 à 4.5/4 montrent clairement qu'il y a encore des différences, entre catégories de revenus, pour ce qui concerne l'endroit où l'on achète du vin. Les résultats de notre enquête ne nous permettent pas de tirer des conclusions sur l'importance et la

fréquence des achats effectués chez les débiteurs. Nous avons seulement demandé aux 532 personnes interrogées qui achètent occasionnellement du vin quel était le fournisseur auquel elles donnaient généralement la préférence pour l'achat de vin des catégories de prix distinguées. Dans la catégorie des revenus les plus élevés, on préfère nettement acheter le vin de moins de cinq florins la bouteille dans les supermarchés ou les grands magasins. Ce n'est que lorsque le prix dépasse cinq florins que l'on s'adresse de préférence aux débiteurs ou aux marchands de vins.

TABLEAU 4.5/2 - Lieu d'achat du vin dans la classe des prix inférieurs à  
=====  
cinq florins, par catégories de revenus.

	Revenus				Total
	très élevés	élevés	moyens	bas	
	pourcentages (nombre)				
Débits de boissons	27	37	37	31	35
Super-marchés/grandes surfaces	44	35	35	35	37
Epicerie	8	9	10	18	10
Epicerie fines, "caves à vins"	3	3	3	-	3
Marchands de vins	-	1	1	-	1
Ailleurs	7	1	1	6	2
Au hasard	1	4	5	6	4
Pas dans cette catégorie de prix	10	10	8	4	9
Total	75	196	212	49	532

Source : SEO

$$\chi^2_{(21)} = 27,875$$

Dans les catégories de revenus élevés et moyens, on préfère, très généralement acheter du vin chez les débiteurs. Mais cette tendance est beaucoup plus prononcée pour les vins chers que pour les vins bon marché. Cela s'explique vraisemblablement par le fait qu'on se sent encore relativement hésitant lorsqu'il s'agit de choisir un vin et qu'on désire être conseillé. Le pourcentage le plus élevé de clients du marchand de vin se trouve dans la catégorie des revenus élevés lorsqu'il s'agit de vin de plus de 10 fl. la bouteille.

TABLEAU 4.5/3 - Lieu d'achat du vin dans la classe des prix de 5 à 10 florins,  
=====

	Revenus				Total
	très élevés	élevés	moyens	bas	
	pourcentages (nombre)				
Débites de boissons	47	60	50	47	53
Super-marchés/grandes surfaces	5	4	5	10	5
Epiceries	-	2	3	6	3
Epiceries fines, "caves à vins"	3	3	3	-	3
Marchands de vins	9	7	1	-	5
Ailleurs	3	1	1	-	1
Au hasard	1	1	0	4	1
Pas dans cette catégorie de prix	31	22	36	33	29
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>196</b>	<b>212</b>	<b>49</b>	<b>532</b>

Source : SEO

$$X^2_{(21)} = 44,346$$

Dans la catégorie des revenus les plus bas, on achète pratiquement pas de vin chez le marchand de vins. Le secteur de l'alimentation est le fournisseur le plus important pour les vins bon marché et l'on va assez souvent au super-marché et chez l'épicier pour acheter des vins de 5 à 10 florins.

TABLEAU 4.5/4 - Lieu d'achat du vin dans la classe des prix de plus de 10  
=====

	Revenus				Total
	très élevés	élevés	moyens	bas	
	pourcentages (nombre)				
Débites de boissons	18	30	26	32	26
Super-marchés/grandes surfaces	1	1	1	-	1
Epiceries	-	1	-	4	1
Epiceries fines, "caves à vins"	-	1	1	-	1
Marchands de vins	4	6	1	-	3
Ailleurs	3	1	1	-	1
Au hasard	1	1	-	4	1
Pas dans cette catégorie de prix	73	60	69	69	66
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>196</b>	<b>212</b>	<b>49</b>	<b>532</b>

Source : SEO

$$X^2_{(21)} = 40,0905$$

On ne constate guère de différence dans le comportement des hommes et des femmes. Il est à noter que les hommes s'adressent plus volontiers au marchand de vins que les femmes (dans ce cas, le plus souvent au négociant) lorsqu'il s'agit d'acheter du vin qui coûte plus de 5 florins la bouteille. Les femmes achètent plus souvent dans un magasin d'épicerie fine ou dans une "cave à vins" que les hommes.

Lorsque nous comparons les schémas d'achat de vin de personnes qui boivent régulièrement du vin (asl) (au moins une fois par mois) avec ceux des non-buveurs de vin, nous constatons que les buveurs de vin achètent plus souvent dans un super-marché ou dans une grande surface, notamment pour les vins de moins de 5 florins. Ces deux groupes de consommateurs achètent la plupart du temps chez le débitant lorsqu'il s'agit de prix supérieurs. Mais très peu de non-buveurs de vin achètent chez le marchand de vins. Pour les buveurs de vin, le pourcentage est de 5% environ.

Sur le plan régional, les différences ne sont pas très grandes non plus. Le phénomène le plus frappant est que le marchand de vins occupe dans la partie méridionale de notre pays une place beaucoup plus importante qu'ailleurs. Dans le Sud, 4 % achètent leur vin de moins de 5 florins la bouteille chez le marchand de vins. Sept pour cent s'adressent à lui pour les bouteilles de 5 à 10 florins. Sur les 33 % qui, dans le Sud achètent occasionnellement du vin de la catégorie des prix supérieurs à 10 florins, 5 % s'adressent au marchand de vins.

L'âge ne paraît guère avoir d'influence. On ne constate que de petites différences entre les diverses classes d'âge. L'une d'elles est la légère préférence des personnes ayant entre 50 et 69 ans pour l'achat de vins des trois catégories de prix distinguées chez le marchand de vins. Cela confirme le vieillissement de la clientèle du négoce "fermé".

#### 4.6. L'achat du vin

Comme pour la plupart des emplettes, c'est la femme qui achète le vin dans la majorité des ménages néerlandais. 45 % des personnes interrogées ont déclaré que c'était généralement la maîtresse de maison qui achetait

le vin contre 25 % pour le maître de maison. Dans 8 % des ménages, il n'existait aucune règle fixe et dans la famille de 21 % des personnes interrogées, on n'achetait jamais de vin. Dans 1 % des cas, une soeur, un frère, une tante ou une voisine était chargée des emplettes, y compris l'achat du vin.

Comme le montre le tableau 4.6., la personne qui achète généralement le vin pour le ménage varie assez nettement selon la catégorie de revenus. Dans la catégorie des revenus les plus élevés, le nombre de ménages où l'homme achète le vin est à peu près égal à celui des ménages où la femme s'en charge. On trouve dans cette catégorie bon nombre de ménages où il n'existe aucune règle fixe en la matière. Seuls 8 % de ces ménages n'achètent pas de vin. Dans la catégorie suivante, ce pourcentage double presque. Cette fois encore, l'achat du vin est réparti de façon à peu près égale entre hommes et femmes, mais la balance penche déjà légèrement du côté des femmes. Dans les catégories de revenus inférieurs, le maître de maison intervient de moins en moins lorsqu'il s'agit d'acheter du vin. Par ailleurs, le pourcentage de familles où le vin ne figure que rarement ou jamais sur la liste des emplettes augmente également dans cette catégorie.

TABLEAU 4.6. - Personne qui achète généralement le vin pour le ménage,  
===== par catégories de revenus

	Revenus				Total
	Très élevés	élevés	moyens	bas	
	pourcentages (nombre)				
Maître de maison	41	37	24	14	25
Maîtresse de maison	38	40	42	45	45
Aucune règle	13	7	7	6	8
On n'achète jamais de vin	8	15	26	33	21
Quelqu'un d'autre	1	0	1	1	1
Total	103	326	446	139	1.014

Source : SEO

$$\chi^2_{(12)} = 50,4563$$

La proportion dans laquelle le maître de maison se charge d'acheter le vin pour le ménage varie aussi assez nettement selon la région. C'est sans doute dans le Randstad que l'on trouve le plus de femmes qui achètent le vin pour le ménage (dans 38 % des cas), mais le nombre de familles où l'homme s'en charge (31 %) y est considérablement plus élevé que dans le reste des Pays-Bas (19 %).

#### 4.7. Préférence pour les pays ou régions d'origine

On a demandé (question 13) aux 532 personnes interrogées qui achètent occasionnellement du vin si elles avaient une préférence pour le vin d'un pays ou d'une région déterminée. 52 % ont répondu à cette question par l'affirmative. 57 % des hommes et 47 % des femmes n'ont aucune préférence. Si nous examinons la réponse à cette question par région, il est net que c'est dans le Randstad que l'on fait le plus attention à l'origine du vin. 56 % des personnes de cette région ont une préférence. Dans le Sud, il y en a 53 %. C'est dans les provinces septentrionales et orientales que l'intérêt pour l'origine est le plus faible. Seuls 45 % se préoccupent de l'origine à l'achat d'une bouteille de vin.

Le tableau 4.7/1 montre que l'intérêt pour un pays ou une région de production du vin est aussi en étroite corrélation avec la catégorie de revenus à laquelle la personne interrogée appartient.

Dans la catégorie des revenus les plus élevés, 75 % des personnes qui achètent occasionnellement du vin tiennent compte du pays ou de la région d'où le vin provient et 25 % environ n'y font pas attention. Dans la catégorie de revenus les plus bas, ce rapport est pratiquement inversé.

TABLEAU 4.7./1 - Intérêt pour l'origine du vin, par catégories de revenus  
=====

	Revenus				Total
	très élevés	élevés	moyens	bas	
	pourcentages (nombre)				
N'achète jamais de vin	29	40	53	64	48
Achète occasionnellement du vin	71	60	47	36	52
dont : tient compte de l'origine	51	37	20	9	27
ne tient pas compte de l'origine	20	23	27	27	25
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>326</b>	<b>446</b>	<b>139</b>	<b>1.014</b>

Source : SEO

$$\chi^2_{(6)} = 75,886$$

Dans la classe d'âge de 16 à 19 ans, seuls 20 % achètent occasionnellement une bouteille de vin. Le pourcentage de ceux qui tiennent compte de l'origine est supérieur à la moyenne générale. L'intérêt pour l'origine du vin est le plus réduit dans une autre catégorie où l'on trouve peu de personnes qui achètent du vin, celle des personnes de 60 ans et plus.

Le tableau 4.7/2 donne un aperçu du pays ou de la région qui recueille le plus de suffrages parmi les 275 personnes interrogées qui tiennent compte de l'origine à l'achat d'une bouteille de vin. Le nombre relativement faible de personnes ayant répondu à la question fait que les pourcentages du tableau inférieurs à la valeur 10 se situent dans un intervalle de précision relativement large. Il résulte de l'arrondissement des pourcentages du tableau que les totaux semblent parfois ne pas concorder.

Il apparaît clairement que lorsque le buveur de vin néerlandais a une préférence pour un pays ou une région, il se prononce dans la plupart des cas pour le vin français. En France, Bordeaux est la région préférée. Le Bourgogne et d'autres vins de Bourgogne sont populaires aussi. L'Anjou est également assez souvent mentionné comme une région d'origine appréciée. Il est vraisemblable qu'on pense surtout dans ce cas au vin rosé produit dans cette région. Il est étonnant aussi de constater qu'un certain nombre de régions viticoles françaises réputées ne sont pas citées (Pommard, St Emilion



et Beaune par exemple) (sic !) alors que des régions dont les vins ont un renom bien moindre (Dordogne) le sont. Cela s'explique peut-être par le fait que la région riveraine de la Dordogne (Périgord) attire chaque année de nombreux touristes néerlandais.

Les vins français sont plus souvent mentionnés dans le Randstad et dans le Sud que dans les provinces septentrionales et orientales. La préférence pour les vins français est également plus prononcée dans la catégorie des revenus les plus élevés que dans les autres.

Les vins allemands sont plus appréciés dans les provinces septentrionales et orientales qu'ailleurs. La préférence constatée pour les vins allemands dans tout le pays est cependant surprenante si nous considérons le pourcentage relativement modeste qu'ils représentent dans les importations totales de vin (voir tableaux 2.2/1 et 2.). Ce sont surtout les vins allemands de la Moselle et du Rhin que l'on apprécie. Une seule personne interrogée (dans le tableau, nous avons indiqué le chiffre 0 parce qu'il s'agit de moins d'1 % de 275) a déclaré préférer les vins du Palatinat.

Seuls 4 % des Néerlandais qui font attention à l'origine lorsqu'ils achètent du vin préfèrent le vin italien. Le Chianti et le Valpolicella sont chacun cités par une seule personne.

Même si nous ne tenons pas compte du sherry - comme l'indiquait clairement la question - l'Espagne est mentionnée assez souvent comme pays producteur préféré. Une seule personne interrogée a pu fournir une réponse plus précise que "l'Espagne". Elle a cité la région de Malaga comme une région viticole appréciée. Le Rioja, type de vin espagnol qui est pas mal vendu aux Pays-Bas n'a pas été cité.

La Suisse, La Yougoslavie, et la Hongrie n'ont été citées chacune qu'une seule fois. De même, le vin grec de Samos n'a pas recueilli davantage de suffrages. Le score obtenu par le vin luxembourgeois, qui n'est apprécié que par deux personnes interrogées seulement (1 % après arrondissement) est étonnamment bas.

TABLEAU 4.7/2 - Pays ou régions d'origine préférés.

=====

	cités		
	en premier	en deuxième	en troisième
	pourcentages (nombre)		
Bordeaux	19	10	5
Bourgogne	16	15	20
Rhône	1	7	5
Anjou	4	7	10
Loire	1	1	5
Alsace	1	-	5
Provence	-	2	5
Dordogne	0	2	5
Autres régions de France	-	1	-
France	20	1	-
<b>Total vins français</b>	<b>60</b>	<b>46</b>	<b>56</b>
Moselle	18	8	10
Rhin	2	12	15
Palatinat	0	-	-
Allemagne	4	12	-
<b>Total vins allemands</b>	<b>25</b>	<b>31</b>	<b>25</b>
Vins italiens	3	8	10
Vins espagnols	8	15	10
Vins grecs	2	-	-
Suisse	0	-	-
Autriche	1	-	-
Luxembourg	1	-	-
Portugal	1	-	-
Yougoslavie	-	1	-
Hongrie	-	1	-
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	275	94	21

Source : SEO

#### 4.8. Connaissance du vin

Non seulement la consommation modérée de vin aux Pays-Bas mais aussi le pourcentage relativement élevé de Néerlandais qui ne tiennent pas compte en achetant du vin d'un critère aussi spécifique que la région ou le pays d'origine donnent à penser qu'on n'est guère informé sur le vin dans nos contrées. Pour avoir un aperçu du niveau des connaissances des Néerlandais en la matière, nous avons soumis les personnes interrogées à un petit examen (questions 17, 18 et 19).

Comme premier test (question 17), nous avons proposé aux personnes interrogées six noms dont cinq étaient des appellations de vins français et le sixième "bouillabaise" nom d'une soupe de poisson française; en leur demandant de marquer d'une croix celui qui ne faisait pas partie de la série. Pas plus de 22 % de l'échantillon savaient que la bouillabaise n'est pas un vin. Si l'on considère qu'un certain nombre de personnes, qui ne savent rien des vins, mais qui s'y connaissent en cuisine française, ont reconnu la bouillabaise et qu'en outre, un certain nombre de personnes auront encore mis une croix à côté de bouillabaise tout à fait par hasard, il est clair que la population néerlandaise peut difficilement se voir discerner un satisfecit pour la réponse à cette question.

En se basant sur les réponses à cette question on pourrait conclure que les hommes s'y connaissent un peu mieux que les femmes. Vingt-cinq pour cent des hommes ont coché la bouillabaise contre 20 % de femmes. Dans les provinces septentrionales pas plus de 17 % ont été capables de faire une distinction entre les vins et la soupe de poisson. Dans le Randstad et dans les provinces méridionales, 25 % en ont été capables. Par classes d'âge, nous trouvons le pourcentage le plus faible dans celle de 60 ans et plus (16 %).

C'est dans la catégorie des revenus les plus élevés que nous trouvons le plus grand pourcentage de bonnes réponses (44 %). Mais même dans ce groupe, plus de la moitié cite encore un des cinq vins et non la soupe comme n'étant pas à sa place dans la liste. Au fur et à mesure que nous descendons dans l'échelle sociale, le pourcentage de bonnes réponses diminue également; il tombe à 31, 14 et 12 %. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui

boivent du vin au moins une fois par mois ont mieux été à même de désigner l'erreur dans la série (30 %) que les non-buveurs de vin (14 %). Il reste toutefois surprenant que les deux tiers des personnes qui boivent généralement du vin au moins une fois par mois aux Pays-Bas sachent si peu de choses en matière de vins qu'elles commettent une erreur même dans un test aussi simple que la question 17.

La population néerlandaise se défend un peu mieux dans la réponse au deuxième test (question 18) relative au pays d'origine du sherry. Si 30 % environ estiment que l'Angleterre est le pays producteur du sherry - vraisemblablement à cause de la dénomination anglaise tant de la boisson que de quelques grandes marques - la moitié sait cependant que le sherry est d'origine espagnole. Les hommes répondent également mieux à cette question (52 %) que les femmes (47 %). Parmi les jeunes de 16 à 19 ans, 56 % savent d'où vient le sherry, pourcentage qui diminue lorsque l'âge augmente jusqu'à ce que nous arrivions à la catégorie de 60 ans et plus où 39 % seulement savent que l'Espagne est le pays producteur du sherry.

Dans le Randstad, 56 % connaissent la bonne réponse et dans le Sud, 50 %, les provinces septentrionales et orientales arrivent de nouveau loin derrière avec 41 % de réponses exactes. On trouve encore une fois plus souvent la bonne réponse dans les catégories de revenus supérieures que dans les catégories inférieures : les pourcentages de bonnes réponses sont décroissants (67, 56, 44 et 40 %).

C'est avec la fréquence de consommation du sherry que l'exactitude de la réponse à la question 18 est le plus nettement liée. Le tableau 4.8. montre que plus on boit de sherry, mieux on sait quel en est le pays d'origine.

TABLEAU 4.8. - Pourcentage de personnes connaissant le pays d'origine du sherry  
===== selon la fréquence de consommation de cette boisson.

	Presque chaque jour	Une fois par se- maine	Une fois par mois	Une fois par tri- mestre	Moins d'1 fois pr. trim.	Prati- quement jamais	Total Tot
	pourcentages (nombre)						
Espagne	73	66	59	50	51	39	50
Ailleurs	27	34	41	50	49	61	50
Total	73	173	104	66	76	522	1.014

Source : SEO

$$\chi^2_{(5)} = 61,1839$$

La réponse à la question concernant la provenance du Porto a paru beaucoup plus difficile. Vingt-sept pour cent des personnes interrogées ont pu fournir la réponse exacte. Pour cette question également, l'Angleterre a été citée à plusieurs reprises. Sans aucun doute, la Grande-Bretagne est-elle pays grand consommateur de Porto et compte-t-elle plusieurs gros négociants en Porto, il n'en reste pas moins que le pays producteur est le Portugal. Encore une fois, les hommes ont nettement mieux répondu que les femmes (31 % contre 23 %).

Si nous considérons les autres caractéristiques des personnes interrogées, nous constatons un grand parallélisme des réponses à cette question et à la question 18. Nous trouvons un pourcentage de bonnes réponses plus élevé dans le Randstad (30) que dans le Sud (26) et dans le Nord et l'Est (23); on est mieux informé dans les catégories de revenus supérieures que dans les catégories inférieures et la jeunesse fournit à nouveau plus de bonnes réponses (32 %) que les personnes âgées (15 %). Pour le porto également, nous constatons que plus la fréquence de la consommation augmente, mieux on connaît le pays d'origine.

#### 4.9. Information sur le vin

Au cours de l'enquête préliminaire qui a été effectuée dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes aussi heurtés à la faiblesse des connaissances sur le vin aux Pays-Bas, à quoi s'ajoutait des différences d'intérêt selon les couches sociales. Sur d'autres points tels que la durée de conservation et le prix, l'intérêt est réparti de façon beaucoup plus équilibrée.

TABLEAU 4.9./2 - Intérêt porté à certains points concernant le vin, par catégorie de revenus.

	Revenus				Total
	Très élevés	élevés	moyens	bas	
	pourcentages (nombre)				
Millésime	35	29	16	10	21
Région d'origine	39	34	22	18	27
Indication de la qualité	40	27	27	26	29
Plats avec lesquels les vins se servent	38	33	28	17	29
Température de consommation recommandée	29	32	28	15	27
Durée de consommation possible	30	26	24	29	26
Prix convenable pour les différents types de vin	42	33	37	35	35
Total	103	326	446	139	1.014

Source : SEO

$$X^2(18) = 48,2757$$

L'intérêt des buveurs de vin pour la plupart des choses, à savoir sur le vin est presque deux fois plus grand que celui des non-buveurs de vin. La question du prix qui peut être considérée comme convenable pour les différents types de vin constitue une exception à cette règle. Elle intéresse 40 % des buveurs de vin et quelque 32 % des non-buveurs de vin.

C'est chez les jeunes de 16 à 19 ans que le désir d'être informé sur la signification du millésime et les caractéristiques de vins de diverses régions est le plus marqué. C'est la classe d'âge de 20 à 29 ans qui s'intéresse le plus à la signification des indications de qualité telles que appellation contrôlée, VDQS, Qualitätswein, Denominazione di origine controllata et Marque nationale du vin luxembourgeois. Ce sont surtout les personnes ayant entre 30 et 40 ans qui souhaitent savoir quels plats les différents vins accompagnent le mieux. Entre 40 et 50 ans, la plupart des gens désirent apprendre à quelles températures les vins doivent être servis. Les jeunes (16 à 19 ans) et les personnes âgées (plus de 60 ans) ne sont guère intéressées par la durée pendant laquelle les différents vins doivent mûrir. A cet égard, l'intérêt est beaucoup plus grand dans les classes d'âge intermédiaires. Les différentes classes d'âge estiment aussi de façon presque unanime qu'il faudrait être mieux informé sur le prix qui peut être raisonnablement demandé pour les différents types de vin.

NOTES :

1. Rapports des entreprises, services et commissions d'Amsterdam 1969, Service de contrôle des denrées, Amsterdam 1970, page 14.
2. Rapports des entreprises, services et commissions d'Amsterdam 1971, Service de contrôle des denrées, Amsterdam 1972, page 6.
3. Agence de publicité et consultative M. Sanders, Motivations de la consommation de vin, 1962/63 (non publié).
4. C.N.U.C.E.D./GATT, le marché du vin dans dix pays européens, Genève 1970, page 168.
5. Institut économique des petites et moyennes entreprises, observations économiques - P.M.E. 1972/73, La Haye 1973.
6. "Helpt Slijters in Rode Cijfers", Het financieele Dagblad, 30 mai 1973, Amsterdam.
7. Voir note 4 page 170=

## CHAPITRE 5 - Explication de la consommation de vin

### 5.1. Introduction

Le terme "explication" qui est utilisé dans le titre du présent chapitre ne doit pas être considéré comme prétentieux. Il signifie simplement qu'une relation quantitative a été estimée entre l'importance de la consommation de vin et un nombre très limité de grandeurs quantifiables, le revenu et le prix. La méthode utilisée est une régression, basée sur des séries chronologiques. La relation ainsi trouvée doit permettre entre autres, de prévoir l'importance de la consommation de vin aux Pays-Bas en 1980 (voir chapitre 6).

En 1955, la consommation de vin par habitant se situait à nouveau à peu près au niveau atteint avant la deuxième guerre mondiale. Cela signifie qu'il a fallu dix ans environ pour que l'influence de la guerre et de ses séquelles sur la consommation de vin soit compensée. C'est pourquoi nous avons pris pour série chronologique à analyser la période commençant en 1955. Sauf pour la consommation de sherry, les estimations des différentes variables pour 1973 utilisées dans le calcul, paraissent à ce point fiables que cette année peut être incluse dans la série. Ce qui nous intéresse au premier chef, c'est une équation de régression pour le vin (asl). La place du sherry sur le marché néerlandais du vin est à ce point importante qu'il nous paraît logique d'examiner aussi séparément le cas de cette boisson.

### 5.2. Variable à expliquer : la consommation de vin

Le vin (asl) est un article exceptionnellement hétérogène. Aux Pays-Bas, la dénomination de "vin" est donnée à une gamme quasi illimitée de boissons à base de jus de raisins frais. Celle-ci est limitée au sommet par les bons millésimes de grandes appellations. Il semble parfois qu'on éprouve plus de plaisir à posséder un tel vin qu'à le boire. Si nous quittons ces sphères éthérées pour descendre vers les régions inférieures de l'assortiment de vins, il n'est pas tout à fait exclu que nous rencontrions à nouveau des vins que certains préfèrent ne pas boire.

Entre ces extrêmes, il n'y a aucun vide. Au contraire, l'espace est rempli par une longue série très dense de bouteilles pour lesquelles il existe presque toujours un bon substitut dans le voisinage immédiat. Il se crée de cette façon une "chaîne de substitution" que nous pouvons placer sous le dénominateur commun de vin (asl).



La consommation de vin aux Pays-Bas est une grandeur qui peut être représentée de différentes manières. On peut entendre par là le nombre de litres bus dans le pays. Ce peut être aussi les dépenses consacrées aux Pays-Bas à l'achat de vin (asl). En principe, les deux grandeurs se prêtent à une analyse du genre de celle qui sera faite dans le présent chapitre. Malheureusement, il n'a pas été possible d'obtenir, sous forme de tableau, une série chronologique suffisante de chiffres relativement faibles sur les dépenses de vin (asl) des consommateurs néerlandais.

Il va de soi que la quantité de vin (asl) qui est bu aux Pays-Bas dépend notamment de l'effectif de la population. Plus il y a de personnes, plus il y a de goziers à rincer (sic)! Comme l'opération se fait au vin (asl) nous ne pouvons pratiquement tenir compte que des goziers de néerlandais de 16 ans et plus et, la composition de la population joue aussi un rôle dans la consommation de vin. Un certain nombre d'indications permettent de prévoir certains changements dans la structure d'âge de la population néerlandaise. Il faut notamment s'attendre à un vieillissement accru (1). Pour pouvoir <sup>en</sup> tenir compte dans les prévisions de la consommation de vin en 1980, nous avons choisi la consommation moyenne de vin de la population néerlandaise de 16 ans et plus comme variable à expliquer.

### 5.3. Les variables explicatives

#### 5.3.1. Le revenu

Plusieurs sens peuvent être donnés au terme "revenu" comme c'est le cas pour de nombreux concepts. Comme on peut admettre que le revenu qui peut être dépensé joue un rôle prépondérant dans la formation du modèle de consommation, nous avons recherché une série de cette grandeur pour la période commençant en 1955; nous l'avons trouvée dans les annexes du Centraal Economisch Plan 1973 <sup>2</sup>. Nous avons calculé le revenu composé des salaires, des aides et <sup>des</sup> autres prestations en déduisant du total "salaire plus intérêts et bénéfices plus solde des transferts de revenus et prestations de sécurité sociale, du fonds des pensions et des compagnies d'assurance sur la vie". Les cotisations payées à ces institutions ainsi ainsi que les impôts directs (sur une base transactionnelle).

### 5.3.2. Le prix.

Ce sont surtout les changements qui affectent les relations de prix qui semblent entraîner des modifications du comportement des acheteurs. A cet égard, il va de soi que le consommateur réagira de façon d'autant plus vive aux variations des relations de prix qu'il lui semblera possible de remplacer un produit par un autre. Etant donné que tous les types de vins figurent dans une seule et même catégorie de produits, il est difficile de désigner avec certitude un produit de substitution. Nous avons donc renoncé à utiliser comme explication la relation existant entre le prix du vin et celui d'un autre produit. C'est le rapport entre l'indice des prix du vin et l'indice général des prix de la consommation privée qui a été choisie comme indicateur du niveau relatif des prix du vin.

## 5.4. L'analyse

### 5.4.1. Définitions

Le tableau 5.4.1. donne les éléments qui ont été utilisés pour la mise au point d'une formule d'explication de la consommation de vin aux Pays-Bas. A l'aide de ces éléments, les variables que nous avons fait intervenir dans notre analyse ont été définies de façon opérationnelle. Les variables sont représentées par des symboles dont la signification est la suivante :

$$W = \frac{\text{Quantité de vin disponible}}{\text{Nombre de Néerlandais de plus de 15 ans}}$$

$$S = \frac{\text{Quantité de sherry disponible}}{\text{Nombre de Néerlandais de plus de 15 ans}}$$

$$Y = \frac{\text{Revenus disponibles sur la base des prix 1963}}{\text{Nombre de Néerlandais de plus de 15 ans}}$$

$$\frac{PW}{Pc} = \frac{\text{Indice des prix du vin (1960 = 100)}}{\text{Indice des prix de la consommation privée (1960 = 100)}}$$

$$\frac{Psh}{Pc} = \frac{\text{Indice des prix du sherry (1960 = 100)}}{\text{Indice des prix de la consommation privée (1960 = 100)}}$$

L'indication 1) à droite et au dessous d'un symbole signifie que nous avons considéré comme variable la valeur de l'année précédente pour la grandeur proposée. L'analyse de régression que nous avons utilisée n'est acceptable que si les variables à expliquer et une ou plusieurs variables explicatives ne s'influencent pas réciproquement. On peut difficilement s'imaginer que la consommation de vin exerce une influence appréciable sur le revenu disponible aux Pays-Bas; mais il n'est pas impossible de penser qu'il puisse y avoir interaction entre le niveau des prix du vin et/ou du sherry et l'importance de la consommation. Etant donné que les prix du vin et du sherry se forment en grande partie en fonction de la situation du marché mondial sur laquelle la demande néerlandaise n'exerce guère d'influence, l'objection soulevée ne paraît pas convaincante.

TABLEAU 5.4.1. Données utilisées pour l'analyse de régression.

	Quantité de vin (asl) disponible	Quantité de sher- Néerlandais de 16 ans et plus	Revenus disponi- bles sur la base des prix de 1963	Indice des prix du vin (asl)	Indice des prix du sherry	Indice des prix de la consommation privée
	en milliers de litres	en milliers l	en milliers	En milliards de Fl		
1955	12.492	1.186	7.410	26,12	96	85
1956	16.348	1.575	7.499	27,98	97	83
1957	16.373	1.668	7.583	27,94	99	89
1958	16.328	1.616	7.694	27,90	102	102
1959	18.140	1.793	7.794	28,98	99	102
1960	22.350	2.134	7.904	31,72	100	100
1961	27.312	2.725	8.014	32,26	105	97
1962	29.151	3.280	8.201	34,06	106	93
1963	32.176	3.512	8.362	35,88	107	93
1964	34.800	5.198	8.522	37,19	111	99
1965	41.433	8.151	8.671	41,59	114	101
1966	43.584	9.079	8.813	42,71	119	106
1967	52.650	12.404	8.924	45,62	120	106
1968	54.182	15.478	9.051	48,44	125	111
1969	65.030	19.658	9.186	52,28	129	118
1970	72.936	22.578	9.330	54,78	129	118
1971	82.000*	29.643*	9.471	55,63	133	122
1972	102.350	39.986	9.521	58,99	138	124
1973	125.000*		9.590	61,28	150	188

Sources : Bureau central de la statistique  
 Direction centrale des négociants néerlandais en vin  
 Bureau central du plan

\* Estimation SEO

5.4.2. Equation de régression pour la consommation de vin (asl)

Pour trouver une formule qui donne une idée acceptable de l'évolution réelle de la consommation de vin aux Pays-Bas, nous avons essayé différentes formules. Une équation qui s'imposait :

$$\ln W = \mu_0 + \mu_1 \ln Y + \mu_2 \ln \frac{(Pw)}{(Pc)}$$

donnait un  $R^2$  élevé (0,98); mais comme la valeur du coefficient de Durbin-Watson (0,92) qui, pour 19 observations et 3 variables explicatives, indiquait la présence d'une autre corrélation et que, pour un pourcentage de fiabilité de 95 %, l'élasticité par rapport aux prix ne paraissait pas s'écarter de façon significative de 0, nous avons continué à chercher.

En passant de la consommation de vin comme variable à expliquer aux mutations dans la consommation de vin, nous pouvions sans doute éliminer l'auto-corrélation, mais les erreurs-types des coefficients de régression avaient une ampleur inacceptable (voir annexe II).

Finalement, nous avons trouvé la meilleure adaptation dans une formule où l'on a retenu le revenu de la même période et utilisé le prix relatif du vin de l'année précédente. Cette équation se présente alors comme suit :

$$\ln W = - 14,39 + 1,87 \ln Y - 2,36 \ln \frac{(Pw)}{Pc - 1}$$

(0,08) (2,86) (0,34) (0,73)

$$R^2 = 0,98$$

Coefficient de Durbin - Watson = 1,08  
18 observations.

L'erreur-type de l'estimation est mentionnée entre parenthèses au-dessous de la valeur des coefficients. A l'aide du test t on peut calculer qu'avec un pourcentage de fiabilité de 95 %, le terme constant se situe entre - 20,00 et - 8,78 et que l'élasticité par rapport au revenu doit être cherchée entre 1,14 et 2,60 et l'élasticité par rapport aux prix entre - 3,90 et - 0,81.

Les erreurs-types du terme constant, de l'élasticité par rapport au revenu et de l'élasticité par rapport aux prix sont relativement importantes, ce qui indique des valeurs peu stables des variables structurelles au cours de la période considérée. Le nombre limité d'observations qui ont pu être faites joue aussi un rôle à cet égard. En procédant au test t avec un pourcentage de fiabilité légèrement inférieur, égal à 65 % environ ( $t = 1$ ) on obtient des marges beaucoup plus étroites dans lesquelles nous pouvons trouver les valeurs des coefficients. Le terme constant se situe alors entre - 17,25 et - 11,53, l'élasticité par rapport au revenu entre 1,53 et 2,21 et l'élasticité par rapport aux prix entre - 3,09 et - 1,63. L'ampleur des erreurs-types invite toutefois à une utilisation prudente de l'équation pour prévoir la consommation de vin en 1980.

Le tableau 5.4.2/1 montre la différence entre la consommation réelle et la consommation calculée avec la formule. C'est en 1968 que la consommation réelle paraît être le plus au-dessous de la consommation calculée. Le ralentissement de la conjoncture enregistré au cours de cette année, que confirme une augmentation assez brutale du chômage a vraisemblablement mis un frein à l'évolution de la consommation de vin

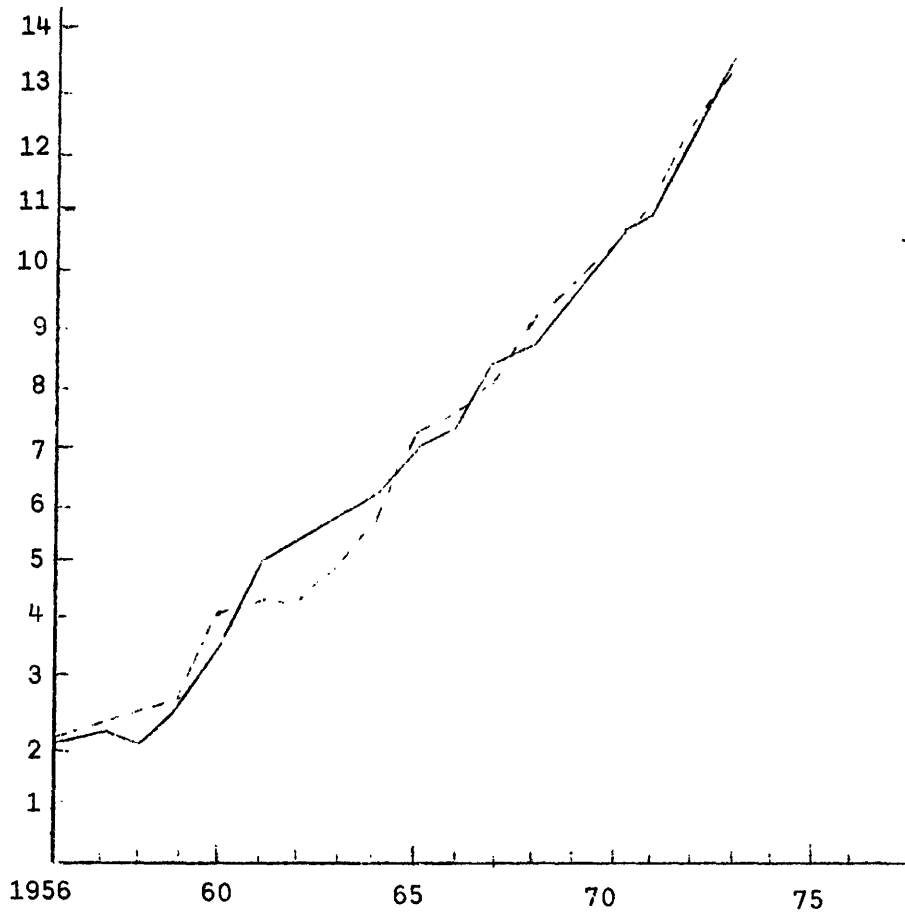
TABLEAU 5.4.2/1 - Différence entre la consommation réelle de vin et la consommation calculée sur la base du modèle explicatif

	consommation calculée	consommation réelle	Solde
	litres		
1956	2,2	2,1	- 0,1
1957	2,2	2,2	0,0
1958	2,3	2,1	- 0,2
1959	2,4	2,3	- 0,1
1960	3,0	2,7	- 0,3
1961	3,1	3,4	0,3
1962	3,1	3,6	0,5
1963	3,4	3,8	0,4
1964	3,8	4,1	0,3
1965	4,8	4,7	- 0,1
1966	5,1	4,9	- 0,2
1967	5,7	5,8	0,1
1968	6,6	6,1	- 0,5
1969	7,1	6,9	- 0,2
1970	8,0	7,8	- 0,2
1971	9,0	8,7	- 0,3
1972	11,1	10,8	- 0,3
1973	12,9	13,0*	0,1

\* Estimation SEO

Outre une croissance presque exponentielle de la consommation de vin, le graphique 5.4.2. révèle également que la fonction trouvée suit d'assez près l'évolution réelle de la consommation de vin.

GRAPHIQUE 5.4.2. - Consommation calculée et consommation réelle de vin (asl)  
===== par Néerlandais de plus de 15 ans



----- consommation calculée

———— consommation réelle.

Source : tableau 5.4.2/1.

L'élasticité estimée par rapport au revenu (1,87) est relativement élevée. Cela indique que le vin (asl) est assez souvent considéré aux Pays-Bas comme un produit de luxe. De même, l'élasticité par rapport aux prix (2,36) est considérable. Il est frappant de constater qu'il paraisse falloir un an avant que le consommateur ne réagisse aux modifications du prix relatif du vin.

\*) Il n'est pas exclu qu'à la suite de cette restriction, la consommation d'un certain nombre d'articles - parmi lesquels les boissons alcoolisées sont sous-estimées.

Il est possible qu'on ne suive pas de près le prix du vin (asl) et qu'il faille un certain temps pour se rendre compte de son évolution par rapport au prix d'autres articles. Etant donné sa réaction au prix du vin, qui, pour n' être pas rapide, n'en est pas moins forte, il est possible aussi que le consommateur néerlandais soit conscient du prix mais qu'il faille quelque temps avant que son comportement d'acheteur et de consommateur ne s'adapte aux variations de prix du vin.

Il n'est pas exclu non plus que cette réaction tardive au prix, qui ressort des chiffres, soit la conséquence d'une illusion d'optique puisque le tableau obtenu est biaisé par un blanc à l'observation. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, le manque de données sur les variations des stocks nous a obligé à utiliser comme indicateur de la consommation de vin la quantité de vin (asl) disponible pour la consommation. La réaction tardive des consommateurs aux modifications de prix du vin (asl) n'est peut-être rien de plus qu'une suggestion. Si, par suite d'une baisse des prix, les consommateurs se mettaient soudain à acheter plus de vin, il faudrait puiser le plus souvent dans le stock tampon du commerce pour satisfaire la demande supplémentaire. Normalement, ce stock ne pourra être reconstitué qu'après la récolte suivante. En prenant la quantité disponible comme indicateur de la consommation, on aboutit peut-être à l'impression qu'il s'agit d'une réaction différée des consommateurs.

Une sorte d'élasticité par rapport aux revenus a été calculée pour un certain nombre de biens de consommation dans l'enquête sur les budgets de 1963/65 non pas à l'aide de séries chronologiques mais sur la base de livres de comptes ménagers et d'entretiens avec des Néerlandais disposés\* à collaborer avec le Bureau central de la statistique 3). Celui-ci appelle ces coefficients "élasticités par rapport à la consommation" parce qu'on a calculé de combien augmente la valeur de consommation (quantité prix) du produit lorsque la consommation totale (d'une façon générale définie comme revenu disponible moins l'épargne) augmente de 1 %. L'enquête sur les budgets présente un certain intérêt, entre autres parce qu'on a réussi à calculer ces élasticités séparément pour quatre catégories, à savoir les travailleurs agricoles et manuels, les travailleurs intellectuels, les paysans et les autres indépendants. En ce qui concerne les travailleurs agricoles et manuels, l'élasticité pour le vin (asl) était très nettement supérieure (2,56) au coefficient de 1,76 calculé pour les travailleurs intellectuels. Chez les paysans l'élasticité est entachée d'une très grosse erreur-type (50 % au moins de l'estimation). Le coefficient de 0,91 ne signifie donc pas grand chose. De même, pour la catégorie des autres indépendants, on n'a pu procéder à une estimation qu'avec une erreur-type relative assez grande (20 à 50 %),



le résultat étant 1,88, c'est-à-dire étonnamment proche de l'élasticité par rapport au revenu que nous avons calculé (1,87).

Dans notre étude par enquête, nous avons également consacré une certaine attention à l'influence des variations du revenu sur la consommation de vin. Nous avons demandé aux personnes interrogées si une augmentation de leurs revenus pour un niveau des prix stable entraînerait une augmentation, le maintien au même niveau ou une réduction de leurs dépenses en vin.

Etant donné l'élasticité par rapport au revenu relativement élevé que nous avons trouvée pour la quantité de vin, les réponses à cette question ne correspondent guère à ce qu'on attendait. Le tableau 5.4.2/2 montre que seuls 12 % des personnes interrogées sont disposées à dépenser davantage pour acheter du vin. Quatre-vingt-six pour cent déclarent vouloir maintenir le montant consacré au vin à un niveau constant et 2 % envisagent même de le réduire en cas d'aisance accrue.

TABLEAU 5.4.2/2 - Evolution possible des dépenses consacrées au vin (asl)  
 =====  
 en cas d'augmentation du revenu

	Plus d'argent pour l'achat de vin	La même somme pour l'achat de vin	Moins d'argent pour l'achat de vin	Total
Pourcentages (nombres)				
Revenus très élevés	21	75	4	103
Revenus élevés	15	83	2	326
Revenus moyens	9	89	2	446
Bas revenus	8	89	3	139
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>86</b>	<b>2</b>	<b>1014</b>

Source : SEO

$$\chi^2_{(6)} = 13,357$$

On peut imaginer trois conséquences possibles d'une augmentation des dépenses de vin (asl) sur le comportement de l'acheteur. Celui-ci peut acheter une plus grande quantité du même vin; il peut aussi maintenir la quantité au même niveau que précédemment mais choisir des vins de meilleure qualité ou encore élever le niveau tant quantitatif que qualitatif de sa consommation de vin. Environ un cinquième des 12 % qui ont déclaré qu'ils consacraient une somme supérieure à l'achat de vin (asl) compte rester fidèle à la qualité choisie et en augmenter

la consommation. Un quart n'augmentera pas sa consommation mais portera son choix sur des vins de meilleure qualité. Le reste (plus de la moitié) estime que l'augmentation portera à la fois sur la quantité et sur la qualité.

#### 5.4.3. Equation de régression pour la consommation de sherry \*

La formule dans laquelle on utilise le revenu de la même période et le rapport de prix de l'année précédente nous a paru également fournir le meilleur résultat pour l'estimation d'une équation de régression pour la consommation de sherry. Elle est la suivante :

$$\ln S = - 42,58 + 4,99 \ln Y - 1,31 \ln \left( \frac{Ps}{Pc} - 1 \right)$$

(0,09)    (2,07)    (0,25)            (0,45)

$$R^2 = 0,99$$

$$\text{Durbin-Watson} = 2,25$$

17 observations.

Pour une fiabilité de 95 %, le terme constant se situe entre - 46,99 et - 38,17. L'intervalle dans lequel l'élasticité par rapport au revenu doit être cherchée avec le même taux de fiabilité se situe entre 4,45 et 5,53. L'élasticité par rapport au prix se situe quant à elle entre - 2,21 et - 0,41. Si nous nous contentons d'une fiabilité de 65 %, l'intervalle dans lequel nous trouvons l'élasticité par rapport aux prix diminue et se situe entre - 1,77 et - 0,85.

Le tableau 5.4.3. donne les différences entre la consommation réelle de sherry par habitant de plus de 15 ans aux Pays-Bas et la consommation qui peut être calculée sur la base de l'équation de régression. Les différences ne sont guère élevées dans l'ensemble, ce qui confirme une fois de plus que l'équation donne une adaptation raisonnable. En 1971 et 1972, la consommation calculée est en-deçà de la consommation réelle, ce qui indique une explosion qui s'écarte du schéma général.

---

\* On trouvera à l'annexe II une estimation de l'équation de régression pour la consommation de vin (donc à l'exclusion du sherry, du porto et du vermouth) par Néerlandais de 16 ans et plus.

TABLEAU 5.4.3. - Différences entre la consommation réelle de sherry et la  
 ===== la consommation calculée sur la base du modèle  
 d'explication

	Consommation calculée	Consommation réelle	Solde
	litres		
1956	0,23	0,21	- 0,02
1957	0,22	0,22	0,00
1958	0,20	0,21	0,01
1959	0,19	0,23	0,04
1960	0,29	0,27	- 0,02
1961	0,32	0,34	0,02
1962	0,39	0,40	0,01
1963	0,50	0,42	- 0,08
1964	0,58	0,61	0,03
1965	0,93	0,94	0,01
1966	1,01	1,03	0,02
1967	1,32	1,39	0,07
1968	1,74	1,71	- 0,03
1969	2,30	2,14	- 0,16
1970	2,67	2,42	- 0,25
1971	2,85	3,13	0,28
1973	3,94	4,20	0,26

Source : SEO

L'élasticité - revenu trouvée, qui atteint presque 5, est extrêmement élevée. On a beau constater une augmentation de la consommation de sherry de 5 % pour un accroissement du revenu de 1 % pendant la période de 1956 à 1972, il est difficile de croire que nous avons trouvé ainsi une indication exacte du lien causal entre le revenu et la consommation de sherry. Il y a dans une large mesure, parallélisme plutôt que lien de causalité entre l'évolution du revenu et celle de la consommation de sherry.

Lorsque nous essayons d'expliquer la consommation de sherry aux Pays-Bas d'une autre façon, nous nous heurtons au problème que posent la multitude des facteurs qui peuvent avoir influencé la consommation de sherry et l'absence de bases tant soit peu objectives permettant de peser les différentes opinions. Nous énumérons donc au hasard un certain nombre d'éléments qui peuvent avoir stimulé la consommation de sherry. Une telle énumération, parce qu'elle comporte des données qui permettent de répondre à la question concernant la persistance de l'essor du sherry semble avoir plus d'intérêt que pour sa valeur explicative.

a. Le premier élément que nous voulons aborder est le titre alcoométrique du sherry, qui ne doit pas être inférieur à 18° en vertu de la loi néerlandaise sur les denrées. Il semble acquis que dans un climat froid, la préférence est généralement donnée à un apéritif ayant un titre alcoométrique élevé. D'autre part, la tendance très raisonnable à modérer la consommation d'alcool explique que l'on donne souvent la préférence au sherry plutôt qu'aux spiritueux.

b. Comme nous l'avons vu dans le tableau 4.3.3., la réception est aux Pays-Bas l'occasion par excellence de boire du sherry. A la longue, le sherry est devenu à ce point la boisson type pour des réceptions qu'aucune alternative ou presque n'est offerte aux invités préférant les vins blancs secs.

c. Contrairement au genièvre, qui est considéré aux Pays-Bas comme une boisson typiquement masculine et au vermouth qui paraît fait principalement pour les femmes, le sherry est une boisson qui n'est pas associée à un sexe déterminé.

d. Au cours des premières années de son essor, le sherry semble avoir été adopté surtout par une catégorie de consommateurs qui peuvent être considérés comme des pionniers traçant la voie qu'allait suivre le gros de la troupe. Tout comme la mode féminine paraît déterminée dans une large mesure par ce que les jeunes filles d'une vingtaine d'années portent et tout comme des groupes importants de ménagères paraissent se baser pour le choix de leurs produits de lessivage sur ce que choisit une mère ayant plusieurs enfants en bas âge qui, à leurs yeux, gère bien son ménage, il paraît vraisemblable qu'il y a un groupe dont bien des Néerlandais adoptent les habitudes en matière de nourriture et de boisson. C'est ainsi que le sherry est devenu petit à petit la boisson par excellence des gens de 25 à 45 ans qui savent ce qu'il "fa

excellence des gens de 25 à 45 ans qui savent ce qu'il "faut" consommer aux Pays-Bas en 1974.

e. L'enquête a montré que les Néerlandais ne connaissent généralement que très peu de choses en matière de vin. Nous ne pouvons nous enorgueillir d'un culte du vin tel qu'il existe en France. Il n'est pas impensable que l'idée selon laquelle le vin est une boisson délicate, exigeant que l'on fasse attention à un certain nombre de points tels que le millésime, la région d'origine et la garantie de qualité ait créé un réflexe d'auto-défense chez un certain nombre de Néerlandais pour lequel le terrain est inconnu. Bien que cela ne corresponde pas entièrement à la réalité, le sherry est imposé comme une boisson beaucoup moins compliquée.

f. Il n'est pas invraisemblable que le mode de distribution du sherry ait aussi contribué à son succès. Des importateurs bien informés estiment que 90 % du sherry peut-être sont achetés chez les détaillants en denrées alimentaires (épiciers et magasins à rayons multiples). Le sherry s'achète peu chez le débitant de boissons, en tout cas beaucoup moins que le vin, étant donné la législation néerlandaise, moins encore que les spiritueux. Le fait que les ménagères entrent plus facilement dans un magasin d'alimentation que dans un débit de boissons peut avoir contribué à ce que les Néerlandais soient devenus d'aussi grands buveurs de sherry.

Au chapitre suivant, nous examinerons l'évolution prévisible des éléments favorables au sherry et nous nous demanderons dans quelle mesure cela influencera la consommation de sherry à l'avenir.

NOTES :

1. Economisch Instituut voor de Bouwnijverheid (Institut économique de l'industrie du bâtiment), Vertraging in de Bevolkingsgroei (ralentissement de la croissance démographique), Amsterdam 1973.

Bureau central de la statistique, Berekenende bevolking naar leeftijd en geslacht per 1 januari 1972, 2000, 2030 en 2050. Alternativen A en B (population calculée selon l'âge et le sexe pour les 1er janvier 1972, 2000, 2030 et 2050. Alternatives A et B), La Haye 1973.

2. Bureau central du plan, Centraal Economisch Plan 1973, La Haye, 1973.
3. Bureau central de la statistique, l'enquête nationale sur les budgets 1963/65 : analyse des résultats, enquêtes statistiques et économétriques n° 12, La Haye 1972.
4. E. Katz en P. Lazarsfeld, Personal Influence, New-York 1966.

## Chapitre 6 : La consommation de vin en 1980

### 6.1. Introduction

Au chapitre 5 nous avons constaté que pour la période allant de 1956 à 1973 il existait une relation entre la consommation de vin (asl) aux Pays-Bas d'une part et le revenu disponible et le prix relatif du vin d'autre part, pouvant s'exprimer par la formule :

$$\ln W = - 14,39 + 1,87 \ln Y - 2,36 \ln \frac{(P_w)}{P_c - 1}$$

Dans nos prévisions du volume de la consommation de vin, nous partirons dans un premier temps, de l'hypothèse que la relation dégagée subsistera de 1973 à 1980. Cette hypothèse ignore donc l'éventualité d'une évolution de l'élasticité de la demande, notamment à la suite de modifications possibles de la répartition des revenus. En se basant sur des estimations de la valeur des variables explicatives en 1980, il est facile, à partir de la formule, d'obtenir des prévisions de la consommation moyenne de vin des Néerlandais de 16 ans au moins. En multipliant le chiffre obtenu par 10.422.600 (nombre d'habitants de plus de 15 ans aux Pays-Bas en 1980 selon les calculs du Bureau central de la statistique), on obtient le volume estimé de la consommation totale de vin (asl) pendant l'année en question (1).

Il est possible, de la même manière, d'établir des prévisions de la consommation de sherry en 1980. La valeur extrêmement élevée que nous avons trouvée pour la quantité de sherry en fonction de l'élasticité par rapport au revenu, permet cependant de douter de la valeur d'une telle prévision. On sait que la consommation de sherry augmente vertigineusement, parce que cette boisson est à la mode, mais supposer qu'il en sera de même à l'avenir relèverait de la spéculation. Nous procéderons donc avec plus de prudence pour les prévisions de la consommation de sherry et nous signalerons un certain nombre de tendances qui donnent à penser que le rythme de croissance de la consommation de sherry ne se maintiendra pas jusqu'en 1980.

### 6.2. Le revenu disponible en 1980

Pour estimer le revenu disponible en 1980 nous partons de l'hypothèse que son augmentation sera proportionnelle à celle du produit national brut. Avant

que n'éclate la crise du pétrole à la fin de 1973, les prévisions de la croissance du produit national au cours des années 70 se rejoignaient aux environs de 4 %. Dans la revue "De Nederlanders in het jaar 2000" (Les Hollandais en l'an 2000), C.A. van den Beld s'attend à une progression moyenne annuelle de 3,5 % pour la période allant de 1965 à l'an 2000 (2). En 1965, ce pourcentage était de 4,5 % environ et l'on estime probable qu'il tombera à 3 % en l'an 2000. Dans cet ordre d'idées nous approchons de très près les 4 % pour la période 1974-1980. Les auteurs de l'article "Consumption Forecasts for the Netherlands" prennent pour hypothèse un taux de croissance<sup>de</sup> 4 % (3). Nous retrouvons encore une fois ce pourcentage dans le "Centraal Economisch plan 1973 (4)". Compte tenu de la conséquence la plus certaine de la crise du pétrole, c'est-à-dire une forte augmentation du prix du pétrole et des augmentations tout aussi fortes des prix d'autres matières premières, l'O.C.D.E. estime que la croissance sera de 3,5 % en 1974.

Au fur et à mesure que vers la fin de 1973 - début 1974 les hypothèses relatives à l'approvisionnement en pétrole et aux augmentations de prix sur les marchés des matières premières devenaient de plus en plus pessimistes, les prévisions concernant le taux de croissance s'assombrissaient. Quand, à la fin du mois de février 1974, il fût possible de se faire une meilleure idée de la situation, on se rendit compte que les plus pessimistes auraient tort.

D'autre part, l'évolution invite à tempérer quelque peu les estimations faites avant la fin de l'année 1973. On admet à l'heure actuelle un taux de croissance annuel moyen de 3 % pour la période allant jusqu'à 1980. Pour bien tenir compte du caractère incertain de ce pourcentage, nous calculerons également la consommation de vin à laquelle on peut s'attendre en 1980 sur la base des 4 % considérés encore récemment comme vraisemblables. Puis nous indiquerons le chiffre obtenu en partant de l'estimation la plus pessimiste, soit un taux de croissance de 2 %.

### 6.3. Le prix du vin (asl) en 1980

S'il n'a pas été facile de trouver des données chiffrées permettant d'étayer un avis sur l'évolution des prix du vin (asl) depuis 1955, il est encore plus difficile de trouver un appui stable permettant de faire des prévisions sur l'évolution du prix du vin aux Pays-Bas. La forte incidence d'une bonne récolte sur la formation des prix, rend à elle seule, une telle prévision aléatoire.



Nous avons pu constater au tableau 5.4.1. que malgré l'accroissement important de la consommation au cours des années 60, le prix du vin (asl) est resté en-deçà du niveau des prix de la consommation privée. Ce phénomène peut être imputé, en partie, aux augmentations de prix très modérées, enregistrées sur le marché du sherry au cours des années précédentes. La place du sherry devenant de plus en plus grande dans la consommation de vin, l'incidence qu'il exerce sur le niveau des prix du vin (asl) s'accroît. De même, la baisse du prix du vermouth, à la suite de la suppression par un grand importateur en 1970 du système vertical des prix imposés, a influencé le niveau de prix du vin (asl), quoique beaucoup moins. Bien qu'au cours des années 60 l'augmentation du prix du vin (au sens propre) ait été plus forte que celle du prix du vin (au sens large), le prix du premier a néanmoins diminué par rapport au niveau des prix de la consommation privée pendant cette période.

Lorsqu'il fut évident, à l'automne 1972, que la récolte ne serait pas abondante, les prix du vin en France et en Italie ont brutalement augmenté. Aux mois de septembre et d'octobre 1972, les prix ont subi la coquette augmentation de 25 % - (6). Au début, les augmentations de prix n'affectaient que les vins de qualité les plus renommés, pour lesquels les Etats-Unis et le Japon manifestaient beaucoup d'intérêt. Les prix des vins de moindre qualité ont, eux aussi, beaucoup augmenté en raison de la faiblesse des stocks et de la mauvaise récolte. Au cours de 1973, le sherry a été lui aussi entraîné dans la hausse notamment à la suite de restrictions à l'exportation.

En comparant un certain nombre de listes de prix, il a été possible de calculer qu'en 1973 l'indice des prix du vin (asl) est passé de 138 à près de 150. Selon le Bureau central du Plan, l'indice des prix de la consommation privée est passé de 175 à 188 (7). Il semble maintenant qu'après un petit sprint le prix du vin soit en passe de rattrapper celui de beaucoup d'autres biens de consommation. Cette évolution assez inhabituelle sur le marché du vin a donné à certains l'impression que l'augmentation était exorbitante. Ce n'est pas exclu, en effet, notamment pour certains Bordeaux et certains Bourgogne. Dans l'ensemble, les augmentations de prix sont assez contenues. La tendance, signalée au point 2.2.2. à importer surtout les vins moins chers des régions viticoles renommées et à intensifier les importations en provenance de régions relativement peu connues, y a certainement contribué.

Rien ne permet de croire que l'adaptation du prix du vin et la publicité dont elle a été entourée, qui était axée sur l'augmentation excessive du prix des vins de très grande qualité aient freiné la consommation de vin. A cela on peut donner deux explications plausibles au moins. En premier lieu, nous avons vu que la quantité de vin (asl) disponible pour la consommation ne réagit qu'au bout d'une certaine période, en cas de modifications du prix relatif. Cela étant, l'influence de la hausse des prix en 1973 ne devrait être ressentie qu'en 1974. Une autre explication que faute de données chiffrées, il n'est pas possible non plus de vérifier, c'est que l'élasticité de la demande de vin (asl) par rapport au prix est irréversible. En d'autres termes, lorsque le prix relatif diminue de 1 %, la consommation de vin (asl) augmente de 2,36 %, mais la consommation ne diminue pas de 2,36 % lorsque le prix relatif augmente de 1 %.

Vers la fin de 1973, la tension sur le marché du vin semble s'être relâchée quelque peu et les prix semblent s'être stabilisés. La dévaluation du dollar a eu pour effet de freiner les commandes américaines et en outre la récolte de 1973 a été surabondante dans la plupart des régions viticoles (8). Il semble donc qu'il ne faille pas s'attendre à des explosions de prix du vin l'année prochaine.

En ce qui concerne le sherry, les prévisions sont moins favorables, cf. point 6.5. Cependant, même si la tendance à l'augmentation du prix du vin semble faible, il ne faut pas s'attendre à ce que les producteurs de vin de la C.E. affichent des prix relativement bas, comme ce fut le cas au cours des années 60.

Le prix du vin, pourrait, en principe, évoluer favorablement pour le consommateur si, tenant compte des recommandations du rapport "The market for wine in ten Western European Countries", un certain nombre de pays non membres de la C.E. réussissaient à produire à bas prix du vin (asl) nettement meilleur que celui qu'ils produisent actuellement (9). Mais, même dans ce cas, il est vraisemblable que les barrières tarifaires entourant le marché commun empêcheront le consommateur de bénéficier de baisses sensibles des prix.

Pour faire preuve de prudence dans notre analyse de l'évolution du prix du vin (asl) de nos jours à 1980, nous partirons de l'hypothèse selon laquelle à partir de 1973 l'indice des prix du vin (asl) suivra le rythme de l'indice des prix de la consommation privée.

#### 6.4. La consommation de vin (asl) en 1980

Les possibilités exposées au point 6.2. en ce qui concerne le revenu disponible en 1980 conduisent à faire trois estimations de la consommation de vin en 1980. Si nous partons d'un taux de croissance de 3 %, le revenu disponible en 1980 (en prix de 1963) s'élèvera à 74,63 milliards de florins. Cela représente 7.160,40 Fl par habitant de 15 ans au moins. A l'aide de l'équation de régression nous obtenons une consommation de 15,5 litres de vin (asl), soit une consommation totale d'environ 162 millions de litres de vin (asl).

Une croissance moyenne de 4 % par an jusqu'en 1980 donne un revenu disponible, exprimé en prix de 1963, de 80,64 milliards de florins. Cela représente 7.737,03 Fl par habitant de 16 ans au moins. Ce chiffre, intégré dans la formule, donne 17,9 litres de vin (asl). La consommation totale de vin, dans ce cas, est de 187 millions de litres environ.

Si nous partons d'un taux de croissance annuel de 2 %, le revenu disponible en 1980 s'élève à 70,39 milliards de florins ce qui représente 6.753,59 florins par habitant de 15 ans au moins. Sur cette base, la consommation est estimée à 13,9 litres en 1980 et la consommation totale de vin (asl) à 145 millions de litres.

#### 6.5. La consommation de sherry en 1980

Si pour estimer la consommation de sherry en 1980 nous utilisons la même équation de régression qu'au chapitre 5, dans les mêmes hypothèses de revenu disponible et de prix, nous obtenons des quantités gigantesques.

Pour un taux de croissance de 4 %, l'équation donne pour 1980 une consommation de sherry de près de 13 litres par habitant de 16 ans au moins, qui représente 70 % de la consommation totale de vin (asl) et une consommation totale de sherry d'environ 135 millions de litres, quantité qui dépasse largement

la production de sherry en 1972. Si nous nous basons sur une croissance moyenne de 3 %, la formule donne comme résultat une consommation de 8 litres par habitant de plus de 15 ans (+ 91 millions de litres au total et environ 60 % de la consommation de vin (asl) calculée en fonction de cette variante). Une croissance de 2 % donnerait une consommation de 6,5 litres par habitant de plus de 15 ans, soit 45 millions de litres au total et environ la moitié de la consommation totale de vin (asl).

Au point 5.4.3. nous avons déjà signalé qu'une élasticité de près de 5 par rapport au revenu incite à considérer avec méfiance les données quantitatives obtenues et à les utiliser avec prudence. Malheureusement, il n'a pas été possible de quantifier d'autres indicateurs valables de la consommation de sherry et de tester leur influence au moyen d'une analyse de régression, pour accroître l'exactitude de l'estimation de l'élasticité par rapport au revenu. C'est pourquoi au chapitre 5, nous avons fait suivre immédiatement l'équation de régression d'une série de six considérations qui, à notre avis, ont contribué à la popularité du sherry dans notre pays. Il semble possible de répondre - prudemment - comme suit à la question de savoir dans quelle mesure ces considérations peuvent influencer la consommation de sherry en 1980.

a) Une prise de conscience plus poussée des dangers de l'alcool par les automobilistes pourrait amener ceux-ci, après être passés du genièvre au sherry, à descendre d'un nouvel échelon en venant au vin dont le titre alcoométrique se situe aux environs de 12°. A titre d'exemple, citons la campagne anti-alcoolique qui a été menée en Suède en 1972 et qui visait à pousser les consommateurs à boire du vin plutôt que des boissons plus fortes. Par ailleurs, il est intéressant de constater qu'une action semblable menée antérieurement a entraîné effectivement une augmentation de la consommation de vin sans cependant permettre d'établir que les Suédois buvaient moins de spiritueux<sup>10</sup>.

b) Si la gamme limitée des boissons offertes à l'occasion de réceptions était élargie et comportait un vin blanc sec, il ne nous semble pas exclu que plus d'un consommateur, buveur de sherry faute de mieux, décide pour une fois - et peut-être une fois pour toutes - de renoncer au traditionnel verre de sherry.

c) Quant à la "neutralité" du sherry, considéré comme convenant à l'un ou l'autre sexe, il est permis de dire qu'elle est également valable pour les vins rouge, blanc et rosé.

d) Il est permis de penser que la grande popularité du sherry en a fait une boisson presque vulgaire aux yeux de ceux qui aiment se distinguer. Ils rechercheront une boisson ayant plus de distinction. Dans ce cas, le vin blanc sec pourrait devenir un rival du sherry.

e) Il semble que bien que satisfaits de l'ampleur de leurs ventes aux Pays-Bas, les producteurs espagnols de sherry n'apprécient guère l'idée que l'on se fait de la qualité du sherry aux Pays-Bas (11). Des tentatives auraient été faites pour y redorer le blason du sherry et lui donner, comme partout ailleurs la réputation d'un vin de qualité assez exceptionnel (12). Il est étonnant de constater qu'au besoin on le réservera à certaines sphères particulières au détriment de la quantité consommée, alors que le vin fait l'objet de campagnes de vente visant souvent à faire admettre que le vin est une boisson quotidienne.

Dans le secteur de l'alimentation, l'assortiment de vins(asl) s'est considérablement élargi ces dernières années. Le vin a réussi à se tailler à côté du sherry une place solide. L'enquête a montré que nombreux sont ceux qui achètent du vin, notamment du vin peu coûteux chez l'épicier ou dans les grandes surfaces. Il ne semble donc pas que l'on puisse encore dire que le sherry soit avantagé par rapport au Vin en raison d'un meilleur accès aux points de distribution.

Il y a encore un argument qui permet de croire que l'essor du sherry touche à sa fin. Nous partirons de l'hypothèse que la consommation par habitant de boissons alcoolisées, exprimée en litres d'alcool pur (100 %), de 1955 à 1972 peut être extrapolée en vue d'obtenir un chiffre valable pour 1980. Le tableau 6.5. indique la consommation des principales boissons alcoolisées, exprimée en litres d'alcool pur (100 %), étant entendu que la bière titre 6°, le vin 11° et le sherry, le porto et le vermouth 18°. La consommation des spiritueux est publiée par le Bureau central de la statistique en litres d'alcool pur (100 %).

TABLEAU 6.5 - Consommation de boissons alcoolisées exprimée en litres d'alcools pur (100 %) par tête de la population néerlandaise  
 =====

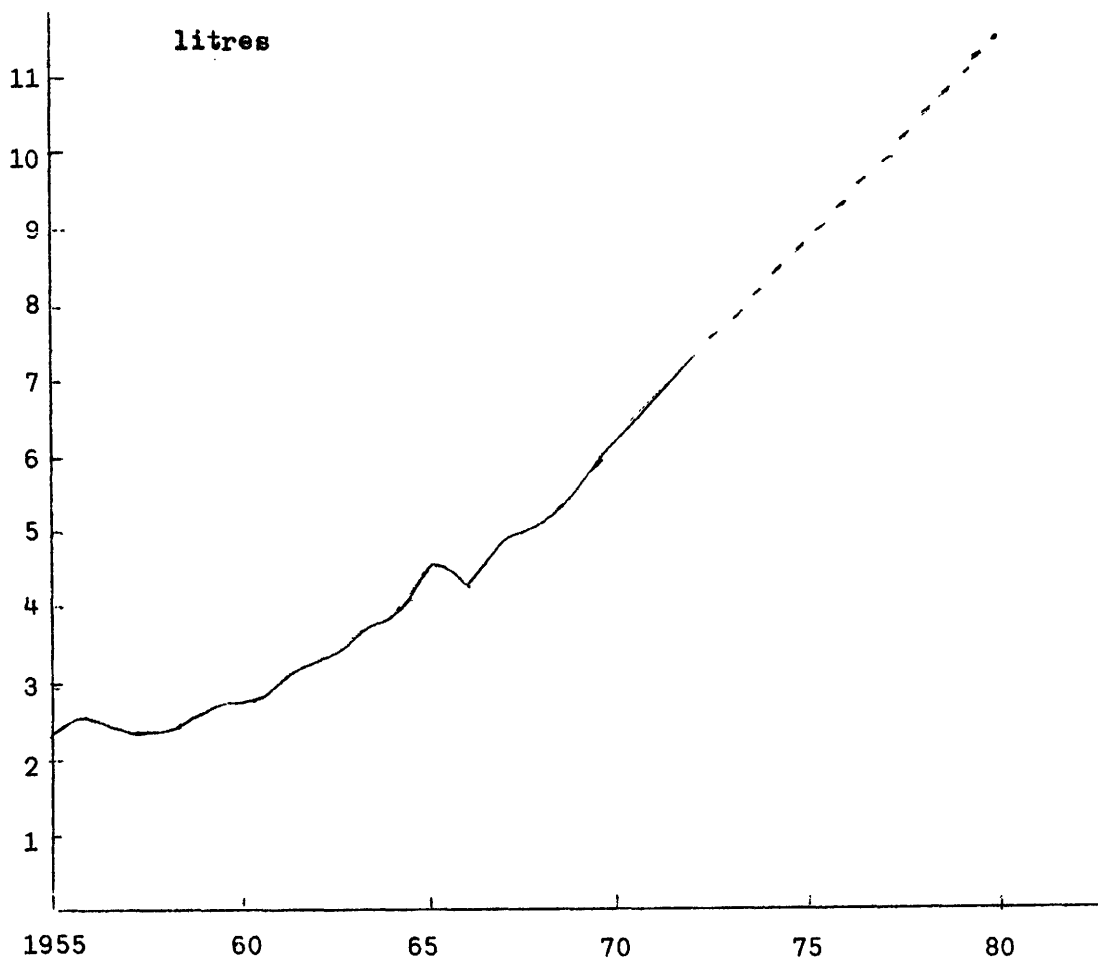
	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	(litres d'alcool pur 100 %)																	
Bière	1,00	1,04	1,19	1,21	1,38	1,43	1,58	1,66	1,87	2,10	2,23	2,34	2,66	2,72	3,11	3,44	3,74	3,95
Spiritueux	1,17	1,29	1,07	1,08	1,05	1,14	1,19	1,34	1,44	1,48	1,89	1,44	1,63	2,76	1,87	2,04	2,11	2,27
Vin	0,11	0,13	0,14	0,14	0,15	0,18	0,22	0,22	0,22	0,23	0,24	0,24	0,29	0,29	0,33	0,37	0,36	0,47
Sherry, porto et vermouth	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	0,07	0,09	0,12	0,15	0,21	0,22	0,27	0,30	0,36	0,40	0,53	0,62
Total	2,31	2,50	2,44	2,47	2,62	2,80	3,06	3,31	3,65	3,96	4,57	4,24	4,85	5,07	5,67	6,25	6,74	7,31

Source : SEO

Bureau Central de la statistique

La figure 6.5 montre que par extrapolation on obtient une consommation voisine de 11,5 litres d'alcool pur (100 %) en 1980. C'est un chiffre encore nettement inférieur aux 17 litres calculés pour la France (13). Si nous dessinons séparément les courbes de la bière et des spiritueux, nous obtenons une consommation de 6,9 l pour la bière et 3,2 l pour les spiritueux, ce qui représente globalement 10,1 litres d'alcool pur. Il semble que la part restant pour le vin (asl) en 1973, soit 1,4 litre, ait déjà été largement entamée. Une place spéciale devra être conquise aux dépens d'autres boissons, ce qui pour le vin à faible titre alcoolique semble poser moins de problèmes que pour le sherry.

FIGURE 6.5. - Extrapolation de la consommation de boissons alcoolisées, en  
===== litres d'alcool pur (100 %) par tête de la population néerlandaise



SOURCE : TABLEAU 6.4.

Naturellement, la méthode de prévision appliquée ici est trop grossière pour donner des résultats précis. Elle semble néanmoins fournir des éléments utilisables pour modérer l'estimation de la consommation de sherry en 1980.

Pour estimer la consommation de sherry au moyen de l'équation de régression, nous sommes partis de l'hypothèse que le prix du sherry comme celui du vin (au cours des années à venir) évoluera parallèlement à l'indice des prix de la consommation privée. Cette hypothèse semble pourtant difficilement soutenable. Les commerçants interrogés ont été quasi unanimes à estimer que le rythme d'augmentation du prix du sherry serait beaucoup plus rapide. La première raison invoquée est le renforcement du contrôle en Espagne et aux Pays-Bas, dont le coût est répercuté sur les prix et qui permet de refouler les sherrys bon marché et les pseudo-sherrys. De même, l'effort visant à accroître la garantie de qualité en exportant du sherry en bouteilles à plus grande échelle entraîne une augmentation des prix. Aux environs de juillet 1973 a été mise en vigueur dans la région de Jerez de la Frontera une disposition prévoyant que les producteurs de sherry ne pouvaient plus exporter que 40 % de leurs stocks, ce qui eut pour effet de réduire l'offre de façon brutale.

Les revendications salariales des vendangeurs seraient également un facteur d'augmentation du prix du sherry (14).

Si nous reprenons les prévisions d'un de nos spécialistes qui estime que le sherry coûtera 16 florins en prix de 1973 aux environs de 1980 et que nous partons de l'hypothèse que l'accroissement annuel de l'indice des prix de la consommation privée est de 8 %, nous obtenons pour 1979 un prix relatif du sherry égal à :  $\frac{425}{298} = 1,42$ . En procédant à une substitution de la formule de prévision relative au sherry nous obtenons, pour un taux de croissance de 3 % une consommation d'environ 3,5 l par habitant de plus de 15 ans. Une estimation plus optimiste de la croissance de notre économie (4 % en moyenne par an) nous donne environ 5,2 litres de sherry. Si nous partons d'un taux de croissance annuel moyen de 2 %, l'équation nous donne une consommation légèrement supérieure à 2,5 litres ce qui est déjà nettement inférieur au chiffre calculé sur la base de la quantité disponible en 1972. A cette occasion, nous voudrions mettre l'accent sur les appréhensions d'un très grand importateur de sherry aux Pays-Bas, pour qui de nouvelles augmentations de prix peuvent affecter la consommation (15).



Les importations de sherry au cours des neuf premiers mois de 1973 sont restées relativement en-deçà de celles de la même période en 1972. Il est intéressant de constater que cette situation ne se répercute pas beaucoup sur l'évolution des importations totales de vin (asl). On sait que la limitation des importations de sherry est compensée par un accroissement des importations de vin. Toutefois, il semble quelque peu prématuré de conclure que le marché du sherry se soit déjà effondré. Des stocks importants de sherry ont été constitués en 1972<sup>\*</sup> et il est impossible de dire avec certitude si la diminution des importations est la conséquence de la liquidation de ces stocks par les commerçants ou si le consommateur s'est mis à acheter moins de sherry.

#### 6.6. Composition de la consommation de vin (asl) en 1980

Pour mettre un peu de vie et de couleur dans cette mare informe d'environ 162 millions de litres de vin (asl) à laquelle a conduit la variante médiane du taux de croissance visée au point 6.4., il faut développer un certain nombre d'idées en ce qui concerne l'avenir des diverses catégories composant cette quantité de vin (asl). Notre fil conducteur sera entre autres, l'évolution qui a caractérisé la période de 1961 à 1972 et les avis donnés par les divers importateurs de vin interrogés.

Les perspectives pour le vin de qualité sont favorables aux Pays-Bas. En particulier, les négociants, dont l'assortiment comprend à la fois des vins de qualité et des vins de table, ont mis l'accent sur le fait que de nombreux consommateurs apprennent à boire du vin en commençant par une bouteille de rosé (à bas prix dans la plupart des cas). Lorsqu'ils augmentent leur consommation, ils en viennent, le plus souvent, à des vins de plus de caractère pour aboutir aux vins de table ou aux vins de qualité. La diminution attendue de la consommation de sherry peut favoriser, elle aussi, la consommation de vins de qualité (notamment blancs). L'offre de rosés de qualité étant limitée, il faut s'attendre à une faible augmentation de la consommation dans ce secteur.

---

\* ) La constitution de ces stocks a faussé en hausse nos données concernant la consommation de sherry en 1972 (tableau 3.1/1).

Les tableaux 3.1/1 et -/2 ne font pas place à un type de vins qui d'ici à 1980 pourrait prendre une assez grande importance à la suite des augmentations prévisibles du prix du sherry. Nous pensons au vin blanc de table ou aux vins de pays tiers titrant environ 18° et qui, pour une partie des consommateurs de sherry actuels, pourraient constituer un produit de remplacement attirant. Ce phénomène permettra de compenser en partie la diminution de la consommation de vin de table à laquelle il faut s'attendre à la suite de l'affinement du goût. Il est permis de penser que la part du vin mousseux dans la consommation totale de vin (asl) restera sensiblement la même. Compte tenu des augmentations de prix présentes et futures dans le secteur du porto également, il semble qu'une proportion de 2 % pour cette boisson soit acceptable.

En ce qui concerne le vermouth nous prévoyons qu'il représentera un pourcentage beaucoup plus élevé de la consommation de vin (asl) que celui qui figure au tableau 3.1/1. Cette conclusion est justifiée en partie par la présomption que si les informations concernant le vermouth avaient été moins confuses, les chiffres figurant dans le tableau auraient été plus élevés. D'autre part, il n'est pas impossible que les vermouths secs bon marché soient bien accueillis par ceux qui renoncent au sherry à cause de son prix trop élevé.

Et nous voilà une fois de plus ramenés à cette boisson dont l'essor prodigieux au cours des années passées a eu pour effet de provoquer aux Pays-Bas, contrairement aux autres partenaires européens, une augmentation des importations de vin en provenance des pays tiers plus sensible que celle des importations provenant des Etats membres (16). Nous avons déjà mis l'accent sur les nombreuses incertitudes qui caractérisent les prévisions relatives à la consommation de sherry en 1980.

Si nous nous y hasardons néanmoins, nous obtenons une quantité de la même importance que celle des importations de 1972. En l'occurrence, nous partons de l'hypothèse que le sherry a trouvé entre-temps un grand nombre d'amateurs aux Pays-Bas, dont certains continueront de boire du sherry en dépit des hausses de prix. Cela signifie que la place occupée par le sherry tombera de 37 % à environ 25 %.

Dans le tableau 6.6. nous comparons les résultats de nos spéculations. Il convient de ne pas surestimer l'exactitude des pourcentages qui y sont mentionnés.

TABLEAU 6.6. - Prévisions de la composition de la consommation de vin aux  
=====

	Pourcentages	millions de litres
Vins de qualité	40	64,8
rouge	20	32,4
blanc	15	24,3
rosé	5	8,1
Vin de table et vin en provenance de pays tiers	25	40,5
rouge	10	16,2
blanc	10	16,2
rosé	5	8,1
Vin mousseux	1	1,6
Sherry	25	40,5
Porto	2	3,2
Vermouth	7	11,4
Total	100	162

Notes :

1. Centraal Bureau voor de Statistiek, Berekenende bevolking naar leeftijd en geslacht per 1 januari 1972 - 2000, 2020 en 2050, Alternativen A en B, 1973.
2. C.A. van den Beld, "De Nederlandse economie in het jaar 2000", De Nederlanders in het jaar 2000, Haarlem 1967.
3. J.G. van Beeck en H. den Hartog, "Consumption forecast for the Netherlands" Europe's future consumption, (ed. J.Sandee), Amsterdam 1964.
4. Centraal Planbureau, Centraal economisch Plan 1973, Den Haag 1973.
5. OECD, Economic outlook 14, Paris, décembre 1973.
6. FAO, "Situation vinicole 1972", Memorandum, Rome janvier 1973.
7. voir note 4.
8. "Drink" The economist, 29 décembre 1973, Londres.
9. UNCTAD/GATT, The market for wine in ten European countries, Genève, 1970.
10. Anti-alcool campagne", De tijd, 25.5.1973, Amsterdam.
11. Voir par exemple : "sherry et "sherry", Groothandel weekly, 30.1.74, Nijmegen.
12. H. Duijker, "Prijsstijgingen van invloed op sherryafzet in Nederland", Het financiële Dagblad, 11.1.74, Amsterdam.
13. Voir note 8
14. Voir note 12.
15. "sherry dreigt te duur te worden", Het Parool, 13.3.74, Amsterdam.
16. Commission des Communautés européennes, "Jaarverslag over de wijnsector", Ter Documentatie, septembre 73.

## Chapitre 7 : Conclusions et recommandations

Pour plus de clarté, nous allons présenter ci-après, point par point les principales conclusions auxquelles notre enquête a conduit. Nous les avons rassemblées autour de quatre thèmes. Lorsque l'enquête s'y prête, nous formulons des recommandations sous forme de propositions répondant généralement à la question de savoir comment la consommation de vin (asl) en provenance des pays membres de la C.E. peut être stimulée aux Pays-Bas, comment l'information statistique sur le vin, à notre avis insuffisante, peut être améliorée et comment la législation dans le domaine du vin (asl) pourrait être adaptée à de nouveaux changements.

### 7.1. Les consommateurs

1. Pour la publication "The market for wine in t' en European countries", le vin (asl) qui, pendant les années 60, était une boisson réservée la plupart du temps aux classes aisées des Pays-Bas est devenu une boisson de toutes les classes sociales (1). Notre enquête n'a pu confirmer qu'en partie seulement cette hypothèse - hypothèse qui, au demeurant, n'est pas basée sur une enquête menée auprès des consommateurs. Il est exact que dans chacune des quatre classes de revenus que nous avons distinguées, nous avons trouvé des buveurs de vin, mais il n'y avait pas répartition uniforme. Une des conclusions les plus frappantes de notre enquête réside précisément dans le fait que le vin (asl) ne sera pas avant longtemps une boisson "démocratique" aux Pays-Bas. La stratification sociale de la consommation de vin est bien différente d'une région à l'autre. C'est dans les provinces septentrionales et orientales que la consommation est le plus démocratique, dans les provinces méridionales qu'elle est le plus aristocratique. Il semble donc que la poursuite des efforts entrepris pour mettre fin à cette impression d'exclusivité que donne la consommation du vin (asl) à de nombreux consommateurs néerlandais, constitue une politique dont il est permis d'attendre un accroissement de la consommation.

Environ un quart des Néerlandais de plus de 15 ans n'ont jamais bu de vin et 40 % environ n'ont jamais bu de sherry. Ces pourcentages indiquent qu'il existe un énorme marché potentiel. C'est surtout parmi les Néerlandais de plus de 60 ans que l'on rencontre le plus de personnes n'ayant jamais bu de vin. Un pourcentage relativement élevé des personnes interrogées, de plus de 60 ans, n'a pratiquement jamais bu de vin, voire jamais parce que leur médecin leur a conseillé de s'abstenir de boire de l'alcool. Cette recommandation de ne pas

boire de boissons alcoolisées ne s'adresse cependant pas de façon catégorique à toutes les personnes de plus de 60 ans. Il y a aussi beaucoup de personnes âgées pour qui la consommation d'un peu d'alcool est même considérée comme souhaitable médicalement. Comme on peut le voir, il y a là une région encore à exploiter pour le commerce du vin.

3. Notre enquête n'a pas permis de trouver un produit qui soit par excellence un substitut du vin (asl). La plupart des Néerlandais qui boivent régulièrement du vin (asl) boivent régulièrement aussi d'autres boissons alcoolisées. La distinction entre buveur et non-buveur de vin se confond donc avec celle que l'on peut faire entre buveurs et non-buveurs.

4. Si l'on cherche dans quelle catégorie ranger le vin aux Pays-Bas, ce ne sera<sup>pas</sup> en premier lieu dans celle des vins de table. En effet, bien qu'il ne soit certes pas systématiquement écarté de la table aux Pays-Bas, le vin semble davantage considéré comme une "boisson de fête", et c'est surtout au cours de repas de fête ou de petites réceptions que la plupart des Néerlandais en boivent. Ceux qui en boivent quotidiennement ou une fois par semaine le font assez rarement au cours du repas mais bien plutôt en famille, par exemple, à l'heure de l'apéritif, en regardant la télévision ou en lisant un livre.

5. De même, le classement habituel du sherry parmi les vins apéritifs ne semble pas correspondre tout à fait aux habitudes des consommateurs néerlandais. Ceux qui boivent fréquemment du sherry le font souvent alors qu'aucun repas n'est en vue. Pour ceux qui en boivent modérément, l'occasion la plus répandue est l'organisation d'une réception.

6. Même si certains affirment qu'en 1970 25 % environ du vin consommé aux Pays-Bas l'a été dans les hôtels, restaurants et cafés, il n'en demeure pas moins que la fréquence de la consommation de vin ou de sherry à l'occasion d'un repas à l'extérieur ou au café reste assez faible (2). Même si nous étendions à l'année la consommation domestique hebdomadaire de 1014 ménages au mois de mai, pour obtenir le total annuel de la consommation domestique de vin (asl) et que nous attribuions le reste au secteur hôtelier, il serait bien difficile de trouver les 25 % en question. Une analyse mieux orientée

des canaux de distribution du vin au consommateur néerlandais est nécessaire pour permettre d'affirmer avec plus de certitude que la croissance de la consommation de vin dans le secteur hôtelier est loin d'avoir suivi le rythme de la croissance de la consommation domestique.

7. En tant qu'ingrédient dans la préparation des repas, le vin n'est pas encore entré dans les moeurs, ce qui correspond à la pauvreté de la tradition culinaire aux Pays-Bas. Le fait que près de 40 % des personnes interrogées qui en l'espace d'un an, ont offert une bouteille de vin en cadeau indique qu'il est devenu beaucoup plus courant d'offrir du vin en cadeau.

8. Plus on boit fréquemment du vin, plus on achète du vin à bas prix (moins de 5 Fl la bouteille, au milieu de 1973). On achète souvent dans le secteur de l'alimentation (épiceries, supermarchés, grands magasins etc). En outre, il semble bien que plus les familles néerlandaises consomment de vin, plus le chef de famille s'intéresse à l'achat du vin.

9. Un peu plus de la moitié des Néerlandais de plus de 15 ans achètent parfois du vin. La moitié de eux-ci seulement attachent de l'importance au pays où à la région d'origine du vin. Ces quelque 25 % appartiennent pour la plupart, aux 22 % qui ont déclaré que la "bouillabaise" ne fait pas partie des vins français. Si nous cherchons à savoir qui, aux Pays-Bas souhaite être mieux informé sur les vins, nous constatons une fois de plus que ce groupe est bien représenté.

10. Un nombre assez élevé de Néerlandais ayant déjà bu du vin ou du sherry ne consomment que modérément ces boissons parce que le goût ne leur plait pas. Il nous semble que cette constatation ne doit pas être considérée comme une invitation à changer le goût des vins vendus aux Pays-Bas. En effet, il est peu vraisemblable que ces critiques soient fondées sur une connaissance approfondie de l'assortiment des vins. Une information plus poussée sur la vaste gamme des types de vins (asl) semble être un moyen plus approprié que l'expérimentation basée sur le goût pour développer la consommation de vin.

11. Les perspectives qui s'offrent au vin de qualité (pas trop cher) sur le marché néerlandais semblent bonnes. Les résultats de l'enquête n'incitent guère à penser qu'en l'espace de sept ans les Néerlandais consommeront généralement du vin à table. Il semble que pour le moment, le vin restera de loin une

boisson que l'on boit en des circonstances particulières. On peut s'attendre à ce que la qualité passe alors avant le prix. Il faut dire aussi qu'il est de bon augure pour les vins de qualité que les consommateurs, comme nous l'avons signalé, après avoir pris connaissance d'abord avec les vins de table, en viennent à boire, à la longue, des vins de meilleure qualité. Enfin, il semble vraisemblable qu'une partie au moins de la croissance, qu'à notre avis la consommation de sherry n'aura pas nuit au vin (blanc) de qualité.

## 7.2. Les échanges

1. Au cours des années 60, le nombre des pays d'où les Pays-Bas ont importé du vin en quantité notable a beaucoup diminué. Ce ne sont pas les importations en provenance des pays membres de la C.E.E. qui ont tiré profit en premier lieu, de cette élimination mais les importations d'Espagne qui se composent en majeure partie de sherry.

2. De 1966 à 1971 surtout, une partie importante des exportations de vin du bassin méditerranéen à destination de l'Allemagne occidentale, est passée par notre pays.

Pour échapper aux règles du contingentement, on mélangeait aux Pays-Bas, du vin en provenance de pays méditerranéens avec un distillat de vin provenant également de ces pays et le produit à titre alcoométrique élevé ainsi obtenu, était ensuite exporté en Allemagne occidentale en qualité de matière première destinée aux distillateurs.

3. Bien qu'au cours des années 60 le pourcentage du vin en bouteilles dans les importations ait considérablement augmenté, puisqu'il passe de quelque 6 % à environ 26 %, ce sont les importations de vin en fûts - (en l'occurrence le plus souvent par bateau ou camion-citerne ou en conteneurs en plastique) qui restent de loin les plus importantes. Notamment le sherry d'Espagne et le vin d'Italie et de Grèce sont encore importés en fûts le plus souvent.

4. L'évolution du chiffre d'affaires réalisé par le secteur du commerce de détail en vendant des boissons alcoolisées donne sérieusement à penser que la croissance de la consommation de vin aux Pays-Bas a profité davantage aux magasins d'alimentation qu'aux débitants de boissons.



5. Les prix élevés de la récolte de 1972 ont amené les importateurs néerlandais à abandonner dans les régions viticoles françaises réputées, les vins chers qu'ils importaient jusqu'à présent au profit des vins meilleur marché. En outre, ils se sont intéressés davantage à d'autres régions de production tant en France qu'en Italie et en Espagne, recherchant des vins encore inconnus, aptes à rivaliser avec les produits des régions viticoles françaises d'où sont importés traditionnellement de nombreux vins de qualité.

6. Au milieu des années 60, un quart environ des quantités de vin (asl) disponibles pour la consommation intérieure pénétrait dans notre pays par l'UEBL; ce phénomène a pris fin. En 1972, la part de l'UEBL dans nos importations était inférieure à 10 %. Les négociants en vin néerlandais s'arrangent presque tous pour traiter directement avec les négociants ou producteurs français. Le groupe des personnes qui achètent du vin à l'étranger pour le marché néerlandais s'est grossi entretemps de représentants des grandes entreprises de l'alimentation et des grands magasins et d'acheteurs des groupements d'achat du secteur hôtelier, des débitants de boissons et d'autres types de groupements de petits magasins d'alimentation.

### 7.3. Information statistique

1. Bien que l'on dispose de chiffres sur la consommation de vin, qui remontent au siècle passé, grâce notamment au prélèvement de droits d'accises sur le vin, <sup>(asl)</sup> on ne peut pas dire pour autant que l'on ait une profusion d'informations statistiques sur le vin. Dans la nomenclature de Bruxelles, utilisée par la douane, aucune distinction n'est faite entre les vins de couleurs et de différentes qualités. En outre, le grand nombre des modifications apportées à la nomenclature au cours des années 60 rend difficile l'établissement de séries annuelles continues.

Les documents de transport qui accompagnent désormais les expéditions de vin dans la Communauté européenne permettent de combler les lacunes signalées. Il est heureux que le "Hoofdproduktschap voor Akkerbouwprodukten" ait assumé cette tâche en grande partie. Il semble utile que le Hoofdproduktschap et le Bureau central de la statistique où l'on utilise également les données

résultant du système de gestion obligatoire des stocks, coopèrent pour que l'on puisse se faire une idée plus précise de la consommation de vin aux Pays-Bas.

2. Il est regrettable que la dernière enquête budgétaire nationale remonte à 1963/65. Seule une très faible partie des résultats obtenus a pu être utilisée pour notre étude de la consommation de vin en 1973.

3. Les chiffres relatifs à la quantité de vermouth disponible pour la consommation nationale, obtenus en déduisant les exportations des importations de vermouth semblent peu fiables. Se faire une meilleure idée des quantités de vermouth qui sont consommés dans notre pays, il faut des informations sur les importations de concentrés de vermouth. De même, il faudrait davantage d'informations sur la production de vermouth aux Pays-Bas. Pour avoir un aperçu général du marché du vin, il serait utile d'établir une distinction entre le vermouth à base de vin et le vermouth à base de vin de fruits.

4. Les indices publiés mensuellement par le bureau central de la statistique en ce qui concerne le chiffre d'affaires relatif au vin dans le commerce de gros ne portent que sur le commerce de gros des boissons. Il est regrettable que le chiffre d'affaire du commerce de gros des denrées alimentaires concernant le vin, qui, à notre avis est en forte progression, n'apparaisse pas parce qu'il figure dans la catégorie "assortiment général".

#### 7.4. Législation

1. Il est vraisemblable que c'est pour garantir la qualité que le décret sur le vin de la "Warenwet" (loi sur les denrées alimentaires) exige que le sherry titre au moins 18° aux Pays-Bas. Certains sherrys titrant moins, produits en Espagne, sont de bonne qualité. Pour satisfaire aux normes néerlandaises, le titre doit être relevé - artificiellement - ce qui nuit à l'authenticité de cette boisson.

2. Ces dernières années, la Communauté européenne a fait de gros efforts pour améliorer la législation sur le marché du vin. Les prescriptions relatives à la gestion des caves et les documents d'accompagnement exigés pour

le transport du vin en sont les résultats. D'après notre enquête, les commerçants de bonne foi accueillent en général favorablement ces nouvelles mesures. Puisse la législation être complétée de façon à mettre fin aux infractions qui semblent encore se produire dans les entrepôts commerciaux.

NOTES :

1. C.N.U.C.E.D./GATT , The Market for wine in ten European countries, Genève, 1970, p. 165.
2. Idem p.170.

## I. L'enquête

Les données que nous avons pu emprunter au matériel statistique disponible n'ont guère fourni d'informations sur les consommateurs de vin aux Pays-Bas. Pour mieux étudier la question, nous avons donc dû mener notre propre enquête.

Dans l'établissement du questionnaire, deux objectifs principaux que nous n'avons pas toujours pu concilier ont été déterminants. Le premier était d'obtenir des données comparables avec celles des deux autres enquêtes de la même série. C'est la raison pour laquelle nous avons repris dans notre formulaire certaines questions posées autrefois aux Allemands de l'Ouest et aux Belges. En outre, il nous a semblé important de pouvoir mettre davantage en relief certains aspects spécifiques de la consommation de vin aux Pays-Bas. Dans ce but, nous avons procédé à une petite enquête préalable qui nous a permis de déterminer dans quelle direction nous devions rechercher les caractéristiques propres aux Pays-Bas.

Naturellement, nous avons été obligés de nous livrer à une enquête par sondage. Dans le choix de la taille de l'échantillon, nous avons essayé de trouver un moyen terme entre la limite imposée par le budget et les critères habituels de fiabilité et de précision. Il nous a semblé qu'en prenant un échantillon de 1.000 personnes environ, nous étions très près de l'avoir trouvé. Il permet, avec un taux de fiabilité de 95 %, de tirer des conclusions offrant une précision acceptable.

Au cours de la première phase de l'opération qui consistait à établir un échantillon représentatif de la population des Pays-Bas âgée de plus de 15 ans, nous avons sélectionné un certain nombre de communes des diverses régions plus ou moins urbanisées. Nous avons pris 1.050 adresses dans l'ensemble de la population de ces communes. Au cours de la deuxième moitié du mois de mai 1973, les enquêteurs du bureau d'enquêtes de marché "Ogilvie" d'Amsterdam, mandatés par nous ont demandé une entrevue aux volontaires de plus de 15 ans appartenant à l'échantillon. En cas de refus de ces personnes de participer à l'enquête, ce sont les voisins immédiats qui ont été interrogés. Il a été possible, de cette façon, d'obtenir 1.014 questionnaires complètement et bien remplis.

D'après le Bureau central de la statistique, le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes âgés de plus de 15 ans est d'environ 49 à 51 aux Pays-Bas. Le tableau I.1. montre que dans la population de notre enquête ce rapport a été approché de très près.

TABLEAU I.1. - Ventilation de l'échantillon hommes et femmes.

=====

	Nombre	Pourcentage
Hommes	525	52
Femmes	489	48
Total	1014	100

Si nous comparons la structure d'âge de l'échantillon du tableau I.2., avec celle de la population totale, nous voyons que le groupe de 20 à 30 ans est nettement dominant, les personnes ayant plus de 60 ans étant les moins nombreuses (2).

TABLEAU I.2. - Ventilation de l'échantillon en fonction de l'âge

	Nombre	Pourcentage
de 16 à 19 ans	136	13
de 20 à 29 ans	292	29
de 30 à 39 ans	196	19
de 40 à 49 ans	167	16
de 50 à 59 ans	113	11
60 ans et plus	110	11
Total	1014	100

Le questionnaire ne comportait aucune question relative au montant du revenu. L'expérience résultant des enquêtes faites auprès des consommateurs ayant montré que les réponses à cette question sont souvent entachées de profondes inexactitudes, nous y avons renoncé. A la place de cette question, les enquêteurs ont fait, sur la base d'éléments précis, une estimation du niveau de revenu de la famille dont fait partie la personne interrogée. Nous avons distingué quatre classes. Les critères de classement utilisés sont entre autres la profession et la formation du (des) soutien(s) de famille et les conditions de logement. Le tableau 1.3. donne une ventilation de l'échantillon en fonction de ces critères.

TABLEAU I.3. - ventilation de l'échantillon en fonction du niveau de revenu  
=====

Revenus	<u>Nombre</u>	<u>Pourcentage</u>
Très élevés	103	10
élevés	326	32
moyens	446	44
Bas	139	14
Total	1014	100

Le tableau 1.4. montre la répartition des divers groupes professionnels dans l'échantillon.

La profession du (des) soutien(s) de famille est un critère important pour la classification en fonction du niveau de revenu mais nous ne nous en sommes guère servis dans le rapport parce que le dépouillement des réponses, par catégories professionnelles n'apporte pas grand chose de neuf.

TABLEAU I.4. - Ventilation de l'échantillon par professions

	Nombre	Pourcentage
Etudiants/écoliers	104	10
Ménagères	358	35
Sans profession de moins de 65 ans	21	2
Travailleurs intellectuels	200	20
Travailleurs manuels	278	27
Retraités	53	5
Total	1014	100

La ventilation des personnes interrogées en fonction de l'état-civil (tableau I.5.) n'a pas ou pratiquement pas fourni d'informations utiles pour analyser la consommation de vin aux Pays-Bas (3).

TABLEAU I.5. - Ventilation de l'échantillon en fonction de l'état-civil

	Nombre	Pourcentage
Personnes mariées	699	69
Personnes ayant été mariées	51	5
Célibataires	264	26
Total	1014	100

La classification de l'échantillon en fonction du nombre de personnes de la famille dont fait partie l'enquête (voir tableau I.6.) a fourni elle aussi, peu d'éléments intéressants. Le manque d'informations sur la composition de la famille a constitué une lacune insurmontable lorsqu'on a voulu interpréter les données obtenues grâce à cette ventilation.



TABLEAU I.6. - Ventilation de l'échantillon en fonction de la taille de la famille  
=====

	Nombre	Pourcentage
Personne seule	55	5
2 personnes	198	20
3 personnes	201	20
4 personnes	285	28
5 personnes	146	14
6 personnes ou plus	129	13
Total	1014	100

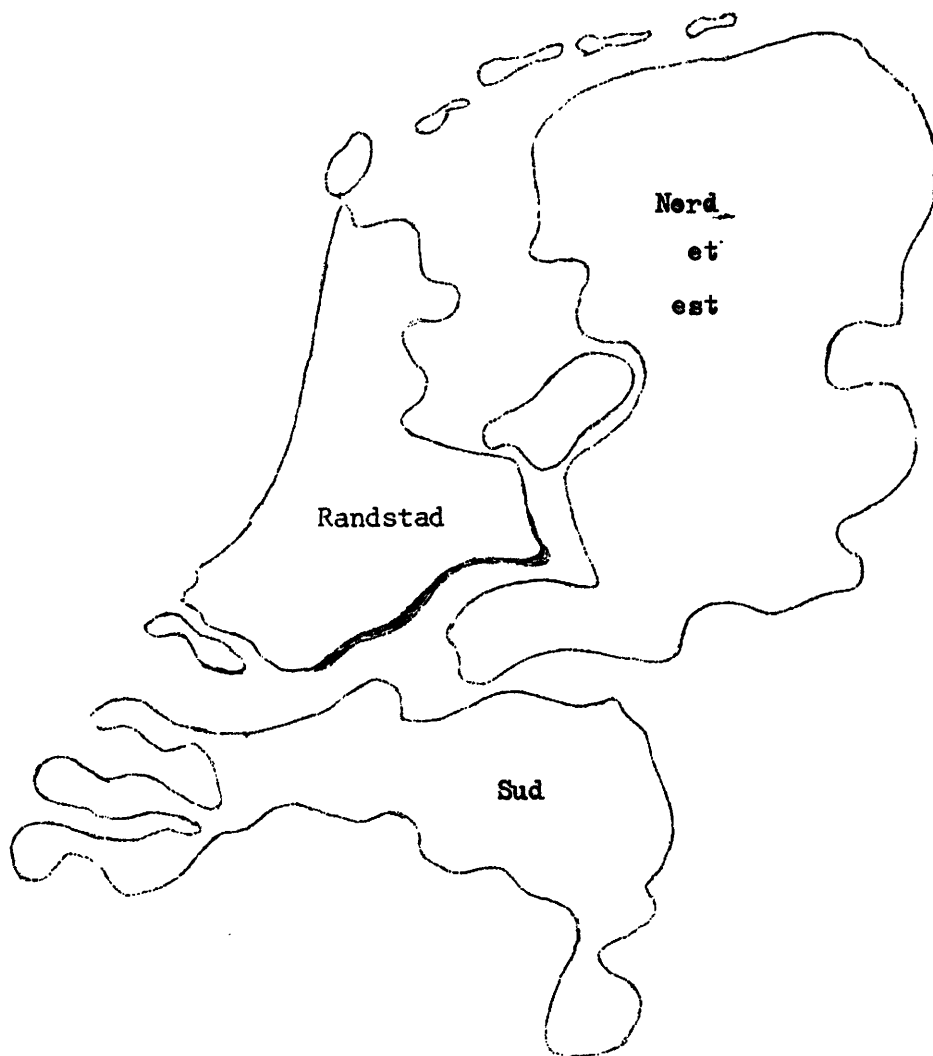
Le tableau I.7. indique la répartition par provinces des personnes interrogées. Une fois de plus, si nous comparons ces chiffres avec ceux du Bureau central de la statistique, nous ne constatons que très peu de différences (4).

TABLEAU I.7. - Ventilation de l'échantillon par provinces de résidence  
=====

	Nombre	Pourcentage
Frise	34	3
Groningue	36	4
Drenthe	41	4
Overijssel	88	9
Gueldre	124	12
Hollande du Nord	157	15
Hollande du sud	249	25
Utrecht	47	5
Zélande	33	3
Brabant du nord	146	14
Limbourg	59	6
Total	1014	100

Les différences de réponses par régions ont permis de ramener les 11 provinces à 3 régions : la Frise, Groningue, la Drenthe, l'Overijssel et la Gueldre forment le Nord et l'Est. Hollande du nord et Hollande du sud font partie avec Utrecht du "Randstad". Le Brabant du nord, la Zélande et le Limbourg constituent le Sud.

FIGURE I.1. - Ventilation régionale utilisée dans l'enquête.



Dans un seul cas, les dimensions du lieu de résidence ont exercé une nette influence sur les réponses à l'enquête. Le tableau I.8. montre la structure de l'échantillon en fonction des dimensions du lieu de résidence en nombre d'habitants. Ces chiffres peuvent eux-aussi soutenir valablement la comparaison avec ceux de l'office central des statistiques (5).

TABLEAU I.8. - Ventilation de l'échantillon en fonction des dimensions du lieu de résidence

	Nombre	Pourcentage
Moins de 5.000 habitants	69	7
De 5.000 à 20.000 habitants	280	28
De 20 à 50.000            "	192	19
De 50 à 100.000        "	142	14
De 100 à 200.000      "	151	15
200.000 et plus	180	18
Total	1014	100

Dans le rapport nous avons placé les tableaux le plus près possible du texte les concernant. Parmi les autres données disponibles, nous avons opéré une sélection qui fait l'objet de l'annexe II. Dans les tableaux que nous avons dressés à la suite de notre enquête, la source citée est le SEO (Stichting voor Economisch Onderzoek : Fondation s'occupant d'enquêtes économiques). Certains tableaux sont soumis au test  $X^2$ . Ce test permet de vérifier l'hypothèse (hypothèse zéro) selon laquelle il n'y a pas de relation entre les nombres trouvés et la façon dont la population est répartie dans le tableau. Compte tenu du nombre de degrés de liberté figurant à droite du X, entre parenthèses, on peut établir dans quelle mesure il est probable que la distinction faite soit importante pour le phénomène observé dû à la distinction établie et dans quelle mesure l'hypothèse "zéro" peut être rejetée.

Notes :

1. Bureau central de la statistique; la population des Pays-Bas en fonction de l'âge, du sexe et de l'état civil, La Haye.
2. voir note 1.
3. voir note 1.
4. Bureau central de la statistique, Population des communes des Pays-Bas au 1er janvier 1971, La Haye 1971.
5. voir note 4.

QUESTIONNAIRE

1. Enquête n°

1. Combien de fois buvez-vous, en général, chacune des boissons citées ci-dessous ?

	Presque chaque jour	1 fois par semaine	1 fois par mois	1 fois tous les 3 mois	Moins d'1 fois tous les 3 mois	Presque jamais
2. Lait (y compris le lait battu et le lait chocolaté)	0	1	2	3	4	5
3. Thé	0	1	2	3	4	5
4. Café	0	1	2	3	4	5
5. Boissons rafraîchissantes (y compris l'eau minérale)	0	1	2	3	4	5
6. Bière	0	1	2	3	4	5
7. Spiritueux (genièvre, cognac, whisky, vodka, autres boissons semblables)	0	1	2	3	4	5
8. Vin (blanc, rouge, rosé, mousseux : à l'exclusion des vins de fruits)	0	1	2	3	4	5
9. Sherry	0	1	2	3	4	5
10. Porto	0	1	2	3	4	5
11. Vermouth	0	1	2	3	4	5
12. Vin de fruits	0	1	2	3	4	5

Dans le cas où la personne interrogée ne boit pratiquement jamais de vin (8,5)

13.3. Avez-vous déjà bu du vin ?

sans objet	0
oui	1
non	2

Dans le cas où la personne interrogée ne boit que peu de vin (8,3 ou 8,4).

14, 15, 16 3. Pourquoi ne buvez-vous pas plus souvent du vin ? Citez trois raisons au maximum.

Sans objet	0
Je n'aime pas le vin	1
Nous ne sommes pas habitués à boire du vin chez nous	2
Je ne bois jamais d'alcool	3
Je trouve le vin trop cher	4
Le vin est trop souvent frelaté	5
Je supporte mal le vin (maux de tête, gueule de bois)	6
Le vin n'est pas bon pour ma santé	7
Je connais trop peu les vins	8
Je trouve que le vin n'est pas agréable à boire en groupe	9
Autres raisons	10

Dans le cas où la personne interrogée ne boit pratiquement jamais de sherry (9,5)

17. 4. Avez-vous jamais bu du sherry ?

Sans objet	0
Oui	1
non	2

Si la personne interrogée ne boit que peu de sherry (9,3 ou 9,4).

18, 19, 20 5. Pourquoi ne buvez-vous pas plus souvent du sherry ? Citez trois raisons maximum.

Sans objet	0
Je n'aime pas le sherry	1
Nous ne sommes pas habitués chez nous à boire du sherry	2
Je ne bois jamais d'alcool	3
Je trouve le sherry trop cher	4

Le sherry est trop souvent frelaté	5
Je supporte mal le sherry (maux de tête, gueule de bois)	6
Le sherry n'est pas bon pour ma santé	7
Je trouve que le sherry n'est pas agréable à boire en groupe	8
Autres raisons	9

Si la personne interrogée boit de temps en temps du vin (8,0 ou 8,1 ou 8,2 ou 8,3 ou 8,4).

6. A quelle occasion buvez-vous parfois du vin ?

	Sans objet	Jamais	Une seule fois	De temps en temps	Souvent
21. Repas habituel à la maison	0	1	2	3	4
22. Repas de fête à la maison	0	1	2	3	4
23. Repas à l'extérieur	0	1	2	3	4
24. Au café	0	1	2	3	4
25. Visite ou réception (à la maison ou ailleurs)	0	1	2	3	4
26. En vacances à l'étranger	0	1	2	3	4
27. A la maison en dehors des heures de repas (par exemple le soir ou à l'heure de l'apéritif)	0	1	2	3	4
29. Autres occasions	0	1	2	3	4

31.7. Utilisez-vous parfois chez vous du vin pour la cuisine ?

oui	1
non	2
ne sait pas	3

Si c'est le cas (30.1)

32 8. Combien de fois ?	Sans objet	0
	Presque chaque jour	1
	Une fois par semaine	2
	Une fois par mois	3
	Une fois tous les 3 mois	4
	Moins d'1 fois tous les 3 mois	5
	Sans réponse	6

33 9. Est-ce que vos connaissances boivent habituellement du vin à table ?

oui	1
non	2
ne sait pas	3

34 10. Est-ce que vos connaissances boivent habituellement du vin à d'autres occasions ?

oui	1
non	2
ne sait pas	3

35. 11. Qui chez vous achète habituellement le vin ?

Moi-même	1
L'homme	2
La femme	3
Pas de règles fixes en la matière	4
Nous n'achetons que rarement ou jamais du vin	5
Quelqu'un d'autre	6

Si la personne interrogée n'achète pas habituellement le vin elle-même (35,2 ou 35,3 ou 35,4 ou 35,5 ou 35,6).

36 12. Achetez-vous parfois du vin ?

sans objet	0
oui	1
non	2



Dans le cas où la personne interrogée achète parfois du vin (35,1 ou 36,1)

37. 13. Donnez-vous la préférence à un vin d'un pays déterminé ou de pays déterminés ?

Sans objet	0
oui	1
non	2

Dans le cas où la personne interrogée a une préférence (35,1)

38. 39. 40. Au vin de quel pays ou de quelle région donnez-vous la préférence lors de votre achat ? Citez-en trois au maximum.

Sans objet	0
<hr/>	
A	
<hr/>	
B	
<hr/>	
C	
<hr/>	

Dans le cas où la personne interrogée achète parfois du vin (35,1 ou 36,1)

41. 42. 43. 15. Dans quel magasin achetez-vous en principe le vin des diverses catégories de prix ?

	Moins de 5 Fl	De 5 à 10 Fl.	De plus de 10 Fl.
Sans objet	0	0	0
Débits de boisson	1	1	1
Supermarchés/grandes surf.	2	2	2
Epiceries	3	3	3
Epiceries fines, caves à vin	4	4	4
Marchands de vin	5	5	5
Ailleurs	6	6	6
Au hasard	7	7	7
Je n'achète jamais de vin de cette catégorie de prix	8	8	8

16. Sur lequel des points ci-dessous voudriez-vous avoir plus d'informations avant de procéder à l'achat de vin ?

	OUI	NON
44. Millésime	1	0
45. Région d'origine	1	0
46. Indication de la qualité	1	0
47. Plats avec lesquels les vins se servent	1	0
48. Température de consommation recommandée	1	0
49. Durée de conservation possible	1	0
50. Prix convenable pour les différents types	1	0

51. 17. Parmi les noms figurant ci-dessous, quel est celui qui à votre avis ne fait pas partie des bons vins français ?

- a) Médoc
- b) Pomerol
- c) Beaujolais
- d) Côtes du Rhône
- e) Bouillabaise
- f) Chateauneuf-du-Pape

Juste	1
Faux	2

52. De quel pays vient le sherry ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Juste	1
Faux	2

53. De quel pays vient le porto ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Juste	1
Faux	2

20. Combien de bouteilles des boissons citées ci-dessous avez-vous pour le moment à la maison ?

- 54. Vin rouge :
- 55. Vin blanc :
- 56. Rosé :
- 57. Vin mousseux :
- 58. Sherry :
- 59. Vermouth :
- 60. Porto :

61 21. Avez-vous à la maison un endroit spécial où conserver le vin ?

- oui, la cave 1
- oui, pas de cave 2
- non 3
- nous n'avons jamais de vin à la maison 4

22. Combien de quarts debouteilles des boissons citées ci-dessous avez-vous bus à la maison au cours des semaines écoulées ?

- 62. Vin rouge
- 63. Vin blanc
- 64. Rosé
- 65. Vin mousseux
- 66. Sherry
- 67. Vermouth
- 68. Porto

69. 23. Supposez que votre revenu ou celui de votre famille augmente, et que le niveau des prix reste stationnaire. Dans ce cas, consacreriez-vous

- Plus 1
- Autant 2
- ou Moins 3

d'argent à l'achat de vins qu'à l'heure actuelle ?

Dans le cas où plus d'argent est consacré à l'achat de vin (69,1)

70 24. Comment utiliserez-vous ce montant supplémentaire ?

Sans objet	0
En achetant plus de vin de la même qualité qu'à l'heure actuelle	1
En achetant autant de vin, mais de meilleure qualité	2
En achetant plus de vin de meilleure qualité	3

Si la personne interrogée boit parfois du sherry (9,0 ou 9,1 ou 9,2 ou 9,3 ou 9,4).

25. A quelle occasion buvez-vous parfois du sherry ?

	Sans objet	Jamais	Une seule fois	De temps en temps	Souvent
71. Avant ou pendant le repas normal à la maison	0	1	2	3	4
72. Avant ou pendant un repas de fête à la maison	0	1	2	3	4
73. Avant ou pendant un repas à l'extérieur	0	1	2	3	4
74. Au café	0	1	2	3	4
75. A l'occasion d'une visiste ou d'une petite réception (à la maison ou ailleurs)	0	1	2	3	4
76. A l'occasion d'une réception	0	1	2	3	4
77. A la maison en dehors des repas (p.ex. le soir ou à l'apéritif)	0	1	2	3	4
78. A d'autres occasions	0	1	2	3	4

81. 26. Que pensez-vous d'une bouteille de vin comme cadeau à offrir, par exemple, à l'occasion d'un anniversaire ?

Très joli cadeau	1
Joli cadeau	2
Indifférent	3
Pas fameux	4
Pas fameux du tout	5

82 27. Vous est-il arrivé l'année passée d'offrir parfois une bouteille de vin en cadeau à quelqu'un ?

oui	1
non	2

83 28. Que pensez-vous d'une bouteille de vin comme cadeau qui vous serait offert à l'occasion de votre anniversaire ?

Très joli cadeau	1
Joli cadeau	2
Indifférent	3
Pas fameux	4
Pas fameux du tout	5

84. Détails sur la personne interrogée

I. La personne interrogée est :

un homme	1
une femme	2

85 II. Age de la personne interrogée :

de 16 à 19 ans	1
de 20 à 29 ans	2
de 30 à 39 ans	3
de 40 à 49 ans	4
de 50 à 59 ans	5
60 ans et plus	6

86. III. Etat civil de la personne interrogée :

Mariée	1
Célibataire	2
Personne ayant été mariée	3

87 IV. Nombre de personnes composant la famille dont fait partie la personne interrogée.

Personne vivant seule	1
Deux personnes	2
Trois "	3
Quatre "	4
Cinq personnes	5
Six personnes ou plus	6

88. V. Estimation du niveau de revenu de la famille dont fait partie la personne interrogée.

Très élevé	1
Elevé	2
Moyen	3
Bas	4

89. VI. Profession de la personne interrogée :

---

---

90. VII. Lieu de résidence de la personne interrogée :

---

---

TABLEAU II.1. Fréquence de la consommation de vin selon le sexe, l'âge  
 et les dimensions du lieu de résidence

	Pratique- ment cha- que jour	1 x par semaine	1 fois pr mois	1 x par trimes- tre	Moins 1 x par tri- mestre	Prati- quement jamais	Total
pourcentages (nombre)							
Hommes	2	14	17	9	11	47	525
Femmes	3	17	17	10	14	39	489
De 16 à 19 ans	-	12	18	7	12	51	136
De 20 à 29 ans	2	17	22	9	12	39	292
De 30 à 39 ans	4	18	17	13	13	35	196
De 40 à 49 ans	3	16	17	12	11	40	167
De 50 à 59 ans	2	15	12	13	17	41	113
60 ans et plus	2	13	6	2	14	64	110
Moins de 5.000 habitants	1	12	17	10	19	41	69
De 5.000 à 20.000	1	15	17	10	8	49	280
De 20.000 à 50.000	3	14	15	11	19	39	192
De 50.000 à 100.000	1	15	18	7	15	43	142
De 100.000 à 200.000	1	11	16	10	13	49	151
200.000 habit. et +	4	25	20	8	8	34	180

Source : SEO

TABLEAU II.2. - Fréquence de la consommation de sherry selon l'âge, et les  
 dimensions du lieu de résidence

	Pratique- ment cha- que jour	1 x par semaine	1 x par mois	1 x par trimes- tre	Moins 1 x par tri- mestre	Pratique- ment jamais	Total
pourcentage (nombre)							
De 16 à 19 ans	1	11	14	5	9	60	136
De 20 à 29 ans	10	21	12	5	8	45	292
De 30 à 39 ans	8	19	10	8	8	47	196
De 40 à 49 ans	10	18	8	11	6	47	167
De 50 à 59 ans	4	19	12	5	7	52	113
60 ans et plus	5	9	5	5	5	71	110
Moins 5.000 hab.	6	13	6	1	9	65	69
De 5.000 à 20.000	6	17	6	6	7	58	280
De 20.000 à 50.000	7	15	9	10	7	53	192
De 50.000 à 100.000	6	20	13	3	8	49	142
De 100.000 à 200.000	7	15	12	9	11	46	151
200.000 et plus	11	21	16	6	5	42	180

Source : SEO

TABLEAU II.3. Fréquence de la consommation de porto selon le sexe, l'âge  
 =====  
 la région et les dimensions du lieu de résidence

	Pratique- ment cha- que jour	1 x par semaine	1 x par mois	1 x par trimestre	Moins 1 x par tri- mestre	Prati- quement jamais	Total
	pourcentage (nombre)						
Hommes	1	3	5	4	7	80	525
Femmes	0	4	7	4	6	78	489
De 16 à 19 ans	-	1	6	2	4	86	136
De 20 à 29 ans	-	4	7	7	5	77	292
De 30 à 39 ans	1	6	4	5	11	74	196
De 40 à 49 ans	1	2	10	4	6	76	167
De 50 à 59 ans	1	7	6	1	7	78	113
60 ans et plus	-	3	3	1	5	88	110
Nord et Est	0	4	6	4	6	80	323
Randstad	1	5	9	4	6	76	453
Sud	0	2	2	4	9	82	238
Moins de 5.000 habitants	-	3	5	5	3	84	69
De 5.000 à 20.000 hab.	1	3	5	5	6	80	280
De 20.000 à 50.000 hab.	1	2	4	4	8	80	192
De 50.000 à 100.000 hab.	1	5	5	3	5	81	142
De 100.000 à 200.000 hab.	-	5	4	3	9	79	151
200.000 habitants et plus	-	6	12	4	6	72	180

Source : SEO

TABLEAU II.4. Fréquence de la consommation de vermouth selon l'âge, la  
 =====  
 région et les dimensions du lieu de résidence

	Pratique- ment cha- que jour	1 x par semaine	1 x par mois	1 x par trimes- tre	Moins 1 x par tri- mestre	Prati- quement jamais	Total
	Pourcentage (nombre)						
De 16 à 19 ans	-	6	6	3	9	76	104
De 20 à 29 ans	-	8	10	5	7	70	292
De 30 à 39 ans	1	7	9	8	5	70	196
De 40 à 49 ans	2	2	13	6	7	70	167
De 50 à 59 ans	-	9	8	4	12	67	113
60 ans et plus	-	2	5	3	7	83	110
Nord et Est	-	4	8	7	6	75	323
Randstad	1	8	11	4	7	69	453
Sud	0	5	7	5	10	73	238
Moins de 5.000 habitants	-	6	9	4	8	73	69
De 5.000 à 20.000 hab.	1	5	10	5	4	75	280
De 20.000 à 50.000 hab.	1	3	11	5	7	73	192
De 50.000 à 100.000 hab.	-	8	10	7	9	66	142
De 100.000 à 200.000 hab.	-	4	4	4	13	75	151
200.000 habitants et plus	1	10	10	5	8	66	180

Source : SEO



TABLEAU II.5. - Raisons pour lesquelles certaines personnes ne boivent pas plus souvent du vin par catégories de  
 =====  
 revenus et par clans d'âge

	Revenus				Nord et Est	Randstad	Sud	16	20	30	40	50	60 ans
	Très élé- vés	élevés	Moyens	bas				-	-	-	-	-	-
							19	29	39	49	59		et plus
	Pourcentage - (nombre)												
Je n'aime pas le vin	54	30	41	29	36	34	41	38	46	34	36	32	33
Nous ne sommes pas habitués à boire du vin	29	29	25	35	27	29	30	24	30	39	22	28	24
Je ne bois jamais d'alcool	4	3	6	2	5	2	7	2	2	3	9	4	9
Je trouve le vin trop cher	4	6	6	6	9	6	1	2	4	10	6	8	4
Il y a trop de fraudes sur le vin	-	3	0	3	3	1	-	2	1	1	3	-	2
Je supporte mal le vin (maux de tête/gueule de bois)	17	12	16	10	16	13	12	10	15	9	16	22	15
Le vin n'est pas bon pour ma santé	8	11	11	6	10	11	9	5	5	5	7	24	26
Je ne m'y connais pas suffisamment en vin	8	13	12	14	14	13	11	12	12	11	17	24	2
Je ne trouve pas le vin agréable à boire en groupe	4	3	2	2	1	4	1	-	2	1	3	4	4
Autres raisons	-	11	5	5	8	8	4	17	7	6	3	8	2
Total	129 (24)	120 (119)	126 (203)	111 (63)	129 (142)	121 (161)	117 (106)	112 (42)	124 (113)	120 (79)	122 (69)	128 (60)	121 (46)
Source : SEO	(409)				(409)				(409)				

TABLEAU II.6. Raisons pour lesquelles certaines personnes ne boivent pas plus souvent du sherry, par catégories de revenus, par régions et par classes d'âge.

	Revenus							16 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et plus
	Très élevés	élevés	moyens	bas	Nord et est	Randstad	Sud						
	pourcentage (nombre)												
Je n'aime pas le sherry	59	50	55	57	53	51	59	50	51	64	56	44	50
Nous ne sommes pas habitués à boire du sherry à la maison	18	14	26	17	24	21	14	36	25	17	13	22	11
Je ne bois jamais d'alcool	6	3	2	3	3	3	2	-	1	-	8	3	4
Je trouve le sherry trop cher	6	3	6	7	5	5	5	11	1	5	4	6	8
Il y a trop de fraudes sur le sherry	6	4	-	3	3	2	2	-	6	2	-	3	-
Je supporte mal le sherry (maux de tête/gueule de bois)	6	18	11	7	13	12	14	-	18	14	15	13	8
Le sherry n'est pas bon pour ma santé	6	10	8	-	10	7	5	4	3	5	6	22	15
Je ne trouve pas le sherry agréable à boire en groupe	6	4	2	-	1	3	6	7	3	3	2	3	-
Autres raisons	12	11	9	10	11	13	5	14	15	5	8	9	8
Total	124 (17)	117 (94)	120 (123)	104 (30)	124 (92)	117 (109)	111 (63)	121 (28)	124 (68)	116 (58)	112 (52)	125 (32)	104 (26)
	(264)			(264)				(264)					

Source : SEO

TABLEAU II.7. - Occasions auxquelles on boit du vin, par catégories de revenus  
=====

	Revenus			
	Très élevés	Elevés	Moyens	Bas
Repas normal à la maison	0,94	0,62	0,41	0,29
Repas de fête à la maison	1,73	1,57	1,21	0,97
Repas à l'extérieur	1,26	1,30	0,88	0,49
Café	0,21	0,18	0,22	0,20
Visites et petites réceptions	1,31	1,09	1,37	1,51
Vacances à l'étranger	1,11	1,51	0,87	0,43
A la maison en dehors des repas	1,06	0,70	0,67	0,74
Autres occasions	0,02	0,03	0,04	0,03

Source : SEO

TABLEAU II.8. - Occasions auxquelles on boit du vin, selon la fréquence de la  
===== consommation de vin \*

	Pratique- ment cha- que jour	1 x par semaine	1 x par mois	1 x pr trimes- tre	Moins 1 x pr trimes- tre	Prati- quement jamais
Repas normal à la maison	1,38	1,16	0,54	0,20	0,16	-
Repas de fête à la maison	2,05	2,14	1,69	1,13	0,70	-
Repas à l'extérieur	1,74	1,58	1,25	0,84	0,54	-
Café	0,30	0,38	0,21	0,15	0,07	-
Visites ou petites réceptions	1,69	1,72	1,23	0,93	0,77	-
Vacances à l'étranger	1,80	1,72	1,24	0,73	0,43	-
A la maison en dehors des repas	2,37	1,26	0,79	0,39	0,18	-
Autres occasions	0,02	0,04	0,04	-	-	-

Source : SEO

\* Les chiffres du tableau ont été calculés en affectant dans l'ordre les réponses possibles à : "jamais", "exceptionnellement", "de temps à autre", "souvent" des coefficients 0, 1, 2 et 3 et en divisant le résultat ainsi obtenu par le nombre de personnes ayant répondu dans les différentes catégories (voir également page 80).

TABLEAU II.9. - Occasions auxquelles on boit du vin, par classes d'âge \*  
=====

	16 - 20 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Repas normal à la maison	0,39	0,78	0,56	0,53	0,45	0,60
Repas de fête à la "	1,67	1,62	1,43	1,29	1,40	0,90
Repas à l'extérieur	0,81	1,38	1,09	1,24	1,05	0,97
Café	0,22	0,30	0,11	0,26	0,14	0,13
Visites ou petites réceptions	1,29	1,15	1,42	1,16	1,23	1,40
Vacances à l'étranger	0,98	1,40	0,93	1,24	0,88	0,70
A la maison en-dehors des repas	0,41	0,84	1,01	0,80	0,47	0,65
Autres occasions	-	0,06	0,02	-	0,01	-

Source : SEO

TABLEAU II.10 - Occasions auxquelles on boit du vin, par régions \*  
=====

	Nord et Est	Randstad	Sud
Repas normal à la maison	0,46	0,77	0,37
Repas de fête à la maison	1,27	1,70	1,42
Repas à l'extérieur	0,97	1,32	0,98
Café	0,19	0,26	0,13
Visites ou petites réceptions	1,19	1,33	1,07
Vacances à l'étranger	0,80	1,33	1,00
A la maison en dehors des repas	0,54	0,89	0,83
Autres occasions	0,02	0,04	0,01

Source : SEO

TABLEAU II.11 - Est-il habituel de boire du vin à table ? (par classes d'âge)  
=====

	16 - 20 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
	pourcentage					
Boisson se servant habitu- ellement à table	41	60	48	49	58	47
Boisson ne se servant pas habituellement à table	37	28	30	34	25	34
Ne sait pas	22	12	22	17	17	19

Source : SEO

\* voir note au bas de la page précédente

TABLEAU II.12 - Est-il habituel d'utiliser du vin pour la cuisine dans les  
 ===== familles néerlandaises (selon le sexe, l'âge et la  
 catégorie de revenus)

	oui	non	ne sait pas	total
	pourcentage (nombre)			
Hommes	27	71	2	525
Femmes	30	70	-	489
16 à 19 ans	23	74	3	136
20 à 29 ans	32	67	1	292
30 à 39 ans	29	69	2	196
40 à 49 ans	32	68	0	167
50 à 59 ans	33	67	-	113
60 ans et plus	16	84	0	110
Revenus très élevés	59	41	-	103
Revenus élevés	39	60	1	326
Revenus moyens	19	80	1	446
Bas revenus	11	87	2	139

Source : SEO

TABLEAU II.13 - Est-il habituel de boire du vin à table ?  
 ===== Mesure dans laquelle le vin est considéré comme boisson (par  
 régions et catégories de revenus)

	Revenus			
	Très élevés	Elevés	Moyens	Bas
	pourcentage			
Nord et Est : habituel	59	59	43	33
Inhabituel	21	28	38	46
Ne sait pas	20	13	17	21
Randstad : habituel	76	62	57	25
Inhabituel	19	24	26	54
Ne sait pas	5	14	17	21
Sud : habituel	74	47	35	35
Inhabituel	15	25	43	43
Na sait pas	11	28	22	22

Source : SEO

TABLEAU II.14 - Est-il habituel de boire du vin en dehors des repas ?  
 (par classes d'âge)  
 =====

	16 - 19 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
	pourcentage					
Habituel	75	76	77	74	74	67
Inhabituel	14	15	11	18	15	19
Ne sait pas	11	9	13	8	11	14

Source : SEO

TABLEAU II.15 - Personne achetant généralement le vin pour le ménage, par régions  
 =====

	Nord et Est	Randstad	Sud
	pourcentage		
Le mari	25	31	27
La femme	43	39	45
Aucune règle	7	9	5
Le ménage n'achète jamais de vin	23	20	22
Quelqu'un d'autre	3	1	1

Source : SEO

TABLEAU II.16 - Intérêt pour l'origine du vin, par régions.  
 =====

	Nord et Est	Randstad	Sud
	pourcentage		
N'achètent jamais de vin	48	44	53
Achètent occasionnellement du vin	52	56	47
Dont : s'intéressent à l'origine	23	31	25
ne s'intéressent pas à l'origine	29	25	22

Source : SEO

TABLEAU II.17 - Intérêt pour l'origine du vin, selon le sexe.

=====

	Homme	Femme
	pourcentage	
N'achètent jamais de vin	55	39
Achètent occasionnellement du vin	45	61
dont : s'intéressent à l'origine	26	29
ne s'intéressent pas à l'origine	19	32

Source : SEO

TABLEAU II.18 - Intérêt pour l'origine du vin par classes d'âge.

=====

	16 - 19 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
	pourcentage					
N'achètent jamais de vin	77	39	34	46	46	61
Achètent occasionnellement du vin	23	61	66	54	54	39
dont :						
s'intéressent à l'origine	14	33	32	33	35	13
ne s'intéressent pas à l'origine	9	28	34	21	29	26

Source : SEO

TABLEAU II.19 - Préférence pour le pays ou la région d'origine du vin

	cités		
	en premier	en deuxième	en troisième
	pourcentage ( nombre)		
Graves	2	1	5
Pomerol	0	-	-
Médoc	0	-	-
Bordeaux	16	9	-
Total Bordeaux	19	10	5
Beaujolais	6	8	-
Mâcon	0	-	5
Bourgogne	9	7	15
Total Bourgogne	16	15	20
Chateau-neuf-du-pape	0	1	-
côtes du Rhône	0	6	5
Total vins de la vallée du Rhône	1	7	5
Blanc de Blanc	-	1	-
Anjou	4	7	10
Loire	1	1	5
Alsace	1	-	5
Champagne	-	1	-
Bretagne	1	0	0
Provence	-	2	5
Dordogne	0	2	5
Languedoc	-	1	-
France	20	1	-
Total vins français	60	46	56
Moselle	18	8	10
Rhin	2	12	15
Palatinat	0	-	-
Allemagne	4	12	-
Total vins allemands	25	31	25
Chianti	0	-	-
Valpolicella	0	-	-
Italie	3	8	10
Total vins italiens	3	8	10
Malaga	0	-	-
Espagne	7	15	10
Total vins espagnols	8	15	10
Samos	0	-	-
Grèce	1	-	-
Total vins grecs	2	-	-
Suisse	0	-	-
Autriche	1	-	-



suite tableau II.19

cités

	en premier	en deuxième	en troisième
Luxembourg	1	-	-
Portugal	1	-	-
Yougoslavie	-	1	-
Hongrie	-	1	-
Total	275	94	21

Source : SEO

TABLEAU II.20 - Préférence pour le pays ou la région d'origine du vin, par  
-----  
catégorie de revenus

Choix)	Revenus											
	Très élevés			Élevés			Moyens			Bas		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
	pourcentage (nombre)											
Graves	-	-	9	2	2	-	3	-	-	-	-	-
Pomerol	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Médoc	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Bordeaux	25	17	-	23	7	-	1	4	-	8	-	-
Total Bordeaux	25	17	9	26	9	-	5	4	-	8	-	-
Beaujolais	10	8	-	2	10	-	9	4	-	-	-	-
Mâcon	-	-	-	-	-	15	1	-	-	-	-	-
Bourgogne	14	13	18	11	7	15	4	-	-	-	-	-
Total Bourgogne	24	21	18	13	17	30	14	4	-	-	-	-
Chateau-neuf-du-Pape	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-
Côtes du Rhône	2	17	9	-	4	-	-	4	-	-	-	-
Total vins vallée du Rhône	2	17	9	-	6	-	1	4	-	-	-	-
Blanc de Blanc	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-
Anjou	-	4	-	7	7	30	7	8	-	-	-	-
Loire	2	-	9	1	2	-	-	-	-	-	-	-
Alsace	-	-	9	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Champagne	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
Bretagne	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Provence	-	-	9	-	5	-	-	-	-	-	-	-
Dordogne	-	-	-	1	5	-	-	-	33	-	-	-
Languedoc	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
France	23	4	-	17	2	-	20	-	-	40	25	-
Total vins français	76	63	63	68	57	60	48	24	33	48	25	-
Moselle	15	13	-	13	7	15	27	2	33	15	-	-
Rhin	-	4	18	3	7	15	2	29	-	-	-	-
Palatinat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-
Allemagne	-	16	-	1	7	-	7	13	-	15	25	-
Total vins allemands	15	33	18	17	21	30	36	44	33	38	25	-
Chianti	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Valpolicella	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	4	18	4	10	-	2	2	-	-	-	-
Total vins italiens	2	4	18	5	10	-	2	2	-	-	-	-
Malaga	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	10	16	10	7	16	15	4	8	-	8	-	-
Total vins espagnols	12	16	10	7	16	15	4	8	-	8	-	-
Samos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-
Grèce	-	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-
Total vins grecs	-	-	-	1	-	-	2	-	-	8	-	-
Suisse	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	-	-	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-
Luxembourg	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	-	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-
Yougoslavie	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Total	52	24	11	121	42	7	89	24	3	13	4	0

TABLEAU II.21 - Préférence pour le pays ou la région d'origine du vin par région  
=====

Choix	Nord et Est			Randstad			Sud		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
	pourcentage - (nombre)								
Graves	1	5	17	2	-	-	1	-	-
Pomerol	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Médoc	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Bordeaux	15	10	-	19	10	-	18	5	-
Total Bordeaux	16	15	17	23	10	-	19	5	-
Beaujolais	7	5	-	5	12	-	5	-	-
Mâcon	1	-	17	-	-	-	-	-	-
Bourgo gne	7	5	-	9	4	20	10	15	20
Total Bourgogne	15	10	17	14	16	20	15	15	20
Chateau-neuf-du-Pape	-	-	-	1	2	-	1	-	-
Côtes du Rhône	-	-	17	-	6	-	-	10	-
Total vallée du Rhône	-	-	17	1	8	-	1	10	-
Blanc de blancs	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Anjou	1	-	-	7	10	20	-	5	-
Loire	-	-	-	2	2	-	-	-	20
Alsace	-	-	-	1	-	10	1	-	-
Champagne	-	-	-	-	-	-	1	5	-
Bretagne	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Provence	-	-	-	-	2	10	-	5	-
Dordogne	-	-	-	1	4	10	-	-	-
Languedoc	-	-	-	-	-	-	-	5	-
France	17	5	-	19	2	-	20	-	-
Total vins français	50	30	51	59	56	70	55	45	40
Moselle	25	15	-	10	6	10	32	5	20
Rhin	4	20	33	1	6	-	-	20	20
Palatinat	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Allemagne	-	10	-	5	12	-	10	10	-
Total vins allemands	29	45	33	17	24	10	42	35	40
Chianti	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Valpolicella	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Italie	1	20	17	3	4	-	1	5	20
Total vins italiens	1	20	17	5	4	-	1	5	20
Malaga	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	11	10	-	6	14	20	2	20	-
Total vins espagnols	12	10	-	6	14	20	2	20	-
Samos	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Total vins grecs	1	-	-	2	-	-	-	-	-
Suisse	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Autriche	-	-	-	2	-	-	1	-	-
Luxembourg	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Yougoslavie	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Hongrie	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Total	74	21	6	141	51	10	60	22	5

TABLEAU II.22. Préférence pour le pays ou la région d'origine du vin, selon le sexe  
=====

Choix	Hommes			Femmes		
	1	2	3	1	2	3
	pourcentage - nombre					
Graves	1	2	13	3	-	-
Pomerol	1	-	-	-	-	-
Médoc	-	-	-	1	-	-
Bordeaux	19	10	-	12	7	-
Total Bordeaux	21	12	13	16	7	-
Beaujolais	5	8	-	8	7	-
Mâcon	-	-	-	1	-	8
Bourgegne	8	4	25	9	10	8
Total Bourgegne	13	12	25	18	17	15
Chateau-neuf-du-Pape	1	2	-	-	-	-
Côtes du Rhône	-	8	-	1	2	8
Total vins vallée du Rhône	1	10	-	1	2	8
Blanc de Blancs	-	2	-	-	-	-
Anjou	4	6	-	3	5	15
Loire	1	-	13	1	2	-
Alsace	1	-	-	-	-	8
Champagne	-	2	-	-	-	-
Bretagne	1	-	-	1	-	-
Provence	-	4	13	-	-	-
Dordogne	1	2	-	-	2	8
Languedoc	-	2	-	-	-	-
France	21	2	-	21	2	-
Total vin français	63	54	63	61	37	54
Moselle	20	6	13	16	10	8
Rhin	1	16	13	2	7	15
Palatinat	-	-	-	1	-	-
Allemagne	3	14	-	5	10	-
Total vins allemands	24	36	25	24	27	23
Chianti	1	-	-	-	-	-
Valpolicella	1	-	-	-	-	-
Italie	1	6	-	3	10	15
Total vins italiens	3	6	-	3	10	15
Malaga	1	-	-	-	-	-
Espagne	5	2	13	9	28	8
Total vins espagnols	6	2	13	9	28	8
Samos	-	-	-	1	-	-
Grèce	1	-	-	1	-	-
Total vins grecs	1	-	-	2	-	-
Suisse	1	-	-	-	-	-
Autriche	1	-	-	-	-	-
Luxembourg	1	-	-	1	-	-
Portugal	1	-	-	1	-	-
Yougoslavie	-	2	-	-	-	-
Hongrie	-	2	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>51</b>	<b>8</b>	<b>142</b>	<b>43</b>	<b>13</b>

Source : SEO

TABLEAU II.23. - Lieu d'achat du vin des différentes catégories de prix, par régions  
=====

		Nord et Est	Randstad	Sud
		pourcentage (nombre)		
	moins de 5 F1	37	37	28
Débits de boissons :	5 - 10 F1	54	54	47
	Plus de 10 F1	32	25	20
Supermarchés,	moins de 5 F1	38	37	33
grandes surfaces :	5 - 10 F1	4	5	6
	Plus de 10 F1	1	0	2
	moins de 5 F1	9	9	13
Epiceries :	5 - 10 F1	2	2	4
	Plus de 10 F1	1	0	1
	moins de 5 F1	1	4	3
Epiceries fines, :	5 - 10 F1	1	3	4
caves à vins	Plus de 10 F1	-	0	3
	Moins de 5 F1	-	0	4
Marchands de vin :	5 - 10 F1	4	4	7
	Plus de 10 F1	2	3	5
	Moins de 5 F1	2	3	1
Ailleurs :	5 - 10 F1	-	2	-
	Plus de 10 F1	3	4	4
	Moins de 5 F1	3	4	4
Au hasard :	5 - 10 F1	1	1	3
	Plus de 10 F1	-	1	2
	Moins de 5 F1	10	6	14
Pas dans cette	5 - 10 F1	33	27	29
catégorie de prix :	Plus de 10 F1	64	68	67
TOTAL		165	254	113

TABLEAU II.24 - Lieu d'achat du vin des différentes catégories de prix par les hommes et les femmes.  
=====

		Hommes	Femmes
		pourcentage - (nombre)	
	Moins de 5 F1	37	33
Débites de boissons :	5 - 10 F1	53	53
	Plus de 10 F1	23	29
Supermarchés,	: moins de 5 F1	35	38
grandes surfaces	5 - 10 F1	5	5
	Plus de 10 F1.	-	1
	Moins de 5 F1	9	11
Epiceries	: 5 10 F1	2	3
	Plus de 10 F1	1	0
	Moins de 5 F1	1	3
Epiceries fines,	: 5 - 10 F1	1	4
caves à vins	Plus de 10 F1	0	1
	Moins de 5 F1	1	1
Marchands de	: 5 - 10 F1	7	2
vins	Plus de 10 F1	6	1
	Moins de 5 F1	3	2
Ailleurs	: 5 - 10 F1	1	1
	Plus de 10 F1	1	1
	: Moins de 5 F1	3	4
Au hasard	: 5 - 10 F1	3	0
	Plus de 10 F1	1	0
	Moins de 5 F1	11	7
Pas dans cette	: 5 - 10 F1	28	31
catégorie de prix	Plus de 10 F1	67	66
TOTAL		235	297

TABLEAU II.25 - Lieu d'achat du vin des différentes catégories de prix, par classes d'âge  
=====

		16 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 et plus
		ans	ans	ans	ans	ans	
		pourcentage - (nombre)					
	Moins 5 F1	30	31	40	33	34	42
Débits de boisson :	5 - 10 F1	57	52	50	59	49	56
	Plus 10 F1	30	27	29	23	16	30
supermarchés	moins 5 F1	47	35	38	43	31	23
grandes surfaces :	5 - 10 F1	3	6	3	8	2	7
	Plus 10 F1	-	2	-	1	-	-
	Moins 5 F1	17	11	12	6	5	12
Epiceries :	5 - 10 F1	-	3	3	1	2	7
	Plus 10 F1	-	1	-	-	-	2
Epiceries fines,	Moins 5 F1	3	3	-	3	2	5
caves à vins :	5 - 10 F1	3	4	2	3	-	2
	Plus 10 F1	-	1	-	2	-	2
	Moins 5 F1	-	1	1	-	5	-
Marchands de vin :	5 - 10 F1	7	6	4	2	6	2
	Plus 10 F1	10	4	2	-	7	2
	Moins 5 F1	-	3	2	2	3	2
Ailleurs :	5 - 10 F1	3	1	1	-	2	2
	Plus 10 F1	3	2	1	-	-	2
	Moins 5 F1	3	7	2	3	5	-
Au hasard :	5 - 10 F1	3	3	1	-	-	-
	Plus 10 F1	-	2	1	-	-	-
Pas dans cette	Moins 5 F1	-	9	6	9	15	16
catégorie de prix :	5 - 10 F1	23	26	36	27	39	23
	Plus 10 F1	57	61	67	73	77	60
TOTAL		30	178	129	90	62	43

TABLEAU 11.26 - Intérêt porté à certains points concernant le vin par régions.

	Nord et Est	Randstad	Sud
	pourcentage (nombre)		
Millésime	18	25	19
Région de production	24	31	22
Indication de la qualité	29	28	29
Plats avec lesquels les vins se servent	25	34	26
Température de consommation recommandée	25	32	22
Durée de consommation possible	25	27	25
Prix convenable pour les différents types de vins	38	36	33
Total	323	453	238

TABLEAU 11.27 - Intérêt porté à certains points concernant le vin, par classes d'âge.

	16-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus
	pourcentage (nombre)					
Millésime	25	23	18	23	18	17
Région de production	33	28	22	26	35	19
Indication de la qualité	24	33	30	28	28	19
Plats avec lesquels les vins se servent	27	33	35	32	26	7
Température de consommation recommandée	26	30	28	33	30	9
Durée de consommation possible	18	33	29	25	27	14
Prix convenable pour les différents types de vins	35	39	39	33	36	30
Total	136	292	196	167	113	110

Source : SEO



TABLEAU II.28 - Intérêt porté à certains points concernant le vin, chez les buveurs de vin et les non-buveurs de vin  
=====

	Buveurs de vin	Non-buveurs de vin
	pourcentage - (nombre)	
Millésime	27	15
Région de production	35	19
Indication de la qualité	33	23
Plats avec lesquels les vins se servent	36	21
Température de consommation recommandée d'un vin	34	20
Durée de consommation possible	31	20
Prix convenable pour les différents types de vins	40	32
Total	528	486

Source : SEO

TABLEAU II.29 - Consommation hebdomadaire familiale moyenne pour les différents types de vin (als) mesurée en quarts de bouteille, au milieu de 1973, par catégories de revenus  
=====

	Revenus			
	Très élevés	Elevés	Moyens	Bas
	Quarts de bouteilles			
Vin rouge	2,7	1,3	0,6	0,6
Vin blanc	0,7	0,6	0,2	0,3
Vin rosé	0,8	0,7	0,2	0,1
Vin mousseux	-	0,2	0,1	0,2
Sherry	4,0	2,3	1,3	0,8
Vermouth	0,5	0,6	0,4	0,2
Porto	0,4	0,2	0,1	0,2
Total	9,1	5,9	2,9	2,4

Source : SEO

TABLEAU II.30 - Consommation familiale moyenne hebdomadaire des différents  
types de vins (asl) mesurée en quarts de bouteilles,  
au milieu de 1973, par régions

	Nord et Est	Randstad	Sud
	Quarts de bouteilles		
Vin rouge	0,9	1,3	0,8
Vin blanc	0,3	0,5	0,4
Vin rosé	0,2	0,5	0,3
Vin mousseux	0,1	0,1	0,2
Sherry	1,6	2,0	1,8
Vermouth	0,3	0,6	0,4
Porto	0,1	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>3,5</b>	<b>5,2</b>	<b>4,1</b>

Source : SEO

TABLEAU II.31 - Prévisions concernant la place des achats de vin dans le  
budget familial en cas d'augmentation du revenu,  
par régions

	Plus d'argent pour l'achat du vin	La même somme pour l'achat du vin	Moins d'argent pour l'achat du vin	Total
	Pourcentage (nombre)			
Nord et Est	9	87	4	323
Randstad	15	83	1	453
Sud	9	88	3	238

Source : SEO

TABLEAU II.32 - Prévisions concernant la place des achats de vin dans le  
budget familial en cas d'augmentation du revenu, par  
classes d'âge

	Plus d'argent pour l'achat du vin	La même somme pour l'achat du vin	Moins d'argent pour l'achat du vin	Total
	Pourcentage (nombre)			
16-19 ans	4	91	5	136
20-29 ans	16	82	2	292
30-39 ans	16	83	1	196
40-49 ans	14	83	3	167
50-59 ans	8	90	2	113
60 ans et plus	4	93	3	110

Source : SEO

TABLEAU II.33 - Prévisions concernant la place des achats de vin dans le budget familial en cas d'augmentation du revenu, chez les buveurs de vin et les non-buveurs de vin

	Plus d'argent pour l'achat du vin	La même somme pour l'achat du vin	Moins d'argent pour l'achat du vin	Total
	pourcentage (nombre)			
Buveurs de vin	18	80	2	528
Non-buveurs de vin $\frac{1}{2}$	5	92	3	486

Source : SEO

TABLEAU II.34 - Utilisation envisagée du montant supplémentaire consacré à l'achat de vin en cas d'augmentation du revenu, par catégories de revenus

	Plus de vin de la même qualité	Autant de vin de meilleure qualité	Plus de vin de meilleure qualité	Total
	pourcentage (nombre)			
Revenus très élevés	27	18	55	22
Revenus élevés	8	29	63	48
Revenus moyens	23	33	44	39
Bas revenus	55	-	45	11

Source : SEO

TABLEAU II.35 - Utilisation envisagée du montant supplémentaire consacré à l'achat de vin en cas d'augmentation du revenu, par classes d'âge

	Plus de vin de la même qualité	Autant de vin de meilleure qualité	Plus de vin de meilleure qualité	Total
	pourcentage (nombre)			
16 - 19 ans	33	33	33	6
20 - 29 ans	22	22	56	46
30 - 39 ans	16	32	52	31
40 - 49 ans	21	21	58	24
50 - 59 ans	22	22	56	9
60 ans et plus	25	50	25	4

Source : SEO

TABLEAU II.36 - Utilisation envisagée du montant supplémentaire consacré  
à l'achat de vin en cas d'augmentation du revenu, par  
régions

	Plus de vin de la même qualité	Autant de vin de meilleure té	Plus de vin de meilleure qualité	Total
	pourcentage (nombre)			
Nord et Est	28	17	55	29
Randstad	21	27	52	70
Sud	10	33	57	21

Source : SEO

TABLEAU II.37 - Occasion auxquelles on boit du sherry, par régions \*

	et Est	Randstad	Sud
Repas normal à la maison	0,68	0,93	0,49
Repas de fête à la maison	0,92	0,96	0,89
Repas à l'extérieur	0,79	0,77	0,69
Café	0,30	0,48	0,32
Visites ou petites réceptions	1,40	1,51	1,15
Réceptions	1,63	1,95	1,49
A la maison en dehors des repas	1,24	1,39	1,23
Autres occasions	0,06	0,02	0,01

Source : SEO

TABLEAU II.38 - Occasions auxquelles on boit du sherry, selon la fréquence  
de consommation du sherry \*

	Pratique- ment cha- que jour	1 x par semaine	1 x par mois	1 x par trimes- tre	Moins 1 x par trimes- tre	Prati- ment jamais
Repas normal à la maison	1,67	1,09	0,45	0,21	0,07	-
Repas de fête à la maison	1,59	1,26	0,69	0,47	0,28	-
Repas à l'extérieur	1,45	1,06	0,53	0,32	0,08	-
Visites ou petites réceptions	2,00	1,62	1,42	0,96	0,64	-
Réceptions	2,03	1,89	1,56	1,28	1,13	-
A la maison en dehors des repas	2,42	1,87	0,93	0,57	0,22	-
Autres occasions	0,03	0,02	0,05	0,02	0,07	-
Café	0,86	0,46	0,35	0,15	0,08	-

Source : SEO

\* voir note au bas de la page

**TABLEAU II.39 - Occasions auxquelles on boit du sherry, par catégories de revenus \***

	Revenus			
	Très élevés	Elevés	moyens	Bas
Repas normal à la maison	1,35	0,79	0,57	0,30
Repas de fête à la maison	1,54	0,88	0,69	0,77
Repas à l'extérieur	1,35	0,77	0,26	0,36
Café	0,38	0,39	0,41	0,33
Visistes ou petites réceptions	1,47	1,40	1,35	1,61
Réceptions	1,97	1,68	1,40	0,98
A la maison en dehors de repas	1,55	1,26	1,27	1,31
Autres occasions	0,04	0,05	0,01	-

Source : SEO

**TABLEAU II.40 - Occasions auxquelles on boit du sherry, selon le sexe \***

	Hommes	Femmes
Repas normal à la maison	0,75	0,79
Repas de fête à la maison	0,88	0,99
Café	0,27	0,60
Visites ou petites réceptions	1,16	1,61
Réceptions	1,60	1,57
A la maison en dehors des repas	1,21	1,40
Autres occasions	0,02	0,04
Repas à l'extérieur	0,66	0,87

Source : SEO

\*) voir note au bas de la page

TABLEAU II.41 - Est-ce faire un beau cadeau qu'offrir une bouteille de vin  
 ===== (selon le sexe, l'âge et la région ainsi que selon  
 qu'il s'agit de buveurs ou de non-buveurs de vin)

	Très beau cadeau	Beau ca- deau	Indif- férent	Pas un tellement beau ca- deau	Vraiment pas un beau ca- deau	Solde *
	+ 2	+ 1	0	- 1	- 2	
pourcentages						
Hommes	19	46	12	14	9	0,52
Femmes	26	44	6	14	9	0,74
16 - 19 ans	14	46	12	21	7	0,39
20 - 29 ans	23	49	9	11	8	0,68
30 - 39 ans	23	47	6	12	11	0,59
40 - 49 ans	29	45	8	11	7	0,88
50 - 59 ans	24	45	10	14	7	0,65
60 ans et plus	19	30	14	20	17	0,14
Nord et Est	19	46	10	18	9	0,42
Randstad	26	45	9	12	8	0,73
Sud	24	43	8	12	12	0,55
Buveurs de vin	33	46	6	10	5	0,92
Non-buveurs de vin	12	43	13	18	14	0,23

Source : SEO

TABLEAU II.42 - Est-ce recevoir un beau cadeau que se voir offrir une bou-  
 ===== teille de vin, selon le sexe, la catégorie de revenus  
 et la région

	Très beau cadeau	beau ca- deau	Indif- férent	Pas un tellemnt beau ca- deau	Vraiment pas un beau ca- deau	Solde*
	+ 2	+ 1	0	- 1	- 2	
pourcentages						
Hommes	20	27	8	19	25	- 0,02
Femmes	21	28	7	18	26	- 0,01
Revenus très élevés	44	33	7	7	9	0,96
Revenus élevés	30	27	7	18	18	0,33
Revenus moyens	13	28	7	20	33	- 0,34
Bas revenus	9	21	13	25	32	- 0,50
Nord et Est	16	26	8	22	28	- 0,20
Randstad	26	29	6	14	25	0,17
Sud	18	28	10	22	22	- 0,02

Source : SEO

\*) Pour obtenir le solde, on a affectué les différentes réponses possibles à la question de l'enquête des coefficients 2, 1, 0, - 1 et - 2 et divisé le résultat par le nombre de personnes ayant répondu dans la catégorie concernée.

TABLEAU II.43 - Personnes ayant offert au moins une fois une bouteille de vin en cadeau pendant la période de mai 1972 à mai 1973 selon le sexe, l'âge, la catégorie de revenus et la région ainsi que selon qu'il s'agit de buveurs de vin ou de non-buveurs de vin

	pourcentage	nombre
Hommes	39	525
Femmes	38	489
16 - 19 ans	26	136
20 - 29 ans	45	292
30 - 39 ans	40	196
40 - 49 ans	45	167
50 - 59 ans	45	113
60 ans et plus	27	110
Revenus très élevés	72	103
Revenus élevés	50	326
Revenus moyens	30	446
Bas revenus	22	139
Nord et Est	35	323
Randstad	38	453
Sud	48	238
Buveurs de vin	53	528
Non-buveurs de vin	24	486

Source : SEO



TABLEAU II.44. - Mise au point d'une équation de régression pour la  
 =====  
 consommation de vin

L'équation de régression utilisée pour la consommation de vin (au sens étroit)  
 par habitant de plus de 15 ans est fondée sur les données du tableau 5.4.1  
 (p. 130) complétées par celles du tableau 11.44

TABLEAU II.44 - Quantité de vin disponible pour la consommation par  
 =====  
 habitant de plus de 15 ans et l'indice des prix  
 du vin

	quantité de vin disponible	Indice des prix du vin
	1	
1955	1,44	99
1956	1,89	98
1957	1,98	100
1958	1,89	102
1959	2,07	98
1960	2,43	100
1961	3,06	106
1962	3,20	107
1963	3,38	109
1964	3,49	114
1965	3,76	117
1966	3,87	123
1967	4,41	124
1968	4,39	128
1969	4,76	133
1970	5,38	133
1971	5,57	138
1972	6,60	144

# Informations internes sur L'AGRICULTURE

		Date	Langues
N° 1	Le boisement des terres marginales	juin 1964	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 2	Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 3	Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 4	Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 5	Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6	Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F <sup>(1)</sup> D <sup>(2)</sup>
N° 7	Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F <sup>(1)</sup> D
N° 8	Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F <sup>(1)</sup> D
N° 9	La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10	Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 11	Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F <sup>(1)</sup> D
N° 12	Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F <sup>(1)</sup> D
N° 13	Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D <sup>(1)</sup>
N° 16	Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F <sup>(1)</sup> D <sup>(3)</sup>

(1) Epuisé.

(2) La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

(3) La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D <sup>(1)</sup>
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D

(1) Epuisé.

		Date	Langues
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remboursement	mars 1969	F D
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole – I : Synthèse	mars 1969	F D
N° 40	Evolution régionale de la population active agricole – II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F D
N° 41	Evolution régionale de la population active agricole – III : Bénélux	avril 1969	F D
N° 42	Evolution régionale de la population active agricole – IV : France	mai 1969	F
N° 43	Evolution régionale de la population active agricole – V : Italie	mai 1969	F D
N° 44	Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE	juin 1969	F D
N° 45	Situation socio-économique et perspectives de développement d'une région agricole déshéritée et à déficiences structurelles – Etude méthodologique de trois localités siciliennes de montagne	juin 1969	F I
N° 46	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent I. R.F. d'Allemagne	juin 1969	F D
N° 47	La formation de prix du hareng frais dans la Communauté économique européenne	août 1969	F D
N° 48	Prévisions agricoles – I : Méthodes, techniques et modèles	septembre 1969	F D
N° 49	L'industrie de conservation et de transformation de fruits et légumes dans la CEE	octobre 1969	F D
N° 50	Le lin textile dans la CEE	novembre 1969	F D
N° 51	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – Synthèse, R.F. d'Allemagne, G.D. de Luxembourg	décembre 1969	F D
N° 52	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – France, Italie	décembre 1969	F D
N° 53	Incidences économiques de certains types d'investissements structurels en agriculture – Remembrement, irrigation	décembre 1969	F
N° 54	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – Synthèse, Belgique et G.D. de Luxembourg, Pays-Bas, France	janvier 1970	F

		Date	Langues
N° 55	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – R.F. d'Allemagne, Italie	janvier 1970	F
N° 56	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale I. Autriche	mars 1970	F D
N° 57	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale II. Danemark	avril 1970	F D
N° 58	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale III. Norvège	avril 1970	F D
N° 59	Constatation des cours des vins de table à la production I. France et R.F. d'Allemagne	mai 1970	F D
N° 60	Orientation de la production communautaire de viande bovine	juin 1970	F
N° 61	Evolution et prévisions de la population active agricole	septembre 1970	F D
N° 62	Enseignements à tirer en agriculture d'expérience des «Revolving funds»	octobre 1970	F D
N° 63	Prévisions agricoles II. Possibilités d'utilisations de certains modèles, méthodes et techniques dans la Communauté	octobre 1970	F D
N° 64	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IV. Suède	novembre 1970	F D
N° 65	Les besoins en cadres dans les activités agricoles et connexes à l'agriculture	décembre 1970	F D
N° 66	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale V. Royaume-Uni	décembre 1970	F D
N° 67	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VI. Suisse	décembre 1970	F D
N° 68	Formes de coopération dans le secteur de la pêche I. Synthèse, R.F. d'Allemagne, Italie	décembre 1970	F D
N° 69	Formes de coopération dans le secteur de la pêche II. France, Belgique, Pays-Bas	décembre 1970	F D
N° 70	Comparaison entre le soutien accordé à l'agriculture aux Etats-Unis et dans la Communauté	janvier 1971	F D
N° 71	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VII. Portugal	février 1971	F D
N° 72	Possibilités et conditions de développement des systèmes de production agricole extensifs dans la CEE	avril 1971	F D
N° 73	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VIII. Irlande	mai 1971	D

		Date	Langues
N° 74	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique – Partie I	mai 1971	F <sup>(1)</sup>
N° 75	Constatation de cours des vins de table II. Italie, G.D. de Luxembourg	mai 1971	F D
N° 76	Enquête auprès des consommateurs sur les qualités de riz consommées dans la Communauté	juin 1971	F D I
N° 77	Surfaces agricoles pouvant être mobilisées pour une réforme de structure	août 1971	F D
N° 78	Problèmes des huileries d'olive Contribution à l'étude de leur rationalisation	octobre 1971	F I
N° 79	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française I. Synthèse	décembre 1971	F I
N° 80	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française II. Résultats des enquêtes dans les zones de pêche	décembre 1971	F I
N° 81	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles I. Italie	janvier 1972	F D
N° 82	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles II. R.F. d'Allemagne, France	janvier 1972	F D
N° 83	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	février 1972	F
N° 84	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles II. R.F. d'Allemagne	février 1972	D
N° 85	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles III. Pays-Bas	février 1972	N
N° 86	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IX. Finlande	avril 1972	F D
N° 87	Recherche sur les incidences du poids du tubercule sur la floraison du dahlia	mai 1972	F D
N° 88	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles III. Pays-Bas	juin 1972	F D
N° 89	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale X. Aperçu synoptique	septembre 1972	D

(<sup>1</sup>) Etude adressée uniquement sur demande.

	Date	Langues
N° 90 La spéculation ovine	Septembre 1972	F
N° 91 Méthodes pour la détermination du taux d'humidité du tabac	Octobre 1972	F
N° 92 Recherches sur les révélateurs pouvant être additionnés au lait écrémé en poudre – Partie I	Octobre 1972	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 93 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole – I : Italie	Novembre 1972	F I
N° 94 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole – II : Benelux	Décembre 1972	F N
N° 95 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole – III : R.F. d'Allemagne	Décembre 1972	F D
N° 96 Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique – Partie II	Janvier 1973	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 97 Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – I : Caractéristiques et possibilités d'utilisation	Janvier 1973	F D
N° 98 Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles – IV : Italie	Janvier 1973	F I
N° 99 La spéculation ovine II. France, Belgique	Février 1973	F
N° 100 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté I. Bases et suggestions d'une politique de développement	Février 1973	F D I
N° 101 Coûts de construction de bâtiments d'exploitation agricole – Etables pour vaches laitières, veaux et jeunes bovins à l'engrais	Mars 1973	F en prép. D
N° 102 Crédits à l'agriculture I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	Mars 1973	F D
N° 103 La spéculation ovine III. R.F. d'Allemagne, Pays-Bas	Avril 1973	F
N° 104 Crédits à l'agriculture II. R.F. d'Allemagne	Avril 1973	D
N° 105 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté II. France	Mai 1973	F D
N° 106 Intégration verticale et contrats en agriculture I. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D
N° 107 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté III. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D

(<sup>1</sup>) Etude adressée uniquement sur demande.

		Date	Langues
N° 108	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – «1977» I. Royaume-Uni	Août 1973	F D E en prép.
N° 109	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – «1977» II. Danemark, Irlande	Août 1973	F D E en prép.
N° 110	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole IV. Synthèse	Septembre 1973	F D
N° 111	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin II. Données technico-économiques de base Circonscription Nord-Picardie et région limoneuse du Limbourg belge	Septembre 1973	F
N° 112	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent II. Belgique	Septembre 1973	F N
N° 113	Crédits à l'agriculture III. Italie	Octobre 1973	F I
N° 114	Dispositions législatives et administratives concernant les résidus dans le lait, les produits laitiers et les aliments pour le cheptel laitier	Octobre 1973	F D
N° 115	Analyse du marché du porcelet dans l'optique d'une stabilisation du mar- ché du porc	Octobre 1973	F en prép. D
N° 116	Besoins de détente en tant que facteurs pour le développement régional et agricole	Novembre 1973	F
N° 117	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – «1977» III. Italie	Décembre 1973	F D en prép.
N° 118	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole V. France	Décembre 1973	F
N° 119	Intégration verticale et contrats en agriculture II. Italie	Décembre 1973	F E I
N° 120	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – «1977» IV. R.F. d'Allemagne	Janvier 1974	F en prép. D
N° 121	Production laitière dans les exploitations ne disposant pas de ressources fourragères propres suffisantes	Janvier 1974	F D en prép. N
N° 122	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines I. Synthèse pour les principaux ports français et italiens	Février 1974	F
N° 123	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines II. Monographies pour les principaux ports français de la Manche	Février 1974	F
N° 124	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines III. Monographies pour les principaux ports français de l'Atlantique	Février 1974	F



		Date	Langues
N° 125	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines IV. Monographies pour les principaux ports français de la Méditerranée	Février 1974	F
N° 126	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines V. Monographies pour les principaux ports italiens de la côte Ouest	Février 1974	F
N° 127	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines VI. Monographies pour les principaux ports italiens de la côte Est	Février 1974	F
N° 128	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles - « 1977 » V. Pays-Bas	Mars 1974	F D
N° 129	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles - « 1977 » VI. Résultats pour la Communauté européenne	Avril 1974	F D
N° 130	Utilisation de produits de remplacement dans l'alimentation animale	Mai 1974	F E en prép.
N° 131	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique - Partie III	Juin 1974	F <sup>(1)</sup>
N° 132	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent III. Pays-Bas	Juin 1974	F N

<sup>(1)</sup> Etude adressée uniquement sur demande.

